

Réhabilitation du bâtiment siège administratif de la CPAM de Lot-et-Garonne à Agen



PROGRAMME FONCTIONNEL

Version 3 - 18 juin 2026

SOMMAIRE

1.	PREAMBULE	4
2.	PRESENTATION DE L'OPERATION.....	4
2.1	NATURE DE L'OPERATION.....	4
2.2	OJECTIFS ET ENJEUX.....	5
2.2.1	Description de l'opération	5
2.2.2	Enjeux fonctionnels	5
2.2.3	Enjeux architecturaux, urbains et paysagers.....	6
2.2.4	Enjeux techniques et environnementaux	6
2.2.5	Enjeux opérationnels.....	6
2.2.6	Enjeux économiques	7
3.	LE SITE.....	8
3.1	LOCALISATION	8
3.2	CARACTERISTIQUES GENERALES DU SITE.....	9
3.2.1	Cadastre	9
3.2.2	Topographie.....	10
3.2.3	Etude de sol	10
3.2.4	Réseaux existants.....	10
3.2.5	Nuisances acoustiques.....	16
3.2.6	Climatologie.....	16
3.2.7	Diagnostic vulnérabilité	16
3.3	REGLES D'URBANISME ET SERVITUDES	18
3.3.1	PLUi de l'agglomération d'Agen	18
4.	ETAT DES LIEUX FONCTIONNEL	19
4.1	PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA CPAM ET DE SES DIFFERENTS SERVICES.....	19
4.2	EFFECTIFS ETP ET RESIDENTS.....	20
4.2.1	Rappel des orientations de la politique immobilière de l'Etat	20
4.2.2	Effectifs actuels (mai 2026)	21
4.3	PLANS DES LOCAUX AVEC UTILISATION ACTUELLE	23
4.3.1	R-2	23
4.3.2	R-1 (nommé Rdj).....	24
4.3.3	Rez-de-chaussée.....	25
4.3.4	R+1.....	26
4.3.5	R+2.....	27
4.3.6	R+3.....	28
4.4	SURFACES EXISTANTES	29
4.4.1	Tableau des surfaces.....	29
4.4.1	Répartition des SDP	36
4.4.2	Répartition des SUB	37

5.	PROGRAMME FONCTIONNEL	38
5.1	LES EFFECTIFS ET RESIDENTS	38
5.1.1	Généralités	38
5.1.2	Synthèse des effectifs et résidents	38
5.2	ORGANISATION GENERALE	39
5.2.1	Principe d'aménagements	39
5.2.2	Description détaillée des espaces	41
5.3	RECAPITULATIF DES SURFACES THEORIQUES DES BESOINS	64
6.	PRESENTATION DE LA FAISABILITE VALIDEE	74
6.1	R-2	74
6.2	R-1 (Rdj)	75
6.3	REZ-DE-CHAUSSEE (RDC)	76
6.4	1 ^{er} ETAGE (R+1)	77
6.5	2 ^{ème} ETAGE (R+2)	78
6.6	3 ^{ème} ETAGE (R+3)	79
7.	CONTRAINTES OPERATIONNELLES	80
7.1	PLANNING PREVISIONNEL	80
7.2	PRISE EN COMPTE DES CONTRAINTES OPERATIONNELLES	80
7.3	PRINCIPE OPERATIONNEL ETUDIE EN FAISABILITE	81
7.3.1	Tranche ferme (réhabilitation R+3)	81
7.3.2	Tranche optionnelle 1 (réhabilitation Rdc / R+1 / R+2)	81
7.3.3	Tranche optionnelle 2 (Aménagement intérieur pour le CES)	85

1. PREAMBULE

Les besoins de la Maîtrise d'Ouvrage pour la réhabilitation du siège administratif de la CPAM de Lot-et-Garonne à Agen, sont retranscrits dans le présent programme de l'opération.

Ce document est destiné aux concepteurs afin qu'ils mènent à bien leurs études.

Les souhaits d'organisation et d'implantation des espaces exprimés dans ce document, par des schémas fonctionnels et des tableaux de surfaces, constituent des objectifs à atteindre par les concepteurs.

Ce programme a été développé autour des chapitres suivants afin d'en faciliter la compréhension :

- ≡ Présentation de l'opération
- ≡ Le site de l'opération
- ≡ Le bâtiment existant
- ≡ Le programme fonctionnel

Ce programme est complété par un programme technique rédigé par l'UCANSS et joint au dossier de consultation.

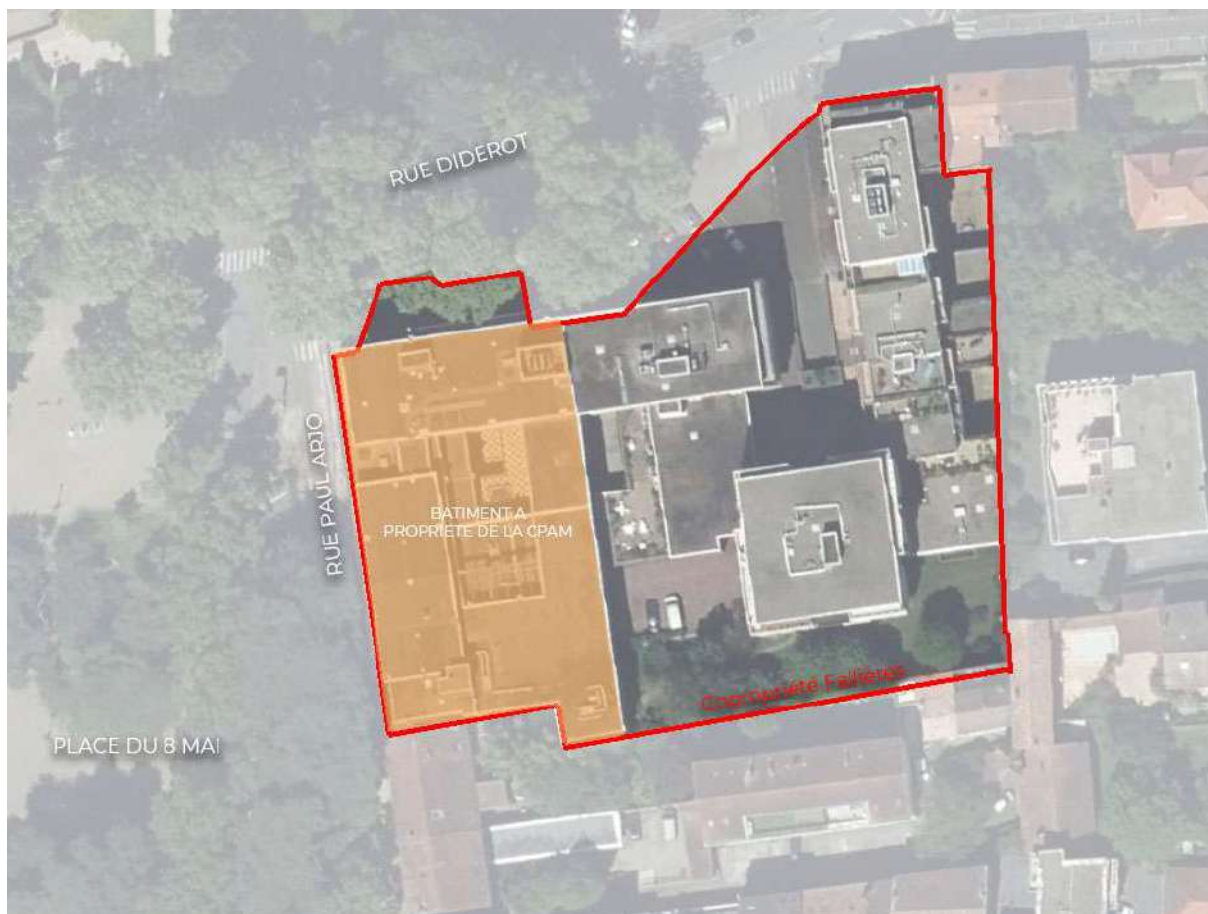
2. PRESENTATION DE L'OPERATION

2.1 NATURE DE L'OPERATION

La CPAM souhaite réhabiliter son siège d'Agen. Le bâtiment a été construit en 1978 et se situe à l'angle de la rue Diderot et de la rue Paul Arjo, dans le centre-ville d'Agen. Il fait partie d'une co-propriété foncière (la Copropriété Armand Fallières) qui regroupe 5 bâtiments :

- ≡ Le bâtiment A (propriété de la CPAM), y compris son parking souterrain,
- ≡ Les bâtiments B, C et D attenants avec commerces et/ou services publics en Rdc et logements en étage
- ≡ Le bâtiment E correspondant au parking souterrain sur 2 niveaux sous les bâtiments B, C et D.

Le bâtiment A, objet de la présente opération, offre une emprise au sol d'environ **2 000 m²** et environ **6 130 m² SdP organisés sur 6 niveaux** (+ environ 1 800 m² de parkings en R-2).



2.2 OJECTIFS ET ENJEUX

2.2.1 Description de l'opération

L'opération de travaux comprend :

- ≡ La réhabilitation intérieure d'environ 4 700 m² SdP pour répondre aux besoins du présent programme fonctionnel,
- ≡ Les travaux d'amélioration énergétique de l'enveloppe globale du bâtiment suivant les préconisations du programme technique.

2.2.2 Enjeux fonctionnels

L'opération de réhabilitation vise à :

- ≡ Optimiser les surfaces occupées pour répondre aux exigences liées aux ratios d'occupations de la circulaire Borne sur l'immobilier de l'Etat et avec les directives nationales CNAM,
- ≡ Moderniser les conditions de travail pour les collaborateurs.
- ≡ Mettre en place les nouvelles modalités d'accueil du public,
- ≡ Intégrer le CES (Centre d'Examens de Santé) de la CPAM, aujourd'hui installé dans un bâtiment à Boé,
- ≡ Libérer des surfaces suffisantes pour accueillir de nouveaux partenaires ou prestataires privés, en permettant une dissociation totale des flux.

2.2.3 Enjeux architecturaux, urbains et paysagers

Le projet prévoit des travaux d'amélioration énergétique qui auront nécessairement un impact sur le traitement architectural du bâtiment, avec notamment, le remplacement des murs-rideaux.

Le bâtiment est au sein du SPR (Site patrimonial Remarquable) répertorié comme un patrimoine bâti non inventorié. **L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France sera donc nécessaire pour cette opération.**

Il est attendu des concepteurs **la mise en valeur du bâtiment existant**. Le traitement architectural proposé devra impérativement être en accord avec l'enveloppe prévisionnelle du maître d'ouvrage. **Les exigences de confort, notamment confort d'été et confort visuel, de facilité d'entretien et d'exploitation** guideront les concepteurs dans le choix de leur parti architectural.

2.2.4 Enjeux techniques et environnementaux

L'opération de réhabilitation répondra impérativement aux exigences du **Décret Tertiaire** avec objectif minimal de -50% par rapport à l'année de référence (2010). L'atteinte de l'objectif - 60% sera recherché.

Le Maître d'ouvrage souhaite également inscrire ce projet dans une démarche de développement durable. Des utilisateurs vont occuper le bâtiment rénové, en tant que visiteurs, personnel ou exploitant. Ces personnes doivent être accueillies dans un **cadre agréable, apaisant et confortable**. Le traitement des conditions de confort **thermique, visuel et acoustique** ainsi que la **qualité de l'air** sont, dans ce cadre, des enjeux prioritaires.

La solarisation des toitures est intégrée au projet et permettra **le respect des exigences de la loi APER** (loi relative à l'accélération de la production d'énergie renouvelables).

Le projet est également soumis aux exigences du **Décret BACS**.

Les travaux étant prévus en site occupé, la gestion d'un **chantier à faibles nuisances** sera obligatoire.

La valorisation des **éléments du bâtiment existant par le réemploi** doit être favorisée. **L'emploi de matériaux recyclés et/ou locaux, et à faible émission** (colle, solvant ...) est fortement encouragé par le Maître d'ouvrage.

L'approche développée pour le projet doit également permettre d'inscrire les travaux dans une démarche de **performance énergétique réelle**, de réduction du **coût d'exploitation**.

2.2.5 Enjeux opérationnels

Cette opération, sera réalisée **en site occupé** avec la mise en place d'opérations tiroirs permettant le relogement des agents en fonction des zones de travaux.

Elle est envisagée sur la base de 3 tranches de travaux (dont 2 en tranches optionnelles) :

- ≡ Tranche 1 (ferme) = Réhabilitation du R+3 et des toitures terrasses du bâtiment,
- ≡ Tranche 2 (optionnelle 1) = Réhabilitation des niveaux Rdc, R+1 (hors future zone d'accueil du CES, prévue en tranche 3) et R+2,
- ≡ Tranche 3 (optionnelle 2) = Aménagement des locaux du CES y compris laboratoire en R+1.

Réhabilitation du bâtiment siège administratif de la CPAM de Lot-et-Garonne à Agen

Les études de conception (du Diagnostic au DCE) seront réalisées sur l'ensemble des tranches, en identifiant systématiquement les prescriptions liées à chaque tranche.

La réhabilitation du R+3 en tranche ferme permettra de **préserver une zone libre permettant le relogement des agents en tranche 2.**

Le relogement de l'accueil du public sera, quant à lui, prévu au sein de modulaires, positionnés sur le parvis du bâtiment. (La location de ces modulaires n'est pas intégrée à l'enveloppe travaux).

La localisation **des installations de chantier** devra être finement étudiée par le concepteur. Le budget travaux intègre les éventuels frais afférents à l'occupation du domaine public pendant les travaux.

2.2.6 Enjeux économiques

Le coût travaux alloué à l'opération décrite aux programmes est estimé à **10 064 000 €HT.**

La répartition par tranche est évaluée de la façon suivante :

- ≡ Tranche 1 (ferme) = 2 495 000 €HT
- ≡ Tranche 2 (optionnelle 1) = 6 945 000 €HT
- ≡ Tranche 3 (optionnelle 2) = 624 000 €HT

3. LE SITE

3.1 LOCALISATION

L'opération se situe à l'angle des rues Paul Arjo et Diderot, en plein centre-ville d'Agen.



www.geoportail.biodiversité-nouvelle-aquitaine.fr

Cette implantation offre une très bonne accessibilité pour les usagers comme pour les personnels avec :

≡ Pour le public :

- le réseau de bus (lignes 1 à 7 et 9 à 10),
- des stationnements véhicules payants (à proximité immédiate) et gratuits (à moins de 5 minutes à pied)
- des alcôves 2 roues

≡ Pour le personnel :

- le réseau de bus (lignes 1 à 7 et 9 à 10),
- Un grand parking souterrain de 130 places dédié
- des stationnements véhicules gratuits (à moins de 5 minutes à pied)
- des alcôves 2 roues

3.2 CARACTERISTIQUES GENERALES DU SITE

3.2.1 Cadastre

Le bâtiment CPAM fait partie d'une copropriété implantée sur 4 parcelles et disposant d'une surface totale de 7 001 m².

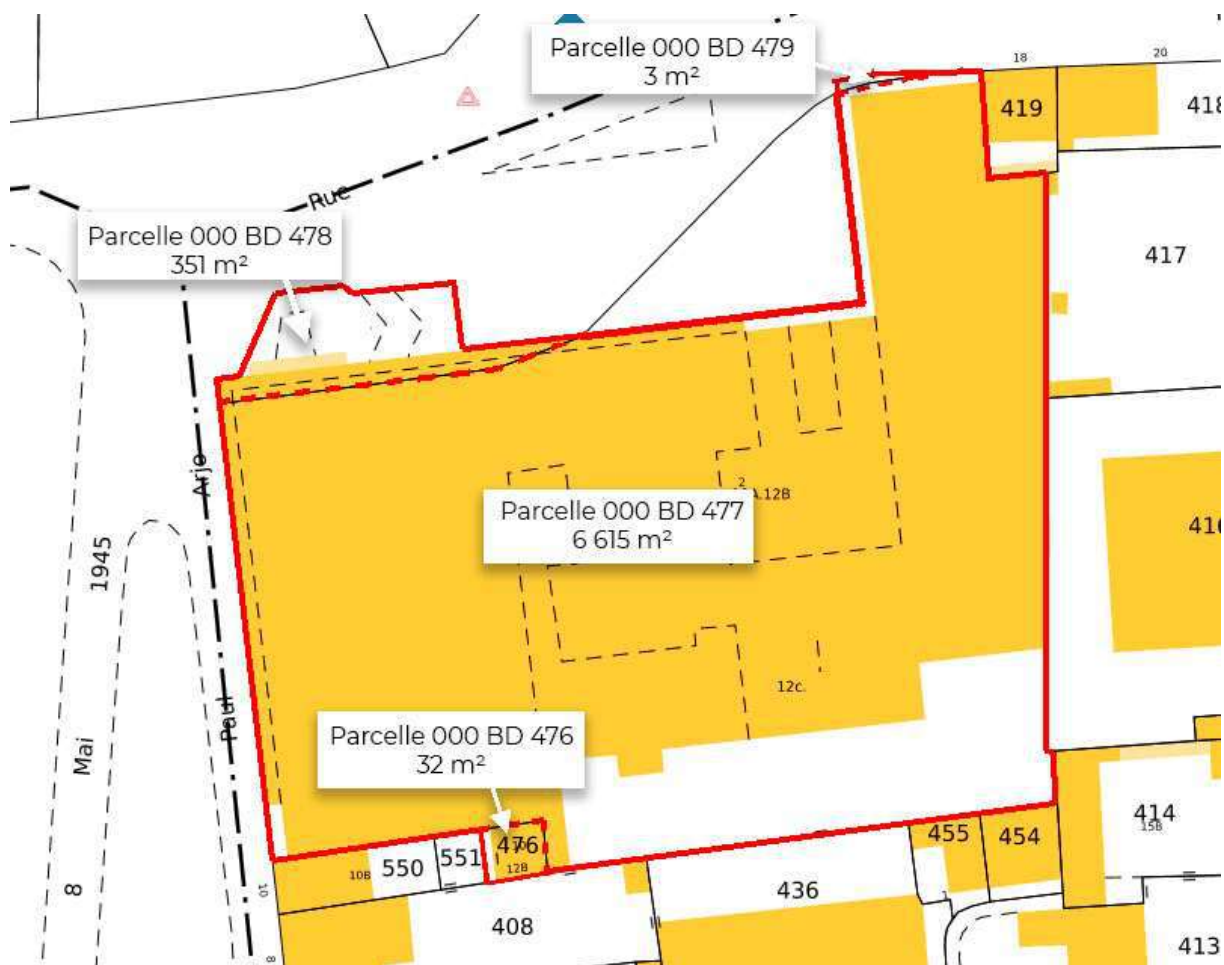


Image source : www.cadastre.gouv.fr

N° de parcelles	Surfaces associées
000 BD 477	6 615 m ²
000 BD 478	351 m ²
000 BD 479	3 m ²
000 BD 476	32 m ²
TOTAL	7 001 m²

a) Particularités :

Conformément au règlement de la co-propriété de 1976, modifié en 1978, la CPAM est propriétaire des parcelles 477 à 479. Concernant la parcelle 476, **la CPAM possède uniquement un droit de surplomb au-dessus de la surface de la parcelle 476**. Ce droit de surplomb ne peut être exercé qu'à partir d'une hauteur minimum de 2m20 du niveau du sol. Il est réservé et accepté pour autant d'étages pouvant être légalement autorisés.

Droit de vue : il est fait mention **d'un droit de vue pour la façade Sud sur la cour de la propriété (parcelles 550 et 551, anciennement parcelle 409)**. Ce droit de vue s'exerce uniquement sur la cour existante, c'est-à-dire qu'il ne pourra s'exercer **qu'à partir d'une distance de 15 m de la voie publique**.

3.2.2 Topographie

Le dossier de consultation comprend un plan topographique de la parcelle. Le site est relativement plat et situé à environ 49.5 m NGF d'altitude.

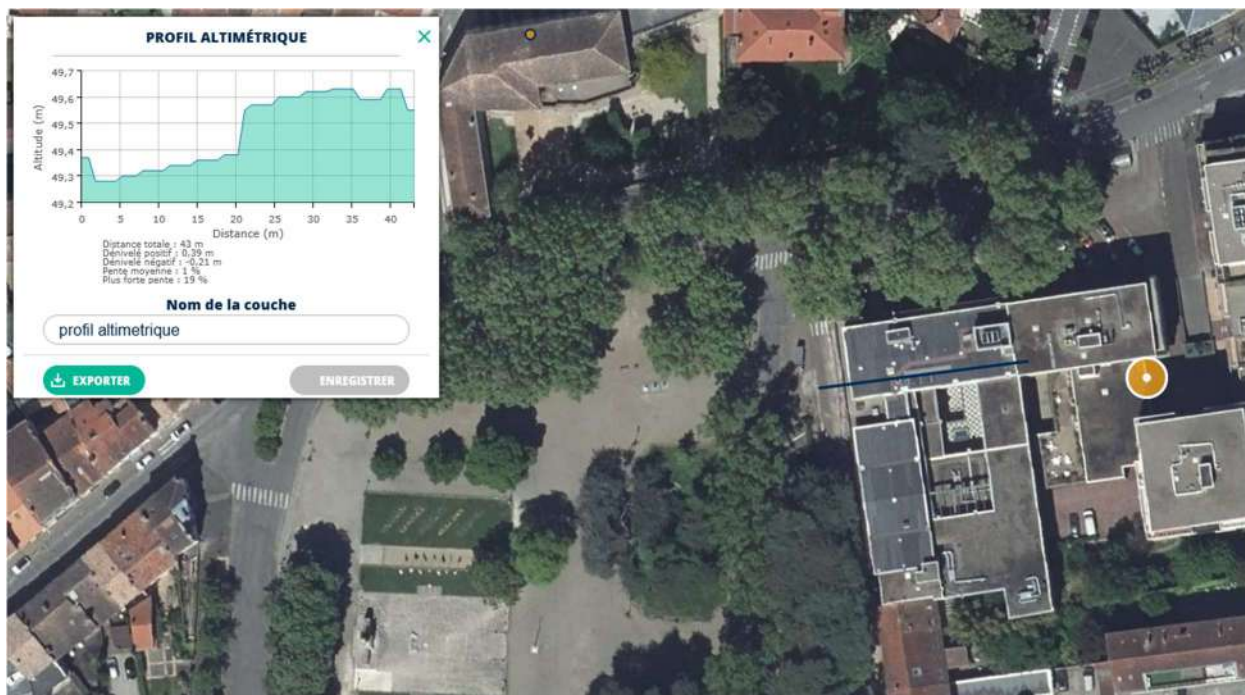


Image source : www.geoportail.gouv.fr

3.2.3 Etude de sol

Le MO n'a pas transmis d'étude de sol. Cependant, l'opération ne doit pas envisager d'extension.

3.2.4 Réseaux existants

Les **11 concessionnaires** présents autour du site d'implantation sont listés ci-dessous

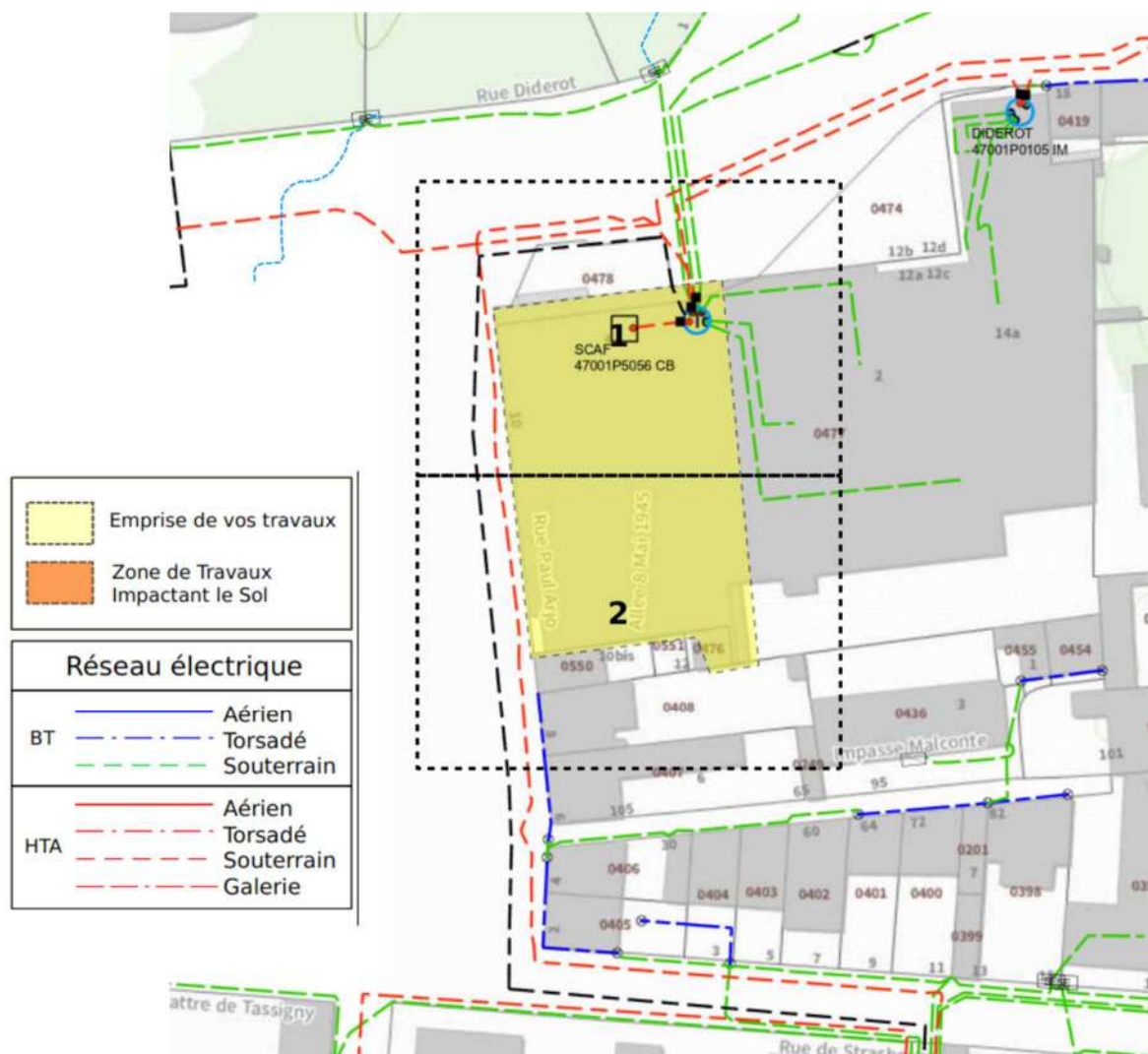
Catégorie	Classe	Positionnement	Société, Agence	CP	Commune	Tel. Urgence	Fax. Urgence	Tel. Endom.
S	ELEC HORS TBT	-	ENEDIS-DRAQN-Dordogne Lot et Garonne CHEZ PROTYS P0111	27091	EVREUX CEDEX 9	0181624701		0181624701
S	AUTRE	SOU	AGGLOMÉRATION D'AGEN	69134	DARDILLY CEDEX	0676235049	000000000000	0676235049
S	CALO FRIGO	SOU	IDEX RC Agen chez Groupe NAT	59810	LESQUIN	0665096133		0665096133
S	GAZ	-	GRDF DRSO DIEM NAQS CHEZ PROTYS P0448	27091	EVREUX CEDEX 9	0810300360		0247857444
S	ELEC HORS TBT	MIX	AGGLOMÉRATION D'AGEN	69134	DARDILLY CEDEX	0676235049	000000000000	0676235049
NS	ASSAIN	SOU	AGGLOMERATION D'AGEN	69134	DARDILLY		0000000000	0650123619
NS	FIBRES & ELEC TBT	MIX	SFR - SFR SA SFR SA	69134	DARDILLY CEDEX			0298464627
NS	ASSAIN	-	SAUR SUD OUEST Service DICT (GASCOGNE)	69134	DARDILLY CEDEX		0534407611	0581913506
NS	EAU	-	SAUR SUD OUEST Service DICT (GASCOGNE)	69134	DARDILLY CEDEX		0534407611	0581913506
NS	FIBRES & ELEC TBT	MIX	SFR - COMPLETEL SFR - COMPLETEL	69134	DARDILLY CEDEX			0298464627
NS	FIBRES & ELEC TBT	-	ORANGE B2 - AQUITAINE Service DICT	69134	DARDILLY CEDEX			0810300111

www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

Le site est alimenté en gaz, électricité, Fibre, Eau potable et assainissement.

Le dossier de consultation comprend les plans de réseaux.

b) Electricité



Le bâtiment est alimenté par une ligne HTA en souterrain jusqu'au poste transformateur. Il est également alimenté en BT souterrain également.

Le dossier de consultation comprend des plans plus précis. Les concepteurs s'y référeront.

c) Réseau de chaleur

Un réseau de chaleur urbain existe à proximité immédiate du bâtiment.

Une étude de faisabilité a été commandée par la CPAM au concessionnaire du RCU. En fonction des résultats de cette étude, son raccordement pourra être envisagé en amont ou concomitamment au présent projet de réhabilitation.

- ≡ **Le maître d'œuvre étudiera donc, dans ses phases de conception, l'impact éventuel de ce changement de production de chaleur pour le bâtiment.**



- A, B ou C** Réseau de chaleur en classe A, B ou C
En planimétrie seulement
sauf indication contraire sur le plan
-  Chambre
-  Ouvrage de protection/caniveau
-  Réseau de chaleur en attente de récolement classe A
-  Affleurant
-  Point de position des réseaux levés

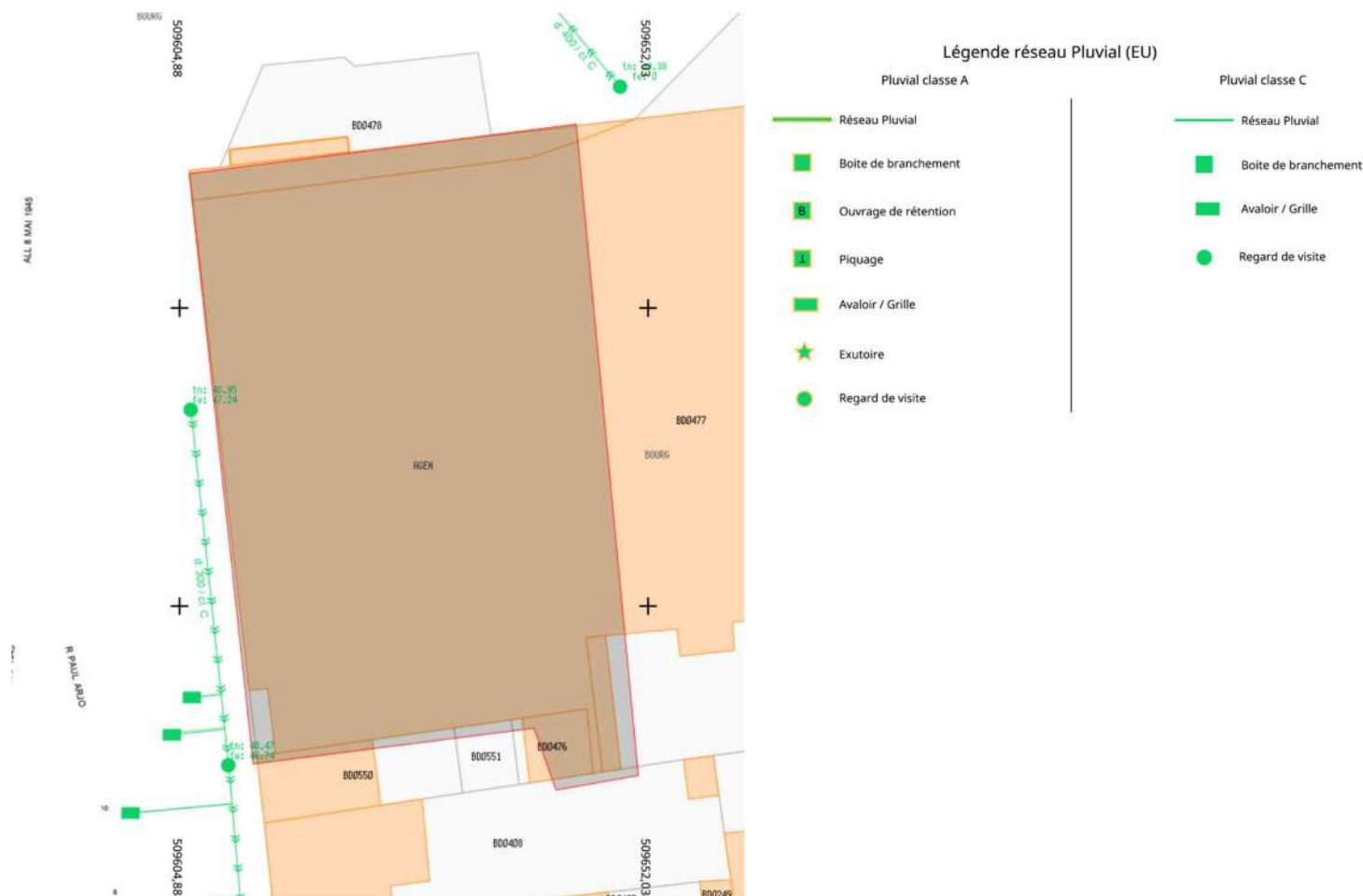
d) Gaz

Pas de plan obtenu de ce concessionnaire, à ce stade.

e) Eaux Pluviales

Un réseau d'Eaux pluviales chemine sous la voie Paul Arjo

Réhabilitation du bâtiment siège administratif de la CPAM de Lot-et-Garonne à Agen



f) AEP et EU

Le réseau d'alimentation en eau potable et le réseau d'assainissement EU cheminent sous la voie Paul Arjo.



AEP & IRR

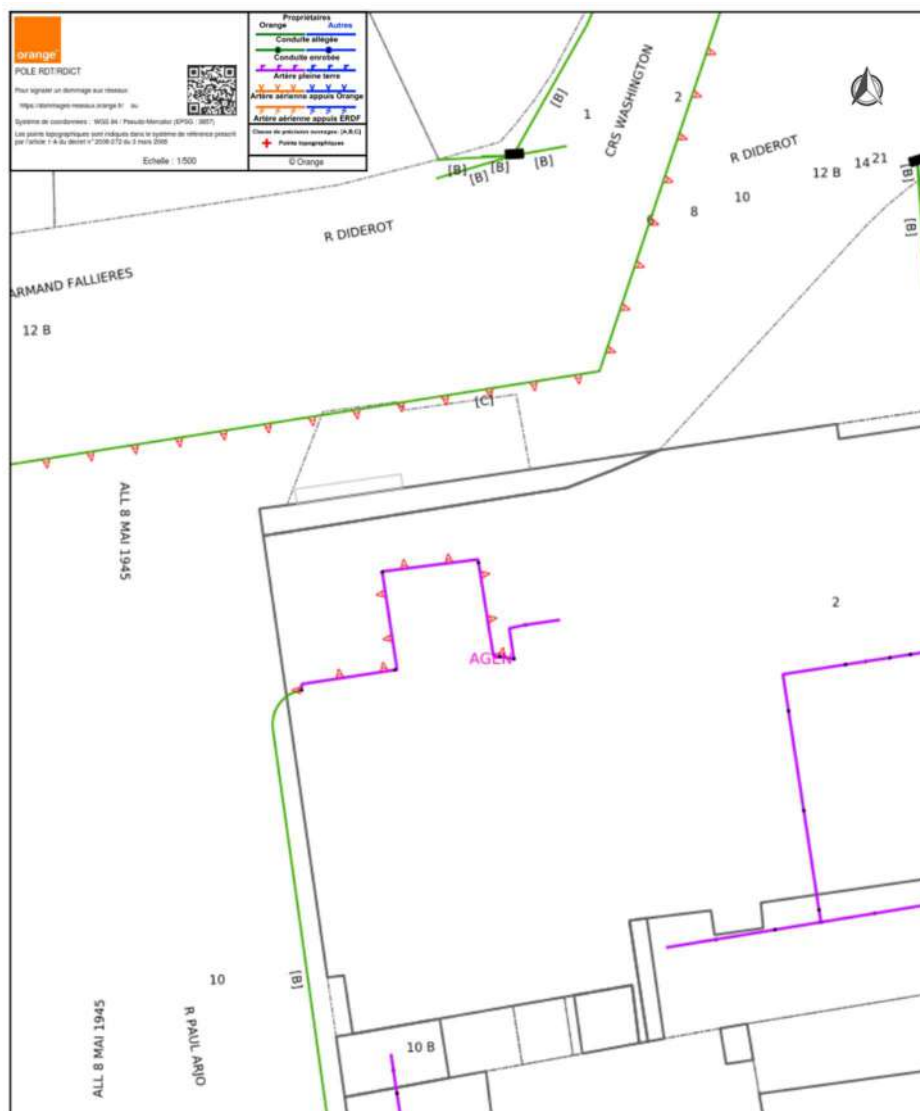
Eau potable	Borne de puisage monétique	Potelet de protection cathodique	Vanne de sectionnement / regard
Eau potable hors service	Borne fontaine	Prise de potentiel	Vanne de survitesse
Irrigation	Bouche d'incendie en bout	Puisard	Vanne en attente de bout
Irrigation hors service	Bouche d'incendie en té	Purge	Vanne en attente de dérivation
Bâche	Bouche de lavage en bout	Réducteur de pression	Vanne fermée condamnée
Production avec traitement	Bouche de lavage en té	Régulateur de débit	Vanne normalement fermée
Puits	Compteur de production	Régulateur de pression amont	Vanne réglée
Regard	Compteur de sectorisation	Régulateur de pression amont/aval	Ventouse
Réserve incendie	Compteur export	Régulateur de pression aval	Vidange
Réservoir au sol	Compteur import	Vanne asservie	Borne 1 prise
Réservoir enterré	Débitmètre	Vanne de branchement	Borne 2 prises
Réservoir semi-enterré	Micro ventouse	Vanne de pi	Borne 4 prises
Réservoir sur tour	Poste de soutirage	Vanne de sectionnement / b.a.c	
Station de pompage	Poteau d'incendie en bout		
Station de surpression	Poteau d'incendie en té		

EU & EP

Assainissement	Avaloir	Dégrilleur	Té de curage
Assainissement hors service	Avaloir à grille	Dessableur	Vacuomètre
Pluvial	Bassin de rétention	Déversoir d'orage	Vanne
Pluvial hors service	Canal de mesure	Exutoire	Vanne à guillotine
Station d'épuration	Carré borgne	Rond borgne	Vanne à manchon
Lagune	Carré visible	Rond visible	Vanne murale
Poste de relevage	Carré visible à grille	Rond visible à grille	Ventouse
	Chambre de détente	Tampon/avaloir	Vidange
	Chasse	Débitmètre	

g) Télécom

Le bâtiment est relié à la fibre Orange.



h) Eclairage public

L'éclairage public chemine devant le parvis du bâtiment.



3.2.5 Nuisances acoustiques

Au sens de l'arrêté du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres, aucune voie avoisinante ne semble repérée comme une voie bruyante.

3.2.6 Climatologie

Les caractéristiques climatologiques à prendre en considération sont les suivantes :

- ≡ Vent : Zone = 2
- ≡ Neige : Région = 1B

3.2.7 Diagnostic vulnérabilité

Le MO a fait réaliser un audit de vulnérabilité, joint au dossier de consultation. La synthèse est présentée ci-dessous :

SYNTHÈSE DU BÂTIMENT

2 rue Diderot 47000 AGEN Nouvelle Aquitaine France

Edité sur [R4RE](#) le 12/05/2026



Multi-aléas



Modèle France

Représentation par aléas ☒ Représentation par niveaux de risques

	EXPOSITION *	VULNÉRABILITÉ	ANALYSE CROISÉE
Chaleurs	●	●	●
Sécheresses et RGA	●	○	○
Précipitations et inondations	●	●	●
Dynamiques littorales	○	○	○
Tempêtes et vents violents	○	○	○
Feux de forêt	●	●	●
Grands Froids	●	○	○
Mouvements de terrain	○	○	○

● Très faible ● Faible ● Moyen ● Fort ● Très fort ○ NC

L'opération devra permettre l'amélioration significative pour l'item chaleurs.

3.3 REGLES D'URBANISME ET SERVITUDES

3.3.1 PLUi de l'agglomération d'Agen

Le PLUi de l'Agglomération d'Agen couvre 31 communes. Sa dernière révision date du 29 février 2024.

Le site est classé en **zone UA1 du PLUi** qui correspond à une zone des espaces centraux et faubourgs d'Agen compris dans le secteur "centre-ville" de l'AVAP. (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine).

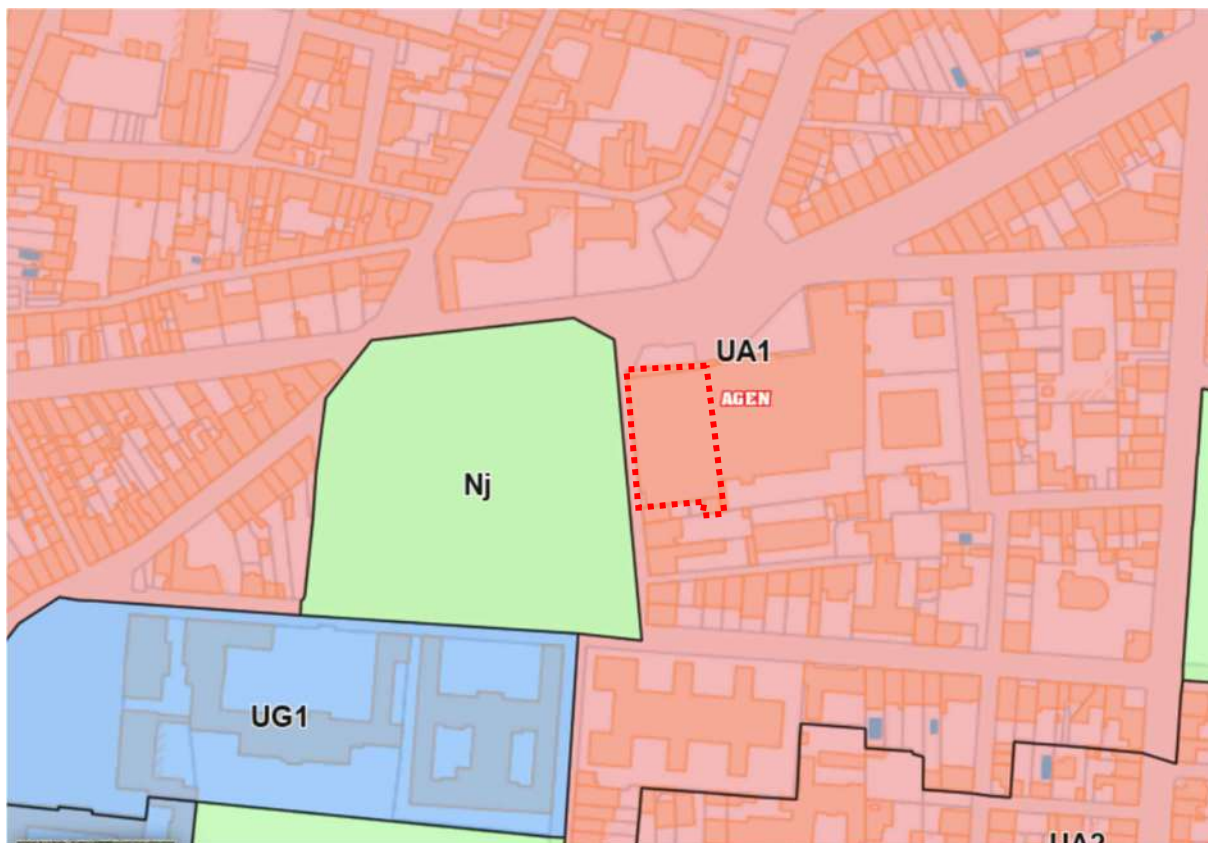


Image source : www.caagen.geomatika.fr

Le bâtiment est au sein du SPR (Site patrimonial Remarquable) répertorié comme un patrimoine bâti non inventorié.

De ce fait, afin de conserver une cohérence urbaine générale au regard du patrimoine environnant, ce tissu bâti pourra être modifié dans le but d'améliorer la qualité architecturale et urbaine de la ville.

≡ **L'avis de l'ABF sera nécessaire dans le cadre de cette opération.**

Le concepteur se référera aux règlements d'urbanisme, disponibles en ligne, applicables au projet.

4. ETAT DES LIEUX FONCTIONNEL

4.1 PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA CPAM ET DE SES DIFFERENTS SERVICES

La CPAM se positionne comme un intermédiaire entre les assurés et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. En d'autres termes, une CPAM assure les relations de proximité avec les assurés de l'Assurance Maladie. Aussi, tout assuré souhaitant consulter ses décomptes de remboursement, télécharger des documents administratifs, désigner son médecin traitant peut se rendre sur le site de la CPAM.

Les différentes missions de la CPAM sont les suivantes :

- ≡ Affilier les assurés sociaux à l'Assurance Maladie
- ≡ Gérer leur droit à cette assurance maladie
- ≡ Traiter les feuilles de soins des assurés sociaux mais également la télétransmission des décomptes remboursements aux mutuelles et assurances complémentaires santé.
- ≡ Assurer le service de prestations dont : le remboursement des frais médicaux selon le pourcentage de remboursements accordés, le paiement des indemnités journalières, l'avance des frais médicaux pour ceux qui bénéficient de la C2S (Complémentaire Santé Solidaire).
- ≡ Mettre en place chaque année un plan d'action en termes de gestion du risque avec les professionnels de santé
- ≡ Améliorer les politiques de prévention et de promotion de la santé (dépistage des cancers etc...) afin de réduire les dépenses de santé et ainsi de sauvegarder le budget de l'Assurance maladie
- ≡ Proposer des aides individuelles aux assurés et des aides collectives à des associations dans le cadre d'une politique sanitaire et sociale.

Au sein du siège d'Agen, il existe aujourd'hui les services suivants :

- 1/ Direction Générale / Appui au Pilotage et conduite du changement
- 2/ Direction Comptable et Financière (DCF)
- 3/ Direction des Ressources et de l'Offre de Soins (DROS)
- 4/ Direction des prestations et de la Relation de Service (DPRS)

Deux services « annexes » sont hébergés dans le bâtiment :

- 5/ la Direction Médicale ELSM (Echelon Local Service Médical),
- 6/ le Service social de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail)

Le Centre d'Examens de Santé (CES) est actuellement installé sur un site distant à Boé.

Le CES est équipé d'un laboratoire d'analyses certifié COFRAC, réalisant les analyses des prélèvements du CES d'Agen et de l'ensemble des CES de la région Occitanie.

4.2 EFFECTIFS ETP ET RESIDENTS

4.2.1 Rappel des orientations de la politique immobilière de l'Etat

a) La nouvelle conception des espaces de travail

La conception des espaces de travail évolue vers plus de flexibilité, de mutualisation et de transversalité. Les bureaux fermés et individuels laissent place à des espaces partagés, ouverts et collaboratifs. Cette évolution accompagne les nouvelles pratiques de travail, notamment le télétravail et le flex office. Les aménagements visent une meilleure adéquation entre surfaces et usages.

L'une des orientations des aménagements préconisés est ainsi la redistribution des surfaces entre les m² affectés aux postes de travail individuels et ceux affectés à d'autres espaces : salles de réunion, espaces informels, zones de concentration, de créativité ou de convivialité. Les surfaces sont pensées de manière plus qualitative que quantitative.

b) Les nouveaux ratios d'optimisation immobilière

Le nouveau ratio d'optimisation immobilière vise à adapter les surfaces aux usages réels en dépassant la logique traditionnelle des mètres carrés par agent. Il repose désormais sur une approche fonctionnelle exprimée en m² utiles par poste de travail ou par type d'usage, prenant en compte la diversité des modalités de travail (présentiel, télétravail, flex office, espaces collaboratifs, etc.). Ce ratio s'appuie sur la **Surface Utile Brute (SUB)**, qui devient la référence pour évaluer l'adéquation entre les surfaces et les besoins.

La SUB permet une lecture plus fine et plus juste de l'occupation des locaux, car elle exclut les épaisseurs de murs et les locaux non directement liés aux usages. L'objectif est de redistribuer les surfaces de manière équilibrée entre les postes de travail individuels et les espaces mutualisés (salles de réunion, zones de détente, espaces de créativité). Ce nouveau mode de calcul devient un outil stratégique de pilotage de la performance immobilière de l'État, visant à optimiser les mètres carrés tout en améliorant la qualité d'usage et la soutenabilité du parc immobilier.

c) Notion de résident : précisions concernant le décompte du nombre de résidents

La circulaire précise que le **décompte du nombre de résidents** ne correspond pas au nombre d'agents affectés administrativement à un site, mais bien au **nombre de personnes ayant un usage régulier d'un poste de travail** sur ce site. Ce décompte inclut les agents présents physiquement plusieurs jours par semaine, mais aussi ceux en télétravail partiel ou en organisation en flex office. Il exclut en revanche les visiteurs occasionnels, intervenants ponctuels ou usagers de passage. Cette approche permet d'adapter plus finement le dimensionnement des surfaces à l'usage réel, notamment dans une logique de rationalisation immobilière.

d) Notion relative aux surfaces

La circulaire distingue plusieurs **notions relatives aux surfaces**, chacune répondant à un usage spécifique dans les projets immobiliers de l'État :

- ≡ **Surface Utile Brute (SUB)** : surface de référence pour le pilotage des projets, incluant les espaces réellement utilisables (bureaux, circulations intérieures, salles mutualisées), mais excluant les murs, gaines, locaux techniques inaccessibles et épaisseurs structurelles.
- ≡ **Surface de Bureau Aménageable (SBA)** : surface de bureau aménageable correspondant à la SUB – tout ce qui ne peut accueillir de bureau (auditorium,

sanitaires...). Sont inclus dans la SBA les espaces de restauration, les couloirs, les espaces d'accueil...

- ≡ **Surface de plancher (SDP)** : notion réglementaire définie par le code de l'urbanisme, utilisée pour les autorisations d'urbanisme, incluant les murs intérieurs et certaines surfaces techniques.

Ces différentes surfaces sont complémentaires et permettent d'assurer une cohérence entre programmation, conception, autorisation d'urbanisme et gestion du patrimoine.

e) **Ratio d'optimisation immobilière**

Le **ratio d'optimisation immobilière** remplace les anciennes références fixes en m² par agent au profit d'une approche fonctionnelle et contextualisée.

Il s'appuie sur la **Surface Utile Brute (SUB)** et s'exprime principalement en **m² de SUB par résident**, afin de mesurer la densité d'usage réel des bâtiments.

Ce ratio prend en compte les nouvelles modalités d'organisation du travail (télétravail, flex office, espaces mutualisés) et permet d'ajuster les surfaces aux besoins effectifs. Il devient un outil stratégique de pilotage pour rationaliser le parc immobilier de l'État tout en garantissant des conditions de travail adaptées et efficaces.

Voici comment se calcule le **ratio d'optimisation immobilière SUB/résident** :

$$\text{Ratio d'optimisation} = \frac{\text{Surface Utile Brute (SUB)}}{\text{Nombre de résidents}}$$

- ≡ **SUB** : surface utile brute du bâtiment ou de l'ensemble immobilier (en m²).
- ≡ **Résidents** : nombre de personnes disposant d'un usage régulier d'un poste de travail dans les locaux (présence physique fréquente, même en flex office ou télétravail partiel).

4.2.2 Effectifs actuels (mai 2026)

Données 2026				
Implantations		Agents 2026	ETP 2026	Résidents 2026
Services CPAM 47		224	217	171
Service Direction Médicale		24	23	18
Service Social CARSAT		14	14	14
TOTAL SERVICES PRESENTS DANS LE BATIMENT		262	255	203
Service CES		25	24	24
TOTAL SERVICES		287	279	227

En mai 2026, le nombre d'agents au sein du bâtiment était de 262 avec un équivalent ETP de 255 (application d'un ratio de 0.97).

Pour déterminer le nombre de Résidents, on applique au nombre d'ETP :

- ≡ Un abattement de 25 % en raison des congés, formations, missions extérieures, nomadisme
- ≡ Une majoration de 5 % correspondant à l'accueil de personnel temporaire (intérimaires, prestataires extérieurs, CDD).

Ce nombre de Résidents sert de base à l'application du ratio de surface et s'applique aux collaborateurs des organismes gestionnaires et hébergés.

Réhabilitation du bâtiment siège administratif de la CPAM de Lot-et-Garonne à Agen

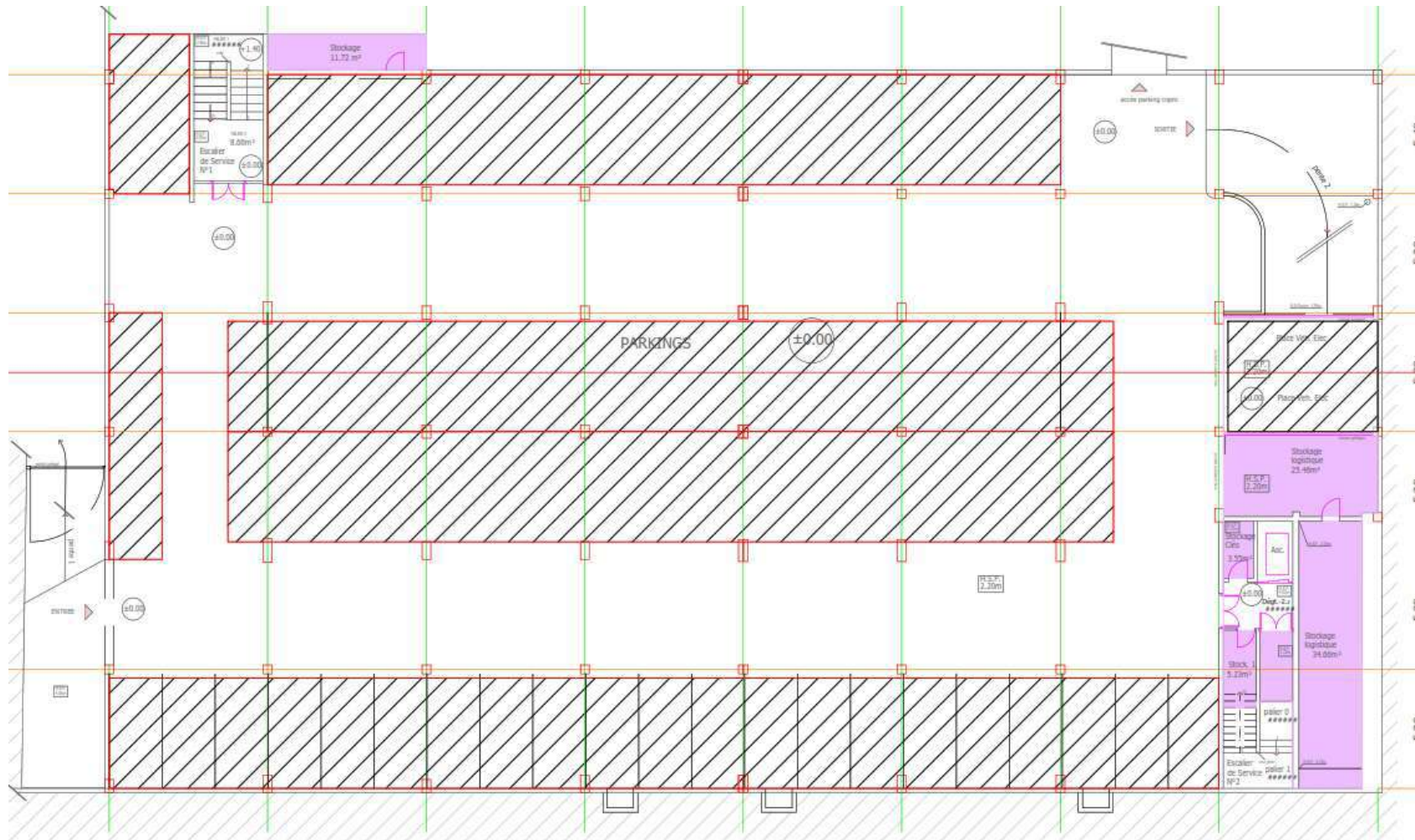
Ainsi, pour 255 ETP, le nombre de résident s'élève à **203**. **Le ratio m² SUB / résident s'élève donc à 25 m², ce qui est un ratio très élevé.**

Pour rappel, la circulaire de l'état vise l'obtention d'un ratio compris entre 16 et 18 m² / résident.

Le service CES (hors les murs aujourd'hui) dispose de 25 agents pour un équivalent de 24 ETP et 24 résidents.

4.3 PLANS DES LOCAUX AVEC UTILISATION ACTUELLE

4.3.1 R-2



SDP : 85,37 m²

4.3.2 R-1 (nommé Rdj)



SDP : 873,49 m²
Archives CPAM : 322,70 m²



4.3.3 Rez-de-chaussée

- CPAM : 403,53 m²
- Direction Médicale : 0 m²
- Service Social : 0 m²
- Communs : 435,00 m²

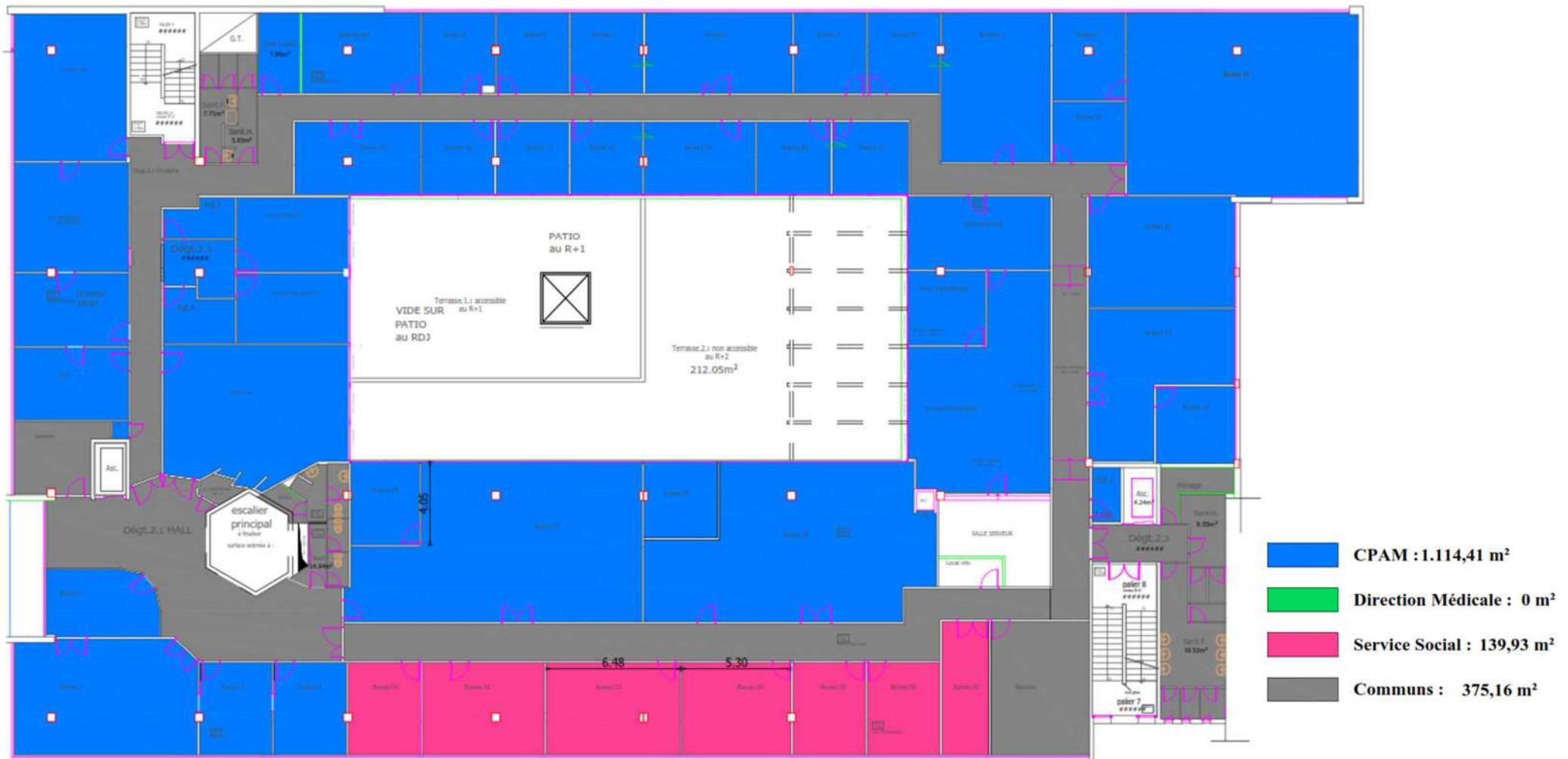


Réhabilitation du bâtiment siège administratif de la CPAM de Lot-et-Garonne à Agen

4.3.4 R+1



4.3.5 R+2



4.3.6 R+3



4.4 SURFACES EXISTANTES

4.4.1 Tableau des surfaces

POLE	Secteurs bâtis	Nb	ETAT DES LIEUX		Commentaires
			SU m ²	SU Totale m ²	
SIEGE CPAM AGEN	R-2			80,6 m²	
	Logistique			80,6 m²	
	Stockage logistique	1	34,7 m ²	34,7 m ²	
	Stockage logistique	1	25,5 m ²	25,5 m ²	
	Remise	1	11,7 m ²	11,7 m ²	
	Rangement 1	1	5,2 m ²	5,2 m ²	
	Rangement 2	1	3,6 m ²	3,6 m ²	
	RDJ			780,6 m²	
	Archives			324,5 m²	
	Archives 1	1	84,7 m ²	84,7 m ²	
	Archives 2	1	100,0 m ²	100,0 m ²	
	Archives japonaises	1	74,6 m ²	74,6 m ²	
	Archives 3b	1	25,3 m ²	25,3 m ²	
	Archives 3a	1	40,0 m ²	40,0 m ²	
	Logistique			410,7 m²	
	Economat	1	100,3 m ²	100,3 m ²	
	Mezzanine Economat	1	83,1 m ²	83,1 m ²	
	Local Rangement	1	2,3 m ²	2,3 m ²	
	Stockage logistique	1	23,5 m ²	23,5 m ²	
	Stockage informatique	1	28,5 m ²	28,5 m ²	
	Quai déchargement	1	41,0 m ²	41,0 m ²	
	Imprimerie	1	52,0 m ²	52,0 m ²	
	Mezzanine imprimerie	1	19,9 m ²	19,9 m ²	
	Atelier	1	45,5 m ²	45,5 m ²	
	Stockage atelier	1	10,9 m ²	10,9 m ²	
	Local ménage	1	3,6 m ²	3,6 m ²	
	Local serveurs			45,4 m²	
	Local serveur	1	45,4 m ²	45,4 m ²	
	RDC			692,4 m²	
	Locaux du personnel			189,0 m²	
	Cafétéria	1	109,7 m ²	109,7 m ²	
	Local CE	1	34,7 m ²	34,7 m ²	
	Local stockage CE	1	8,5 m ²	8,5 m ²	
	Locaux syndicaux	3	12,0 m ²	36,0 m ²	
	Salles de réunions/formations			46,0 m²	
	Salle de formations	1	46,0 m ²	46,0 m ²	
	Accueil			85,4 m²	
	Hall d'accueil	1	85,4 m ²	85,4 m ²	
	Service Courrier			100,2 m²	
	Salle Courrier	1	86,5 m ²	86,5 m ²	
	Local stockage courrier	1	13,7 m ²	13,7 m ²	
	Logistique			41,7 m²	
	Machines imprimerie	1	37,5 m ²	37,5 m ²	
	Rangements	3	1,4 m ²	4,2 m ²	
	Tertiaire			181,2 m²	
	Bureau 1	1	119,5 m ²	119,5 m ²	
	Bureau 2	1	16,9 m ²	16,9 m ²	
	Bureau 3	1	16,9 m ²	16,9 m ²	
	Bureau 4 / Moyens Généraux	1	27,9 m ²	27,9 m ²	
	Sanitaire			48,9 m²	
	Sanitaires publics H	1	11,2 m ²	11,2 m ²	
	Sanitaires publics F	1	11,1 m ²	11,1 m ²	
	Sanitaires personnel H	1	13,1 m ²	13,1 m ²	
	Sanitaires personnel F	1	13,4 m ²	13,4 m ²	

POLE	Secteurs bâtis	Nb	ETAT DES LIEUX		Commentaires
			SU m ²	SU Totale m ²	
SIEGE CPAM AGEN	R+1			1 654,4 m²	
	Direction médicale			227,6 m²	
	Bureaux			207,6 m²	
	Bureau SM1	1	20,9 m ²	20,9 m ²	
	Bureau SM2	1	15,3 m ²	15,3 m ²	
	Bureau SM3	1	23,1 m ²	23,1 m ²	
	Bureau SM5	1	23,3 m ²	23,3 m ²	
	Bureau SM9	1	15,6 m ²	15,6 m ²	
	Bureau SM4	1	24,0 m ²	24,0 m ²	
	Bureau SM6	1	20,2 m ²	20,2 m ²	
	Bureau SM7	1	15,0 m ²	15,0 m ²	
	Bureau SM8	1	15,1 m ²	15,1 m ²	
	Bureau SM10	1	15,4 m ²	15,4 m ²	
	Bureau SM11	1	10,0 m ²	10,0 m ²	
	Bureau SM12	1	9,7 m ²	9,7 m ²	
	Réunions			19,9 m²	
	Salle de réunions / détente	1	19,9 m ²	19,9 m ²	
	Accueil du public			306,3 m²	
	Zone publique			293,9 m²	
	Hall d'accueil	1	197,3 m ²	197,3 m ²	
	Espace attente ELSM	1	24,8 m ²	24,8 m ²	
	Box Service social	1	10,7 m ²	10,7 m ²	
	Box Responsable adjoint	1	13,4 m ²	13,4 m ²	
	Box	4	9,0 m ²	36,0 m ²	
	Box	1	11,8 m ²	11,8 m ²	
	Zone Back-office			12,4 m²	
	Bureau 6	1	12,4 m ²	12,4 m ²	
	Services Tertiaires CPAM			1 068,6 m²	
	Bureaux			1 044,3 m²	
	Bureau 5	1	15,8 m ²	15,8 m ²	
	Bureau 4	1	14,4 m ²	14,4 m ²	
	Bureau 3	1	10,3 m ²	10,3 m ²	
	Bureau 2	1	12,2 m ²	12,2 m ²	
	Bureau 1	1	11,7 m ²	11,7 m ²	
	Bureau UGDR2	1	76,7 m ²	76,7 m ²	
	Plateau open-space	1	903,3 m ²	903,3 m ²	
	Locaux annexes			24,3 m²	
	Local Archives	1	15,8 m ²	15,8 m ²	
	Local serveur	1	8,5 m ²	8,5 m ²	
	Logistique			9,3 m²	
	Local ménage	1	5,7 m ²	5,7 m ²	
	Rangement1	1	3,6 m ²	3,6 m ²	
	Sanitaire			42,6 m²	
	Sanitaires H	1	5,8 m ²	5,8 m ²	
	Sanitaires F	1	7,7 m ²	7,7 m ²	
	Sanitaires personnel H	1	9,6 m ²	9,6 m ²	
	Sanitaires personnel F	1	19,5 m ²	19,5 m ²	

Réhabilitation du bâtiment siège administratif de la CPAM de Lot-et-Garonne à Agen

POLE	Secteurs bâtis	Nb	ETAT DES LIEUX		Commentaires
			SU m ²	SU Totale m ²	
SIEGE CPAM AGEN	R+2			1 355,7 m²	
	Direction			460,4 m²	
	Bureaux			381,7 m²	
	Bureau DCF	1	19,3 m ²	19,3 m ²	
	Bureau Directeur adjoint	1	19,3 m ²	19,3 m ²	
	Bureau 202 Secrétariat Direction	1	29,1 m ²	29,1 m ²	
	Bureau 201 - Direction	1	38,5 m ²	38,5 m ²	
	Bureau 231 - Attaché de direction	1	18,1 m ²	18,1 m ²	
	Bureau 230 - Sous-Direction	1	19,5 m ²	19,5 m ²	
	Bureau 3 Resp. Strat Offres de soins	1	15,5 m ²	15,5 m ²	
	Bureau 4	1	15,6 m ²	15,6 m ²	
	Bureau 9	1	13,5 m ²	13,5 m ²	
	Bureau 8	1	27,8 m ²	27,8 m ²	
	Bureau 7	1	13,5 m ²	13,5 m ²	
	Bureau "Fondé de Pouvoir"	1	13,6 m ²	13,6 m ²	
	Bureau 5	1	13,4 m ²	13,4 m ²	
	Bureau Responsable stratégique Accès droits et soins	1	22,1 m ²	22,1 m ²	
	Bureau 16	1	12,2 m ²	12,2 m ²	
	Bureau 17	1	12,2 m ²	12,2 m ²	
	Bureau 18	1	12,2 m ²	12,2 m ²	
	Bureau 19	1	18,8 m ²	18,8 m ²	
	Bureau 20	1	12,5 m ²	12,5 m ²	
	Bureau 21	1	12,9 m ²	12,9 m ²	
	Bureau 4 Responsable stratégique Prestations Affaires Juridiques	1	22,2 m ²	22,2 m ²	
	Réunions			56,5 m²	
	Salle de réunions Direction	1	56,5 m ²	56,5 m ²	
	Locaux annexes			22,2 m²	
	Salle copieur	1	7,9 m ²	7,9 m ²	
	Rangement 3	1	6,0 m ²	6,0 m ²	
	Rangement 4	1	8,3 m ²	8,3 m ²	
	Local syndical			13,5 m²	
	Local syndical 10	1	13,5 m ²	13,5 m ²	
	Service DNS			38,3 m²	
	Bureaux			38,3 m²	
	Bureau 11 / DNS	1	38,3 m ²	38,3 m ²	
	Service Comptabilité			124,4 m²	
	Bureaux			124,4 m²	
	Bureau 14 / Comptabilité	1	99,6 m ²	99,6 m ²	
	Bureau 12 / Resp Comptabilité	1	14,6 m ²	14,6 m ²	
	Salle de réunions 13	1	10,2 m ²	10,2 m ²	
	Service CAM / DAM			90,1 m²	
	Bureaux			90,1 m²	
	Bureau 22 / CAM	1	38,1 m ²	38,1 m ²	
	Bureau 23 / DAM	1	37,7 m ²	37,7 m ²	
	Bureau 24 / Resp. DAM-DNS-CAM	1	14,3 m ²	14,3 m ²	
	Service informatique			97,3 m²	
	Bureaux			97,3 m²	
	Bureau Informatique	1	59,4 m ²	59,4 m ²	
	Bureau Resp. Strat. Informatique	1	13,4 m ²	13,4 m ²	
	Bureau Développement	1	24,5 m ²	24,5 m ²	
	Service Affaires juridiques			103,9 m²	
	Bureaux			103,9 m²	
	Bureau 25	1	90,8 m ²	90,8 m ²	
	Bureau 26 / Resp Affaires juridiques	1	13,1 m ²	13,1 m ²	

Réhabilitation du bâtiment siège administratif de la CPAM de Lot-et-Garonne à Agen

POLE	Secteurs bâtis	Nb	ETAT DES LIEUX		Commentaires
			SU m²	SU Totale m²	
SIEGE CPAM AGEN	R+2			1 355,7 m²	
	Service MRCI			109,4 m²	
	Bureaux			109,4 m²	
	Bureau 27	1	95,9 m²	95,9 m²	
	Bureau 28 / Resp MRCI	1	13,5 m²	13,5 m²	
	Service RPS			65,3 m²	
	Bureaux			65,3 m²	
	Bureau 2	1	48,3 m²	48,3 m²	
	Bureau 1 / Resp RPS	1	17,0 m²	17,0 m²	
	Service social CARSAT			174,2 m²	
	Bureaux			139,9 m²	
	Bureau S1	1	15,6 m²	15,6 m²	
	Bureau S2	1	26,2 m²	26,2 m²	
	Bureau S3	1	28,7 m²	28,7 m²	
	Bureau S4	1	23,6 m²	23,6 m²	
	Bureau S5	1	15,5 m²	15,5 m²	
	Bureau S6	1	15,7 m²	15,7 m²	
	Bureau S7	1	14,6 m²	14,6 m²	
	Réunions			30,7 m²	
	Salle de réunions S8	1	30,7 m²	30,7 m²	
	Stockage			3,6 m²	
	Rangement1	1	3,6 m²	3,6 m²	
	Logistique			21,4 m²	
	Local infirmerie	1	13,7 m²	13,7 m²	
	Local ménage	1	5,7 m²	5,7 m²	
	Local ménage	1	2,0 m²	2,0 m²	
	Sanitaire			57,6 m²	
	Sanitaires personnel	1	14,9 m²	14,9 m²	
	Sanitaires H	1	5,8 m²	5,8 m²	
	Sanitaires F	1	7,7 m²	7,7 m²	
	Sanitaires personnel H	1	9,6 m²	9,6 m²	
	Sanitaires personnel F	1	19,5 m²	19,5 m²	
	R+3			552,6 m²	
	Service RH			76,1 m²	
	Bureau 4	1	42,0 m²	42,0 m²	
	Bureau 8 Responsable RH	1	17,0 m²	17,0 m²	
	Bureau 9 / responsable Adj	1	17,1 m²	17,1 m²	
	Partagé			18,7 m²	
	Bureau 3 partagé Cons MDR + Strat DirMed	1	18,7 m²	18,7 m²	
	Unité Enquêteurs			31,7 m²	
	Bureau 2	1	18,2 m²	18,2 m²	
	Bureau 1	1	13,5 m²	13,5 m²	
	DROS			33,9 m²	
	Bureau 6 Coord Projet Immo + TE	1	16,9 m²	16,9 m²	
	Bureau 7 MSSI-PCA-SPO	1	17,0 m²	17,0 m²	
	Service PN GDPE			57,7 m²	
	Bureau 11 / Numérisation	1	57,7 m²	57,7 m²	
	Salles de réunions/formations			282,3 m²	
	Salle de formations 5	1	30,1 m²	30,1 m²	
	Salle 10 diderot	1	21,5 m²	21,5 m²	
	Salle 13 Evolution	1	66,3 m²	66,3 m²	
	Salle 12 Garonne / Lot / Coworking	1	164,3 m²	164,3 m²	divisible en 3
	Logistique			9,5 m²	
	Rangement	1	3,7 m²	3,7 m²	
	Local ménage	1	5,7 m²	5,7 m²	
	Sanitaire			42,6 m²	
	Sanitaires personnel H	1	5,8 m²	5,8 m²	
	Sanitaires personnel F	1	7,7 m²	7,7 m²	
	Sanitaires personnel H	1	9,5 m²	9,5 m²	
	Sanitaires personnel F	1	19,5 m²	19,5 m²	

Réhabilitation du bâtiment siège administratif de la CPAM de Lot-et-Garonne à Agen

POLE	Secteurs bâtis	Nb	ETAT DES LIEUX		Commentaires
			SU m²	SU Totale m²	
TOTAL SURFACE UTILE				5 116 m²	
CIRCULATIONS				1 012,4 m²	20%
	R-2			6,6 m²	
Dégagement -2.2		1	6,6 m²	6,6 m²	
	RDJ			175,6 m²	
Dégagement 1		1	5,3 m²	5,3 m²	
Dégagement 2		1	45,3 m²	45,3 m²	
Dégagement 3		1	5,3 m²	5,3 m²	
Dégagement 4		1	9,6 m²	9,6 m²	
Dégagement 5		1	17,4 m²	17,4 m²	
Dégagement 6		1	34,9 m²	34,9 m²	
Dégagement		1	57,8 m²	57,8 m²	
	RDC			145,3 m²	
Dégagement 1		1	46,8 m²	46,8 m²	
Dégagement 2		1	51,6 m²	51,6 m²	
Dégagement 3		1	17,6 m²	17,6 m²	
Dégagement 0.1		1	5,6 m²	5,6 m²	
Dégagement 0.3		1	6,5 m²	6,5 m²	
zone attente		1	6,2 m²	6,2 m²	
Palier		1	3,5 m²	3,5 m²	
Palier		1	7,4 m²	7,4 m²	
	R+1			224,4 m²	
Dégagement 1		1	68,4 m²	68,4 m²	
Dégagement 2		1	8,4 m²	8,4 m²	
Dégagement open-space 1.3		1	147,6 m²	147,6 m²	
	R+2			274,7 m²	
Hall		1	62,5 m²	62,5 m²	
Dégagement 2.2		1	195,4 m²	195,4 m²	
Dégagement 2.3		1	8,3 m²	8,3 m²	
Dégagement 2.4		1	8,5 m²	8,5 m²	
	R+3			185,7 m²	
Hall / dégagement 3		1	74,3 m²	74,3 m²	
Dégagement		1	68,6 m²	68,6 m²	
Dégagement 3.2		1	34,0 m²	34,0 m²	
Dégagement 3.3		1	8,8 m²	8,8 m²	
Locaux techniques				121,6 m²	2%
	RDJ			58,5 m²	
Chaufferie		1	39,0 m²	39,0 m²	
Local CTA		1	19,5 m²	19,5 m²	
	RDC			33,5 m²	
Local Transfo EDF		1	15,4 m²	15,4 m²	
Local Transfo CPAM		1	8,9 m²	8,9 m²	
Local TGBT		1	9,2 m²	9,2 m²	
	R+1			5,7 m²	
Local SSI		1	5,7 m²	5,7 m²	
	R+2			23,9 m²	
Local serveur		1	19,6 m²	19,6 m²	
Local informatique		1	4,3 m²	4,3 m²	
Total SUB				5 086 m²	
Total SDP				6 427 m²	

Réhabilitation du bâtiment siège administratif de la CPAM de Lot-et-Garonne à Agen

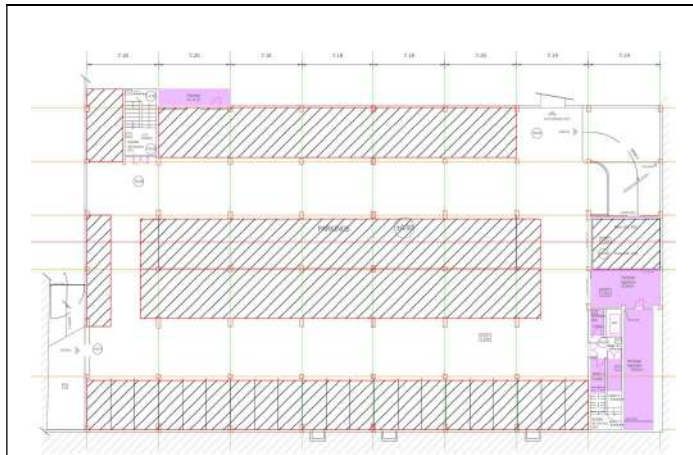
	SU	SUB	SDP	ratio SDP/SU	Ratio SUB/SU
SURFACES R-2	81 m ²	0 m ²	85 m ²	1,05	0,00
SURFACES RDJ	697 m ²	0 m ²	873 m ²	1,25	0,00
SURFACES RDC	692 m ²	838 m ²	996 m ²	1,44	1,21
SURFACES R+1	1 654 m ²	1 879 m ²	1 944 m ²	1,18	1,14
SURFACES R+2	1 356 m ²	1 630 m ²	1 744 m ²	1,29	1,20
SURFACES R+3	553 m ²	739 m ²	785 m ²	1,42	1,34
TOTAL	5 033 m²	5 086 m²	6 427 m²	1,28	1,01

Le bâtiment offre donc environ 5 033 m² de surfaces utiles et **5 086 m² SUB**.

La surface de plancher offerte par le bâtiment est de **6 427 m²**.

4.4.1 Répartition des SDP

 SDP



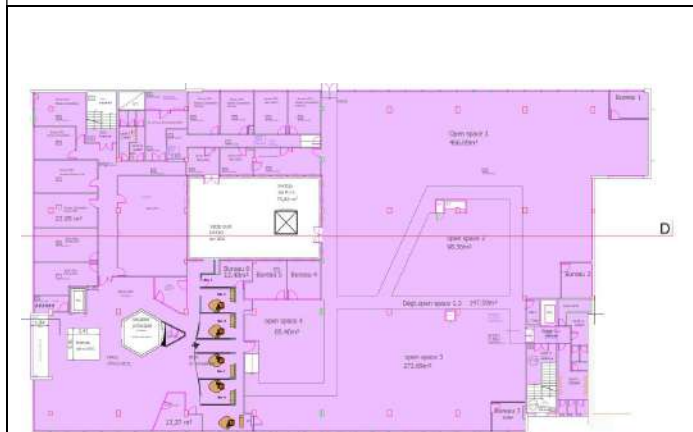
R-2



R-1 (Rdj)



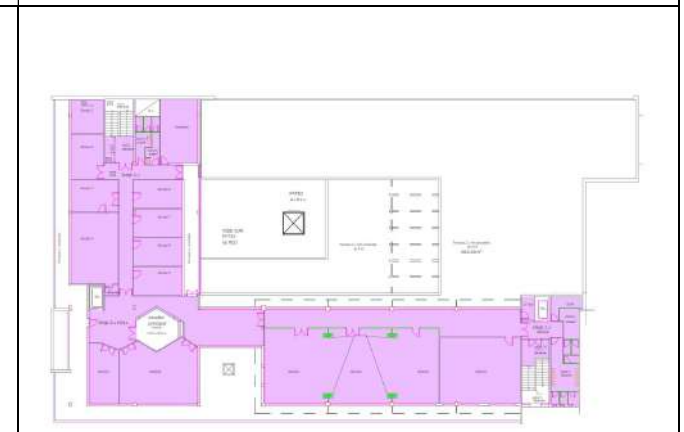
Rdc



R+1



R+2



R+3

4.4.2 Répartition des SUB

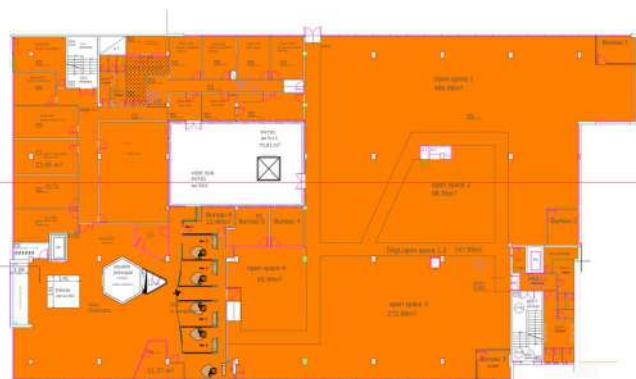
 SUB

Aucune SUB en R-2

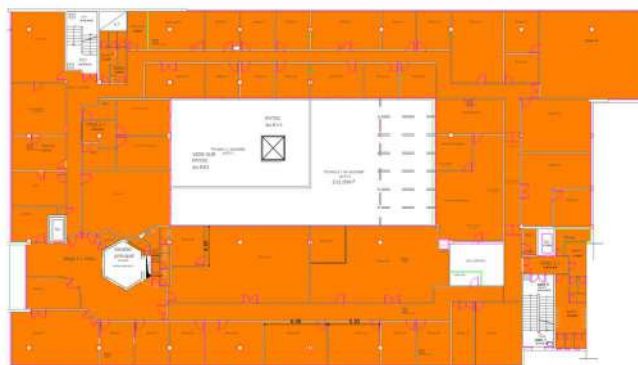
Aucune SUB en R-1 (Rdj)



Rdc



R+1



R+2



R+3

5. PROGRAMME FONCTIONNEL

5.1 LES EFFECTIFS ET RESIDENTS

5.1.1 Généralités

L'opération vise à répondre aux besoins à horizon 2035.

L'opération doit permettre l'intégration du Centre d'Examens de Santé (CES) de la CPAM du Lot-et-Garonne situé aujourd'hui à Boé. Le nombre d'agents à prendre en compte est de 24 agents (soit 24 ETP et 24 résidents).

L'opération de réhabilitation doit également permettre d'optimiser les surfaces utilisées par la CPAM pour proposer des locaux en location à d'autres services.

5.1.2 Synthèse des effectifs et résidents

implantations	Données 2035			Données 2026		
	Agents 2035	ETP 2035	Résidents 2035	Agents 2026	ETP 2026	Résidents 2026
Siège social Agen CPAM 47	221	217	171	224	217	171
Service Médical CPAM 47	27	27	21	24	23	18
Service Social CPAM 47	13	13	10	14	14	14
Service CES CPAM 47	24	24	24	25	24	24
TOTAL SERVICES CPAM	285	281	226	287	279	227

L'opération vise à accueillir 285 agents CPAM (y compris CES) pour un équivalent ETP de 281 et un équivalent **résidents de 226**.

A minima, il a été acté le fait de libérer une surface à louer suffisante pour accueillir environ 40 résidents (nombre issu d'une faisabilité permettant de quantifier une surface disponible cohérente au sein du bâtiment après avoir répondu aux besoins des services CPAM et CES.)

Le projet de réhabilitation devra chercher à optimiser les surfaces « CPAM » afin de pouvoir proposer des surfaces à louer les plus importantes possibles et ainsi optimiser le ratio m² SUB / résident (objectif passer sous les 18 m²/résident).

5.2 ORGANISATION GENERALE

5.2.1 Principe d'aménagements

D'une façon générale, **le concepteur se référera aux guides d'aménagement de l'Assurance Maladie concernant les nouveaux espaces de travail, le Service médical et la charte Accueil** joints au dossier de consultation. Sont repris ci-dessous les grands principes à appliquer.

a) Les espaces d'accueil du public

Les grands principes d'accueil du public sont les suivants :

1. Optimisation des surfaces : Optimiser les surfaces d'accueil et leur taux d'occupation, afin d'assurer une répartition équilibrée entre les espaces front et back, sans pénaliser le ratio global de densification du site.

2. Localisation et accessibilité : Circonscrire l'accueil du public dans une seule zone ERP, accessible aux personnes à mobilité réduite, idéalement de plain-pied.

3. Unicité des espaces :

- ≡ Une seule entrée pour la zone d'accueil du public,
- ≡ Une seule zone d'attente partagée, des bureaux de consultation et des bureaux de rendez-vous, mutualisés, regroupés dans un même espace,
- ≡ Les rendez-vous téléphoniques ont lieu dans un espace dédié en dehors de zone d'accueil ERP.

4. Sécurité et confidentialité :

- ≡ Imperméabilité entre les zones back et front, assurée par les aménagements et le contrôle d'accès renforcé. Dispositifs adaptés au niveau de vigilance Vigipirate (contrôle des accès, sécurisation des flux, prévention des intrusions, etc.),
- ≡ Application stricte des plans types pour tous les bureaux de rendez-vous et les cabinets de consultation afin de respecter les enjeux de confidentialité, sûreté et accessibilité.

b) Les espaces de travail

Lorsqu'un organisme s'engage dans la généralisation des postes partagés à l'occasion d'un projet immobilier, cette ligne est applicable à l'ensemble des effectifs de la caisse, des services hébergés et des autres partenaires institutionnels. Il n'y a donc pas de spécificité métier s'agissant de la politique relative au partage de postes de travail.

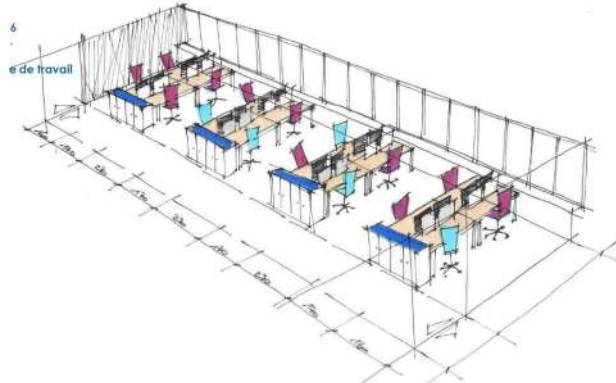
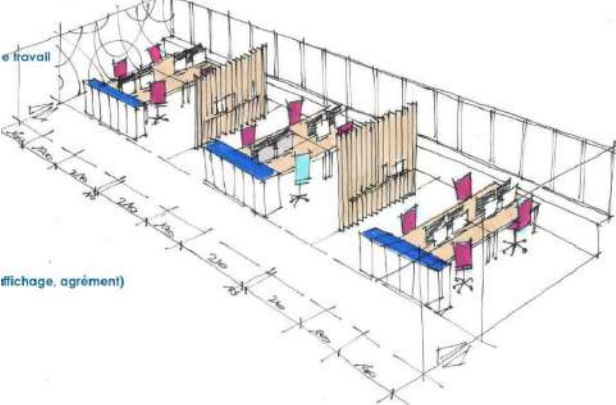
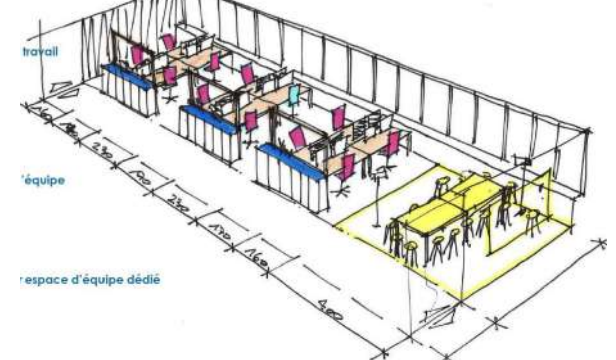
S'agissant de la confidentialité des échanges en bureaux partagés ou sur plateaux en open-space, et pour des activités ciblées, des bulles de confidentialité doivent être prévues en nombre suffisant et positionnées de manière adaptée.

Ainsi, le poste de travail n'est plus la seule position de travail, il en existe d'autres comme les places en salle de réunion, dans les bulles, en salle visio ou parfois en salle de restauration par exemple.

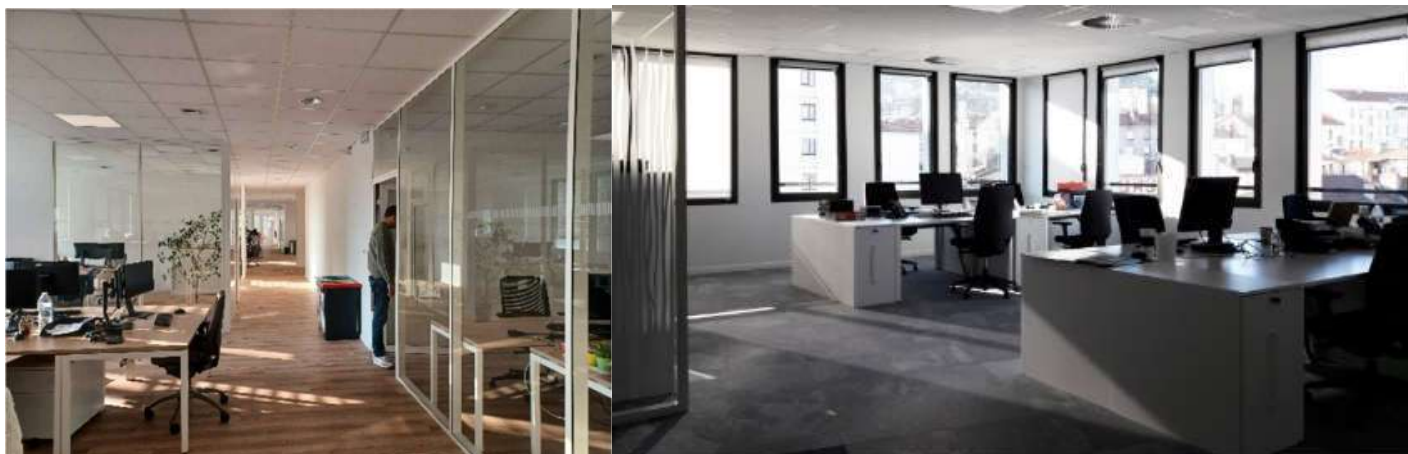
Les espaces communs sont partagés entre toutes les entités présentes, qu'il s'agisse des salles de réunion, des salles visio, des salles de formation, des espaces de convivialité, des espaces de restauration ou des sanitaires.

L'application des règles d'accessibilité PMR s'applique également au périmètre ERT, au profit de salariés porteurs de handicaps. Ainsi, chaque projet d'aménagement intérieur s'attache à rendre accessible toutes les zones sanitaires, ainsi qu'au moins une salle de réunion, une salle visio et une bulle (2 ou 4 places) par niveau suivant l'organisation de l'espace et l'ampleur du site.

Schématisation d'aménagements différents de plateaux de bureaux répondant aux objectifs de la circulaire de l'Immobilier de l'Etat (détail au sein du Guide d'aménagement des nouveaux espaces de travail)

<u>Open-space de 80 m²</u> - Nombre de postes de travail : 16 - Effectif du service : 16 personnes - Nombre de résidents : 12 personnes - Ratio moyen = 5m² / poste de travail	
<u>Open-space de 80 m²</u> - Nombre de postes de travail : 12 - Effectif du service : 16 personnes - Nombre de résidents : 12 personnes - Ratio moyen = 7m² / poste de travail	
<u>Open-space de 80 m²</u> - Nombre de postes de travail : 12 - Effectif du service : 16 personnes - Nombre de résidents : 12 personnes - Ratio moyen = 7m² / poste de travail Ilots de travail plus resserrés permettant d'installer une zone de travail collectif/réunions complémentaire	

Illustrations des nouvelles organisations et évolutions des espaces de travail (Extraites de Guide d'aménagement des nouveaux espaces de travail)



Exemples d'aménagements de Plateaux tertiaires



Exemples d'aménagements de bulles de confidentialité

5.2.2 Description détaillée des espaces

a) Répartition des résidents par services et directions

Direction	ETP	Résident
DIRECTION GENERALE	15	12
DROS	49	40
DCF	26	21
DRPS-PRESTA & AJ	82	62
DRPS-ACCES DROITS & SOINS	45	36
DIRECTION MEDICALE	27	21
SERVICE SOCIAL	13	10
CES	24	24
TOTAL	281	226

b) Les espaces communs

Les espaces d'accueil du public

Le dossier de consultation intègre un guide d'aménagement rédigé par l'Assurance maladie décrivant l'organisation des espaces d'accueil. Les concepteurs s'y référeront.

Le bâtiment sera conçu afin d'accueillir les publics suivants :

- ≡ Usagers de la CPAM pour informations diverses ou accompagnement spécifique, avec ou sans rendez-vous suivant les créneaux de la semaine,
- ≡ Usagers du service social de la CARSAT pour informations ou accompagnement avec ou sans rendez-vous suivant les créneaux de la semaine,
- ≡ Usagers de la Direction Médicale (ELSM) pour des consultations médicales en matinée sur rendez-vous,
- ≡ Usagers du Centre d'Examens de Santé pour des examens de santé multiples, sur rendez-vous en matinée.

L'accueil sera organisé sur 2 niveaux, au regard de la composition actuelle du bâtiment avec la plupart des fonctions accueil en R+1. **Un lien physique et visuel efficace sera proposé entre les deux niveaux afin que les usagers comprennent dès l'entrée que l'accueil se prolonge à l'étage du dessus.**

En Rdc, accessible depuis le parvis d'entrée, le hall sera aménagé autour **d'un îlot d'accueil à vocation d'orientation**, d'un **espace d'attente associé** et de **la zone de service** (avec postes de consultations).



Exemple d'îlot d'accueil

Exemple de zones postes de consultations

Un box d'accueil dédié aux enquêtes sera également prévu (box fermé et confidentiel).

Si nécessaire, l'utilisateur sera ensuite accueilli en R+1 (accessible via escalier et ascenseur, clairement identifiables) où sera aménagé une zone d'accueil avec **2 îlots**.

Après avoir été orienté, l'usager accède à **des zones d'attente** en lien avec **des box d'accueil ou des bureaux de consultations** :

- ≡ pour les usagers CPAM et service social (CARSAT)
- ≡ Une zone de consultations médicales de la Direction Médicale (décrite au paragraphe Direction Médicale)
- ≡ Une zone d'accueil dédiée au CES (décrite au paragraphe CES).

La zone box d'accueil pour les usagers CPAM et service social proposera :

- ≡ **5 box d'accueil fermés** dont 1 particulièrement isolé acoustiquement

Des espaces d'attente seront proposés systématiquement à proximité des box avec environ 2 places / box.



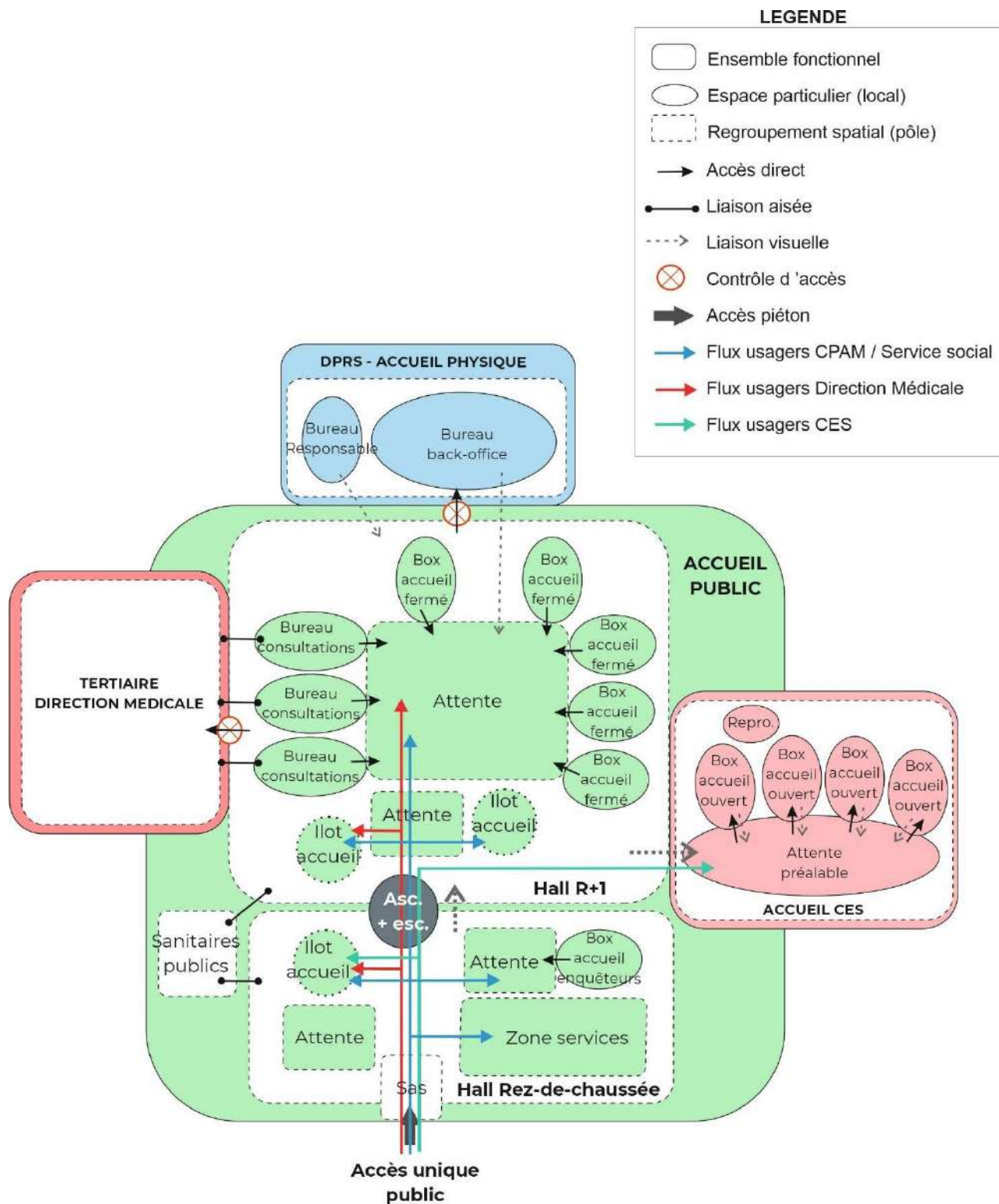
Exemples d'illustrations de box d'accueil fermés



Exemple de plan de box d'accueil fermés

Des sanitaires pour le public seront aménagés en Rdc et en R+1 à proximité des zones d'attente. Des sanitaires existent en Rdc, ils pourront être maintenus. En R+1, il sera proposé a minima un sanitaire PMR.

Schéma fonctionnel Accueil



Les espaces de réunions

Le bâtiment disposera de salles de réunions entièrement mutualisées à l'échelle des services CPAM.

Il sera prévu à minima les espaces suivants :

- ≡ La conservation de **la grande salle de réunions du R+3**, redécoupable en 3 espaces (Garonne, Lot, Co-working)
- ≡ La conservation de **la salle de réunions Evolution du R+3**,
- ≡ La conservation de **la salle de formations du Rdc**, récemment aménagée
- ≡ **L'aménagement d'une salle de réunions d'une capacité d'environ 15 personnes à chaque étage tertiaire** (R+1 et R+2),

Des bureaux de passages et bulles de confidentialité sont également aménagés au sein des espaces tertiaires et permettront la tenue de petites réunions et/ou visioconférences.

Les locaux du personnel

L'ensemble du personnel disposera des locaux suivants :

- ≡ **La cafétéria existante** conservée en l'état en Rdc,
- ≡ **Le local CE et son stockage associé** existants conservés en l'état en Rdc,
- ≡ **Des locaux syndicaux** (les 3 bureaux existants en Rdc seront conservés en l'état, un quatrième devra être aménagé)
- ≡ **Une infirmerie** devra être aménagée. Elle sera équipée d'un bureau, 1 lit et 1 point d'eau,
- ≡ **Des tisaneries de proximité** seront aménagées à chaque étage. Elles seront équipées d'un espace kitchenette et de mobilier permettant différentes positions d'assises (mange-debouts, tables, plans de travail le long d'un mur).
- ≡ **Les sanitaires existants** seront conservés et réhabilités. La surface globale disponible permettra l'aménagement de douches pour le personnel (en supprimant quelques appareils.)
- ≡ **Des douches pour le personnel** seront donc aménagés au sein des blocs sanitaires existants avec un total de 2 douches hommes et 3 douches femmes avec pour chacun 1 douche PMR.

Les locaux d'entretien

Des locaux d'entretien seront prévus et judicieusement répartis. Il sera prévu a minima 1 local par niveau. Chaque local sera équipé d'un vidoir, de rayonnages et permettra le stockage d'un chariot.

Les locaux Archives

Les locaux Archives existants en Rdj seront conservés en l'état.

Tableau des surfaces théoriques des locaux mutualisés

En rouge, sont identifiés les locaux considérés comme non modifiés par le projet dans leur localisation.

Réhabilitation du bâtiment siège administratif de la CPAM de Lot-et-Garonne à Agen

	Secteurs bâtis	Nb	PROGRAMME				Résidents	Niveau envisagé	Existant non modifié	Commentaires
			SU m²	SU Totale m²	Ratio SUB/SU	SUB				
LOCAUX COMMUNS	ACCUEIL COMMUN DU PUBLIC			264 m²	1,20	317 m²	0			les résidents sont comptabilisés au sein des services
	Zone Accueil / attente			145 m²	1,20	174 m²	0	Rdc et R+1		
	Entrée / accueil d'orientation			45 m²	1,20	54 m²	0	R+1		
	Sas d'entrée	1	5 m²	5 m²		x		Rdc	X	
	Hall d'entrée / attente Rdc	1	20 m²	20 m²		x		Rdc		
	Zone accueil orientation	1	10 m²	10 m²		x		Rdc		1 ilot d'accueil (résidents comptabilisés dans les services)
	Box enquêtes	1	10 m²	10 m²		x		Rdc		
	Accueil Conseil / Consultations			50 m²	1,20	60 m²	0	R+1		
	Zone d'accès R+1	1	10 m²	10 m²		x		R+1		
	Zone accueil principal / orientation	1	25 m²	25 m²		x		R+1		2 ilots d'accueil (résidents comptabilisés dans les services)
	Zone d'attente accueil principal	1	15 m²	15 m²		x		R+1		quelques places assises en amont de l'accueil principal et zone services
	Zone services			12 m²	1,20	14 m²	0	Rdc		
	Zone postes de consultation	1	12 m²	12 m²		x				plan de travail avec 3 postes informatiques en position assise
	Zone Conseil CPAM / Service social CARSAT			80 m²	1,20	96 m²	0	R+1		
	Attentes			30 m²	1,20	36 m²	0	R+1		
	Zones d'attente	20	1,5 m²	30 m²		x				à répartir à proximité des box d'accueil. 2 places / box
	Accueil fermé			50 m²	1,20	60 m²	0			
	Box d'accueil fermés tous services	4	10 m²	40 m²		x				résidents comptabilisés dans les services
	Box d'accueil fermés Service social très confidentiel	1	10 m²	10 m²		x				résidents comptabilisés dans les services
	Sanitaires			27 m²	1,20	32 m²	0	Rdc et R+1		
	Sanitaires publics Rdc	2	11 m²	22 m²		x		Rdc	X	
	Sanitaires publics R+1	1	5 m²	5 m²		x		R+1		
	SALLES DE REUNIONS			326 m²	1,20	392 m²	0			
	Grande salle de réunions (Garonne / Lot / Co-working)	1	164 m²	164 m²		x		R+3	X	potentiel de 20 postes de travail complémentaires
	Salle de réunions Evolution	1	66 m²	66 m²		x		R+3	X	potentiel de 10 postes de travail complémentaire
	Salles de réunions d'étage	2	25 m²	50 m²		x		R+1, R+2		potentiel de 6 postes de travail complémentaire
	Salle de formations	1	46 m²	46 m²		x		Rdc	X	potentiel de 6 postes de travail complémentaire
	LOCAUX DU PERSONNEL			423 m²	1,20	508 m²	0			
	Cafétéria	1	110 m²	110 m²		x		Rdc	X	
	Tisanerie d'étage	4	10 m²	40 m²		x				
	Infirmierie	1	12 m²	12 m²		x				
	Local CE	1	35 m²	35 m²		x		Rdc	X	
	Local stockage CE	1	9 m²	9 m²		x		Rdc	X	
	Local syndical	4	12 m²	48 m²		x		Rdc		1 local syndical à aménager en complément des 3 existants non modifiés en Rdj
	Sanitaires du personnel	15		149 m²		x		tous niveau	X	Surfaces optimisées pour y intégrer des douches pour le personnel
	Douches du personnel	5	4 m²	20 m²		x		sur plusieurs niveaux		A aménager au sein des blocs sanitaires existants, 1 à 2 douches par niveau (soit hommes, soit femmes) afin de permettre une optimisation. Au total, 2 douches hommes et 3 douches femmes avec pour chaque sexe 1 douche PMR
	ENTRETIEN DES LOCAUX			25 m²	1,20	30 m²	0			
	Local entretien	5	5 m²	25 m²		x		tous niveaux		
	ARCHIVES			325 m²	1,20		0			
	Locaux Archives	5		325 m²				Rdj	X	
	TOTAL LOCAUX COMMUNS			1 363 m²	0,91	1 246 m²	0			

c) Les entités hébergées accueillant du public

La Direction Médicale de la CPAM

Service	Nombre d'ETP	Nombre de résidents
Direction Médicale de la CPAM	27	21

Ce service sera implanté en totalité en R+1, en lien direct avec l'accueil du public. Seul le bureau de Direction sera implanté au sein du Pôle Direction Générale en R+3.

Description des locaux

Ce service est organisé avec une zone tertiaire et une zone de consultations en lien avec l'accueil général.

La zone tertiaire accueillera 21 résidents au total, organisée autour :

- ≡ **D'un bureau Responsable administrative** à 1 poste de travail,
- ≡ **De 3 bureaux partagés** à 3 postes de travail pour le travail administratif des soignants,
- ≡ **Un plateau administratif** à 10 postes de travail.

3 bulles de confidentialité seront proposées pour offrir 3 postes de travail complémentaires. Ces bulles permettront aux praticiens de pratiquer de la téléconsultation.

Le bureau de Direction sera aménagé au R+3 au sein du pôle Direction de l'établissement.

Le service utilisera les salles de réunions mutualisées du bâtiment.

La zone de consultations proposera **3 bureaux de consultations**, à proximité immédiate de la zone tertiaire (les soignants pouvant être amenés à retourner dans leurs bureaux partagés entre 2 consultations.)

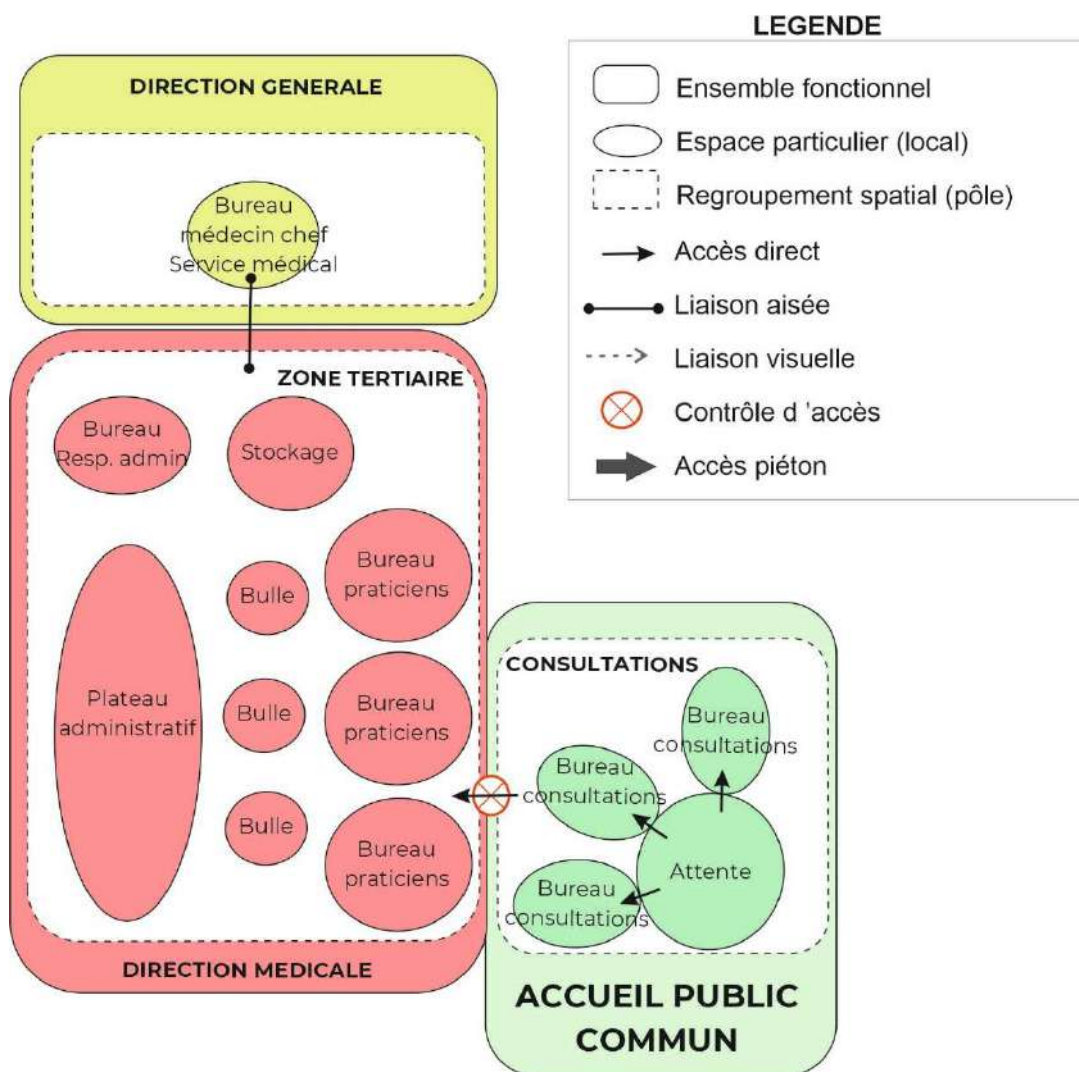
Ces bureaux seront équipés d'un bureau, d'une table d'examen, d'un point d'eau et d'une armoire.

Une zone d'attente sera proposée à proximité des bureaux de consultations (base de 2 places / bureau).



Principe d'aménagement d'un bureau de consultations (extrait guide d'aménagement Service médical CNAM)

Schéma fonctionnel



Le service social de la CARSAT

Service	Nombre d'ETP	Nombre de résidents
Service social de la CARSAT	13	10 dont 1 à l'accueil

Ce service est envisagé installé, pour sa partie tertiaire en Rdc et pour l'accueil du public en R+1 en mutualisant l'usage des ilots et box d'accueil fermés (**forte confidentialité nécessaire**).

Description des locaux

La zone tertiaire accueillera 9 résidents au total, organisée autour :

- ≡ **D'un bureau responsable** à 1 poste de travail
- ≡ **Un plateau à 8 postes de travail**

Des espaces de passage ou bulles de confidentialité seront proposés pour offrir 3 postes de travail complémentaires.

Le service utilisera les salles de réunions mutualisées du bâtiment.

Le Centre d'Examens de Santé (CES)

Service	Nombre d'ETP	Nombre de résidents
Centre d'Examens Santé	24	24

Ce service est envisagé installé en totalité en R+1, en lien direct avec l'accueil du public.

Description des locaux

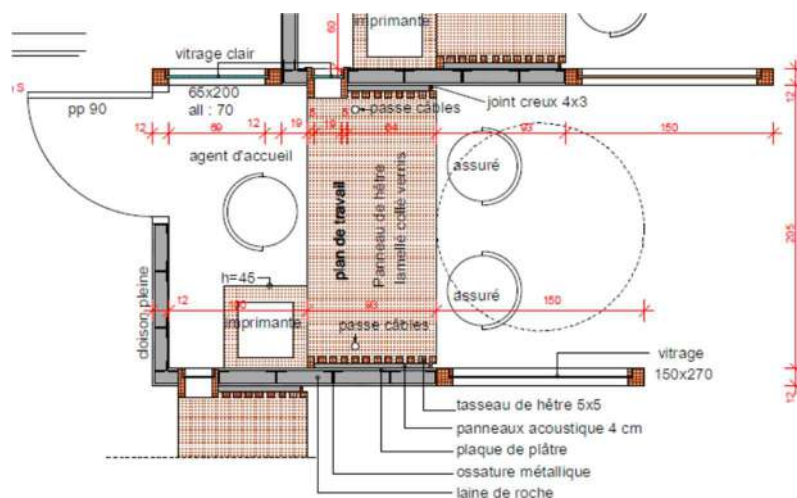
Le CES sera implanté en R+1, en lien direct avec les autres espaces d'accueil public.

Les consultations du CES sont nécessairement sur rendez-vous, en matinée. Elles peuvent concerner des personnes seules ou des groupes jusqu'à 25/30 personnes (scolaires par exemple). Ces consultations sont programmées le matin uniquement. L'après-midi, l'accueil du public est limité à la prise de rendez-vous ou de renseignements.

Les patients se présentent à partir de 8h en empruntant l'entrée du public commune où ils sont orientés par l'accueil général jusqu'aux **4 box d'accueil ouverts** dédiés au CES.



Exemples d'illustrations de box d'accueil ouverts



Exemple de plan de box d'accueil ouverts

Quelques **places d'attente** seront prévues en amont des box.

Un espace reprographie sera prévu à proximité des box d'accueil. A l'arrière des box sera implanté un linéaire de plan de travail permettant d'installer des bannettes à destination des praticiens.

Après accueil, l'utilisateur rejoint la salle d'attente et est positionné par un agent en fonction de son parcours de soin. Il sera ensuite reçu selon son profil au sein des pôles de consultations suivants.

La salle d'attente offre environ 25 places assises et est organisée autour de 4 zones (pôle infirmier, pôle médical, pôle paramédical, pôle laboratoire).

Elle sera en lien direct avec la cafétéria (soit au sein du même volume, soit séparé par une cloison vitrée).

La cafétéria doit être facilement accessible depuis les box de prélèvement (passage des usagers après prise de sang à jeun).

Cette salle sera chaleureuse et sera en lien direct avec la cafétéria. Cette cafétéria est aménagée avec un plan de travail avec point d'eau, un distributeur de boissons et du mobilier proposant différentes positions pour la collation (tables de 2 ou 4, mange-debouts, plan de travail le long d'un mur...). Au total, l'espace proposera une dizaine de places assises.



Exemple d'espace cafétéria

Des sanitaires pour les usagers seront également aménagés à proximité immédiate de la salle d'attente et prioritairement à proximité des box de prélèvement. Il sera prévu un bloc sanitaire organisé avec un sas avec lave-mains desservant 3 appareils dont 1 PMR.

Un petit local de stockage sera prévu en lien direct avec la salle d'attente. Il sera équipé de rayonnages permettant le stockage de prospectus et documentations que les soignants distribuent aux patients en les accompagnant dans la salle d'attente.

Les usagers enchaînent les consultations ou prélèvements et retournent systématiquement en salle d'attente entre chaque. Les consultations sont organisées de la façon suivante :

- ≡ Pôle consultations infirmiers : **4 bureaux de consultations** seront aménagés. Chaque bureau sera équipé d'un bureau permettant de recevoir le patient, 1 espace de déshabillage, 1 table d'examens, 1 point d'eau et 2 armoires. Chaque bureau sera adapté aux examens de spirométrie (fort renouvellement d'air). Ces locaux seront à minima éclairés en 2nd jour et idéalement en 1^{er} jour.
- ≡ Pôle consultations médicales :
 - **4 bureaux de consultations** seront aménagés. Chaque bureau sera équipé d'un bureau permettant de recevoir le patient, 1 espace de déshabillage, 1 table d'examens, 1 point d'eau et 1 armoire.

- **1 bureau de consultations de gynécologie.** Ce bureau sera équipé comme les 4 autres bureaux, la table d'examens est simplement remplacée par un fauteuil gynécologique.

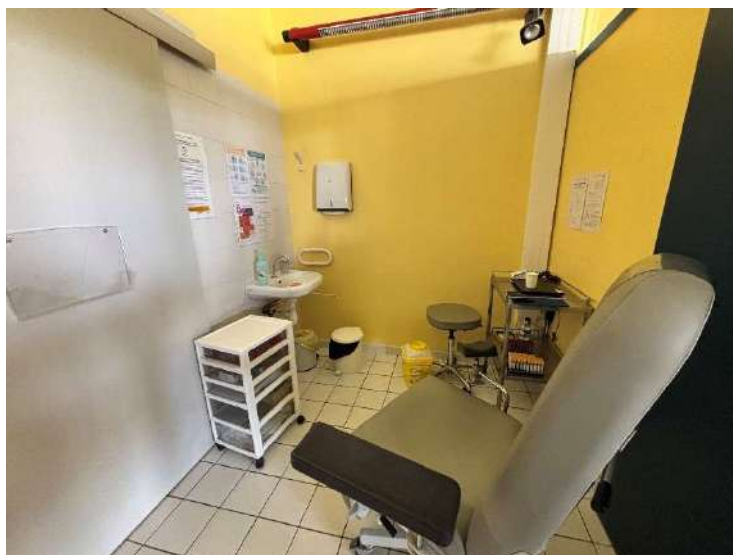
Ces locaux seront à minima éclairés en 2nd jour et idéalement en 1er jour.

≡ Pôle consultations paramédicales :

- **1 cabinet dentaire** organisé avec 1 bureau, 1 armoire, 1 plan de travail avec point d'eau et 1 fauteuil de dentiste (alimenté en eau, électricité, air comprimé et évacuation),
- **2 bureaux éducateurs** (Santé et thérapeutique) avec chacun un bureau et une zone d'accueil convivial avec 2 à 4 sièges autour d'une table basse.
- **1 atelier thérapeutique** organisé avec une table centrale pour accueillir jusqu'à 18 personnes et équipé d'un dispositif de projection. Cet atelier sera également utilisé pour les réunions du CES.

Ces locaux seront à minima éclairés en 2nd jour et idéalement en 1er jour.

- ≡ Pôle prélèvements : 4 box de prélèvements, accessibles depuis la salle d'attente et depuis le laboratoire. Chaque box est équipé d'un point d'eau, d'un fauteuil de prélèvement et d'armoires à roulettes et chariots.
- Ces box pourront être aveugles.



Exemple de box de prélèvements

Laboratoires et locaux associés

Le laboratoire est en lien direct avec les 4 box de prélèvements mais disposera également d'un accès indépendant depuis une circulation. Il dessert également la laverie, le bureau biologistes et la zone de préparation des colis et réception des prélèvements extérieurs.

Le laboratoire accueille 4 techniciens en simultanée. Il est organisé avec :

- ≡ 1 zone équipée de **linéaires de paillasse** (20 ml environ) avec 2 à 3 points d'eau et des rangements et armoires. De nombreux automates avec poste informatiques associés seront installés sur ces paillasse.
- ≡ 1 zone est réservée aux **3 frigos et aux 3 congélateurs** (équipements colonnes de dimensions standards).

- ≡ 1 zone **automate lourd** pour l'implantation au sol d'un automate COBAS PURE pesant 400 kg (fiche technique jointe au dossier de consultations) avec possibilité pour le technicien de travailler autour de l'automate.
- ≡ 1 zone avec 2 bureaux et une imprimante multifonctions.

Ce local sera éclairé en 2nd jour. **La température de ce local sera maîtrisée** avec un maximum absolu à 25°C et un minimum de 15°C (températures acceptables vis-à-vis des réactifs utilisés).



Automate au sol

Une laverie sera implantée en lien direct avec le laboratoire. Elle sera équipée d'une paillasse avec point d'eau et d'équipements de type lave-vaisselle. Le renouvellement d'air sera adapté à l'équipement prévu.

Un local préparation des colis et réception des prélèvements extérieurs sera aménagé en lien direct avec le laboratoire. Ce local sera facilement accessible par les livreurs (technicien CES) en charge des livraisons et réceptions. L'accès au parking devra être facilité.

Ce local sera équipé d'un linéaire de paillasse avec rangements en dessous et au-dessus, d'une sorbonne et d'un placard mural.

Un bureau biologistes, à 2 postes de travail sera positionné, idéalement, en lien avec le laboratoire. Ce bureau sera autant que faire se peut, éclairé en 1^{er} jour (à minima en 2nd jour).

Un local de stockage des réactifs et consommables sera aménagé à proximité du laboratoire. Ce local sera également maintenu en température dans les mêmes conditions que le laboratoire.

Le pôle administratif

Ce pôle sera aménagé à l'arrière des box d'accueil. Il sera prévu :

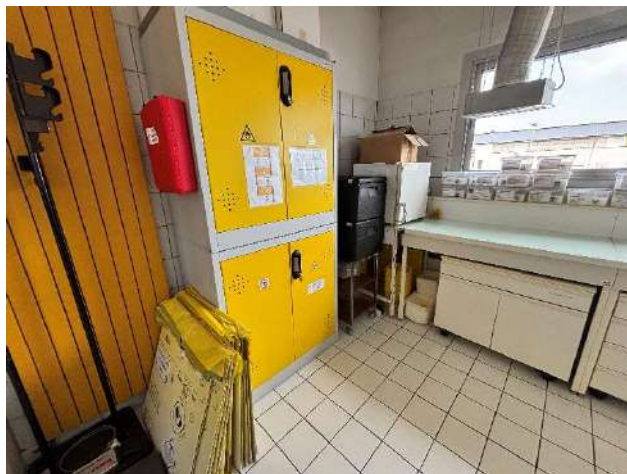
- ≡ **Un bureau back-office** à 2 postes de travail (prévoir environ 3m² de plan de travail par poste afin de travailler sur les dossiers de façon adaptée) et équipé de 3 armoires et 2 imprimantes multifonctions. Ce bureau disposera d'une large liaison visuelle sur les box d'accueil,
- ≡ **Un bureau Responsable** à 1 poste de travail,

≡ **Un bureau Cadre administratif** à 1 poste de travail.

Le bureau de Direction, à 1 poste de travail, est intégré au pôle de Direction en R+3.

Locaux de stockage

Un local déchets DASRI sera prévu, à proximité du laboratoire. Il sera équipé d'une armoire spécifique.



Armoire DASRI du CES

Un local de stockage pour les réserves médicales et vaccins sera prévu. Il sera équipé de rayonnages et d'une armoire froide sécurisée pour les vaccins. Il sera situé idéalement à proximité des bureaux de consultations infirmiers.

Un local de stockage divers équipé de rayonnages sera également prévu (fournitures...).

Locaux du personnel

Le CES disposera **d'une tisanerie pour le personnel** équipée d'une kitchenette avec plan de travail avec point d'eau, rangements et frigo et d'une table pour 4 à 6 personnes. Ce local pourra être éclairé en 2nd jour.

Un local vestiaire sera prévu et permettra le roulement des blouses du personnel avec un prestataire extérieur. Sa localisation devra donc être judicieusement pensée avec un accès libre et aisé pour un prestataire extérieur et facilement accessible par le personnel à son arrivée.

Schéma fonctionnel

Cf. page suivante.

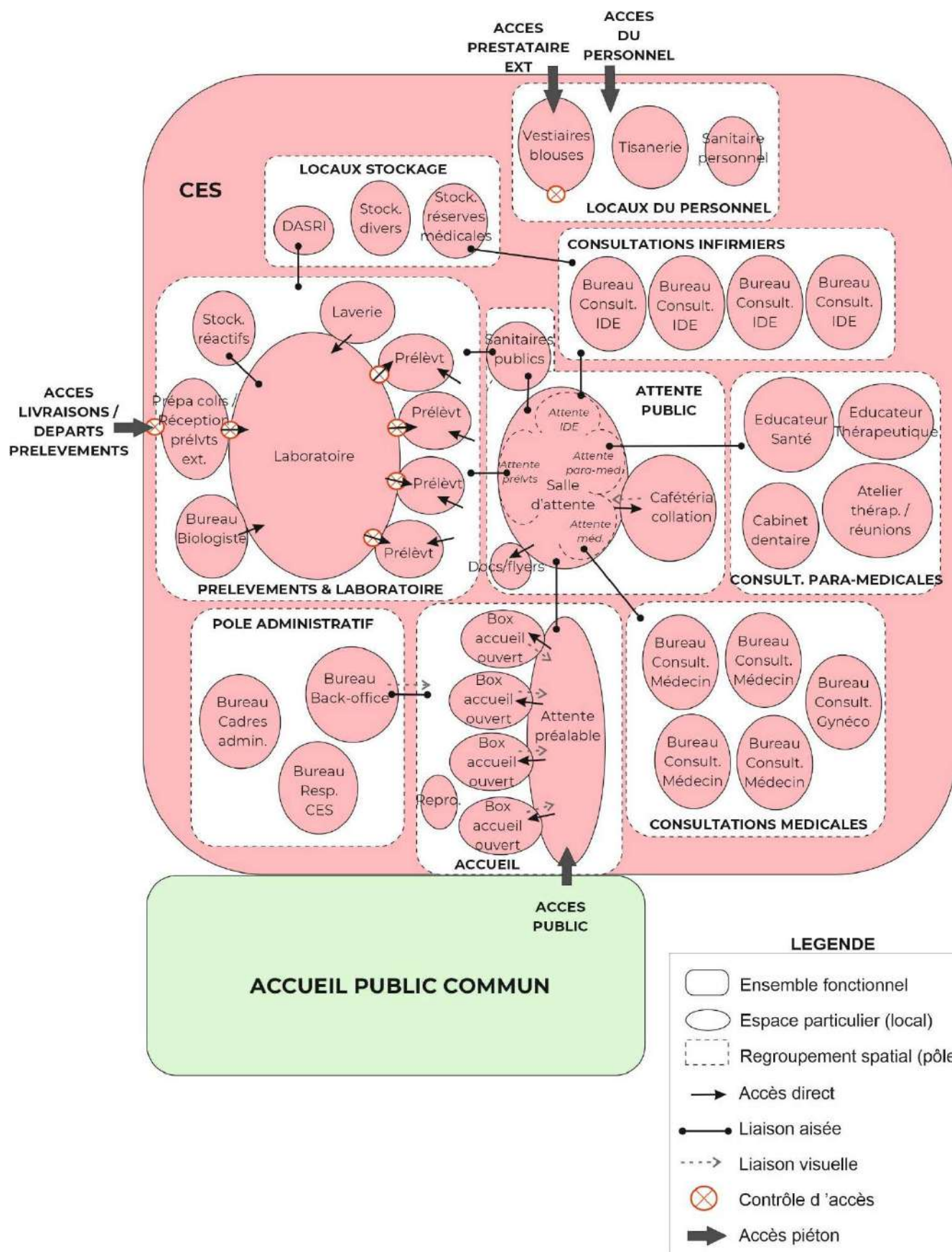


Tableau des surfaces théoriques des entités hébergées accueillant du public

En rouge, sont identifiés les locaux considérés comme non modifiés par le projet dans leur localisation. En rose, sont identifiés les locaux partagés des services

	Secteurs bâtis	Nb	PROGRAMME				Résidents	Niveau envisagé	Existant non modifié	Commentaires
			SU m²	SU Totale m²	Ratio SUB/SU	SUB				
D - SERVICES HERBEGES	DIRECTION MEDICALE			257 m²	1,20	308 m²	21	1er		
	Bureaux			164 m²	1,20	197 m²	21			
	Bureau Direction	1	16 m²	pm		x	1			Bureau à prévoir à l'étage de la Direction
	Bureau responsable administrative	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Bureaux partagés praticiens	3	24 m²	72 m²		x	9			bureaux partagés 3 praticiens
	Plateau administratif	1	80 m²	80 m²		x	10			
	Accueil du public			60 m²	1,20	72 m²	0			
	Bureau de consultations	3	14 m²	42 m²		x				
	Attente associée	12	1,5 m²	18 m²		x				2 places/ zone d'accueil
	Autres locaux			15 m²	1,20	18 m²	0			
	Salle de réunions	1	20 m²	pm		x				mutualisée à l'échelle du bâtiment
	Local classement	1	15 m²	15 m²		x				
	Local serveur	1	8 m²	pm		x				mutualisé dans le local serveur commun
	Locaux partagés			18 m²	1,20	22 m²	0			potentiel de 3 postes de travail complémentaires
	Bulle confidentialité	3	6 m²	18 m²		x				utilisée également par les praticiens pour la télémedecine
	CARSAT / SERVICE SOCIAL			98 m²	1,20	118 m²	10			
	Bureaux			80 m²	1,20	96 m²	9	Rdc		
	Bureau Responsable	1	16 m²	16 m²		x	1			
	Plateau CARSAT	1	64 m²	64 m²		x	8			
	Accueil du public			pm	1,20		1	R+1		prévu en accueil commun
	Poste îlot d'accueil	1	8 m²	pm			1			
	Box d'accueil fermé très confidentiel	1	10 m²	pm						
	Attente associée	2	1,5 m²	pm						
	Autres locaux			pm	1,20		0	Rdc		
	Salle de réunions	1	25 m²	pm						
	Locaux partagés			18 m²	1,20	22 m²	0	Rdc		potentiel de 3 postes de travail complémentaire
	Bureau de passage	1	12 m²	12 m²		x	0			
	Bulle confidentialité	1	6 m²	6 m²		x	0			
	CES			513 m²	1,20	616 m²	24	1er		
	Locaux d'accueil du public			319 m²	1,20	383 m²	14	1er		
	Accueil			39 m²	1,20	47 m²	2			
	Attente préalable CES	1	5 m²	5 m²						Accessible depuis l'accueil commun. Dessert les 4 box d'accueil
	Box d'accueil	4	7 m²	28 m²			2			box ouverts sur hall. A l'arrière, rayonnages pour banettes
	Espace repro (proche box)	1	6 m²	6 m²		x				
	Attente			61 m²	1,20	73 m²	0			
	Salle d'attente consultations / prélèvements 25 places	25	1,2 m²	30 m²		x				Organisé autour de 4 zones (attente IDE, attente médecins, attente para-médicale, attente prélèvements)
	Cafétéria / collation du public	1	20 m²	20 m²		x				ouvert sur la salle d'attente avec large vision entre les 2 espaces
	Sanitaires publics	1	8 m²	8 m²		x				à proximité des salles de prélèvements. 1 sas desservant 3 sanitaires dont 1 PMR
	Stockage docs/flyers	1	3 m²	3 m²		x				lien direct sur salle d'attente
	Consultations IDE			52 m²	1,20	62 m²	4			
	Bureau de consultations IDE	4	13 m²	52 m²		x	4			1 bureau, 1 espace deshabillage, 1 table d'examen, 1 point d'eau. Fort renouvellement d'air nécessaire aux examens de
	Consultations médicales			75 m²	1,20	90 m²	5			
	Bureau de consultations médecins	4	15 m²	60 m²		x	4			1 bureau, 1 espace deshabillage, 1 table d'examen, 1 point d'eau
	Bureau de consultations gynécologique	1	15 m²	15 m²		x	1			1 bureau, 1 espace deshabillage, 1 table d'examen, 1 point d'eau
	Consultations para-médicales			68 m²	1,20	82 m²	3			
	Cabinet dentaire	1	15 m²	15 m²		x	1			1 bureau, 1 siège dentaire avec eau et air comprimé, 1 point d'eau
	Salle Educateur Santé	1	20 m²	20 m²		x	1			1 bureau, 1 espace avec 4 fauteuils et 1 table basse
	Salle Educateur thérapeutique	1	15 m²	15 m²		x	1			1 bureau, 1 espace avec 2 fauteuils et 1 table basse
	Atelier thérapeutique / Réunions	1	18 m²	18 m²		x				salle de réunions jusqu'à 15 places
	Prélèvements			24 m²	1,20	29 m²	0			
	Cabine de prélèvement	4	6 m²	24 m²		x				1 fauteuil de prélèvement, 1 point d'eau, chariots de matériel

Réhabilitation du bâtiment siège administratif de la CPAM de Lot-et-Garonne à Agen

	Secteurs bâtis	Nb	PROGRAMME				Résidents	Niveau envisagé	Existant non modifié	Commentaires
			SU m²	SU Totale m²	Ratio SUB/SU	SUB				
D - SERVICES HERBERGES	CES			513 m²	1,20	616 m²	24	1er		
	Laboratoire et locaux associés			105 m²	1,20	126 m²	5	1er		
	Laboratoire			80 m²	1,20	96 m²	3			
	Laboratoire	1	70 m²	70 m²		x	3			20 ml de paillasse avec points d'eau et automates, 1 automate au sol, 3 frigos, 3 congélateurs, 3 armoires, 2 postes de travail, 2 imprimantes, placards muraux Lien direct sur les 4 salles de prélèvements, l'espace préparation et le bureau biologistes Maintenance de température impérativement en dessous de 25°C
	Laverie	1	10 m²	10 m²		x				5 ml de paillasse avec point d'eau
	Préparation colis / réception			15 m²	1,20	18 m²	0			
	Espace de mise sous pli pour envois / réception prélèvements extérieurs	1	15 m²	15 m²		x				4 ml de paillasse avec 1 point d'eau et équipé d'une sorbonne. Rayonnages Accès sécurisé aisé depuis un ascenseur pour atteindre parking. Accès direct sur labo
	Bureau			12 m²	1,20	14 m²	2			
	Bureau biologistes	1	12 m²	12 m²		x	2			1 bureau à 2 postes de travail, 1 armoire. Lien direct sur labo
	Locaux de stockage			10 m²	1,20	12 m²	0			
	Local de stockage réactifs/consommables	1	10 m²	10 m²		x				Maintenance de température impérativement en dessous de 25°C
	Pôle administratif			44 m²	1,20	53 m²	5	1er		
	Bureau Direction	1	16 m²	pm		x	1			Bureau à implanter à l'étage de direction
	Bureau responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Bureau cadre administratif	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Bureau back-office	1	20 m²	20 m²		x	2			proximité immédiate des box d'accueil. 2 postes de travail avec pour chacun 1 emplacement confortable pour gérer les dossiers 1 armoire dédiée aux dossiers médicaux en cours de traitement
	Locaux de stockage			25 m²	1,20	30 m²	0	1er		
	Local DASRI	1	5 m²	5 m²		x				Armoire DASRI. A proximité immédiate du labo
	Local réserves médicales / vaccins	1	10 m²	10 m²		x				y compris armoire sécurisée pour les vaccins. Proximité bureaux IDE
	Local de stockage divers	1	10 m²	10 m²		x				
	Locaux du personnel			20 m²	1,20	24 m²		1er		
	Tisanerie	1	10 m²	10 m²		x				
	Vestiaire blouses	1	10 m²	10 m²		x				accessible par un prestataire extérieur pour le roulement des blouses
	Sanitaire de proximité	2	4 m²	pm		x				suivant projet pourra être mutualisé à l'échelle du bâtiment
	Archives				1,20					
	Local Archives	1	10 m²	pm						mutualisation avec archives CPAM
	Local serveur				1,20					
	Local serveurs	1	8 m²	pm						mutualisation avec serveur central CPAM
TOTAL SERVICES HERBERGES				870 m²	1,20	1 044 m²	55			

d) Les espaces tertiaires

La Direction Générale

Service	Nombre d'ETP	Nombre de résidents
Direction Générale CPAM Agen	15	12

Ce service sera implanté en R+3.

Description des locaux

Ce service tertiaire sera organisé autour :

≡ D'un pôle Direction composé de :

- **1 bureau de Direction**, à 1 poste de travail et équipé d'une table de réunions pour 6 personnes
- **6 bureaux de Direction**, à 1 poste de travail
- **1 bureau de passage** à 1 poste de travail pour la Présidence

≡ D'un pôle DOPA composé de :

- **1 plateau DOPA** à 4 postes de travail
- **1 bureau Communication** à 3 postes de travail

Des espaces de passage ou bulles de confidentialité seront proposés pour offrir 3 postes de travail complémentaires.

Le service utilisera les salles de réunions mutualisées du bâtiment. La grande salle de réunions existantes sera maintenue ainsi que la salle Evolution.

Tableau des surfaces théoriques de la Direction Générale

En rouge, sont identifiés les locaux considérés comme non modifiés par le projet dans leur localisation. En rose, sont identifiés les locaux partagés au sein des services.

	Secteurs bâtis	Nb	PROGRAMME				Résidents	Niveau envisagé	Existant non modifié	Commentaires
			SU m²	SU Totale m²	Ratio SUB/SU	SUB				
A - DIRECTIONS	DIRECTION GENERALE	13		179 m²	1,20	215 m²	12	3ème		
	Présidence			9 m²	1,20	11 m²	0	3ème		potentiel de 1 poste de travail complémentaire
	Bureau partagé	1	9 m²	9 m²			0			
	Directeurs			120 m²	1,20	144 m²	5	3ème		
	Bureau Direction	1	24 m²	24 m²		x	1			
	Bureau Direction Adjoint DROS	1	16 m²	16 m²		x	1			
	Bureau Direction DPRS	1	16 m²	16 m²		x	1			
	Bureau Direction DCF	1	16 m²	16 m²		x	1			
	Bureau Attaché de direction DOPA	1	16 m²	16 m²		x	1			
	Bureau Direction médicale	1	16 m²	16 m²		x	0			effectif résident intégré au service Direction médicale
	Bureau Direction DCES	1	16 m²	16 m²		x	0			effectif résident intégré au service CES
	Service DOPA			32 m²	1,20	38 m²	7	3ème		
	Responsable stratégique			0 m²	1,20	0 m²	0			
	Bureau responsable DOPA	1	16 m²	pm		x	0			compris Direction
	DOPA			32 m²	1,20	38 m²	4			
	Plateau DOPA	1	32 m²	32 m²		x	4			
	Communication			24 m²	1,20	29 m²	3			
	Bureau communication	1	24 m²	24 m²		x	3			
	Locaux partagés			18 m²	1,20	22 m²	0	3ème		potentiel de 3 postes de travail complémentaire
	Bureau de passage	1	12 m²	12 m²		x	0			
	Bulle confidentialité	1	6 m²	6 m²		x	0			

La DROS (Direction des Ressources et de l'Offre de Soins)

Service	Nombre d'ETP	Nombre de résidents
DROS	49	40

Ce service sera implanté principalement en R+2 pour les espaces tertiaires. Les moyens généraux seront maintenus en rez-de-chaussée pour leur proximité avec les espaces techniques existants (imprimerie, économat...). La Direction DROS et son secrétariat sont implantés en R+3 au sein du pôle Direction.

Description des locaux

Ce service tertiaire sera organisé autour :

- ≡ D'un pôle Direction (en R+3) composé de :
 - **1 bureau de secrétariat de Direction**, à 1 poste de travail, contigu à l'un des 6 bureaux de Direction du pôle Direction
- ≡ D'un Département Administration Générale composé de :
 - **1 bureau Responsable stratégique**, à 1 poste de travail et table de réunions 4 places,
 - **1 Pôle RH** avec :
 - ≡ **1 bureau Responsable à 1 poste de travail**,
 - ≡ **1 bureau Responsable adjoint à 1 poste de travail**,
 - ≡ **1 bureau RH à 3 postes de travail**,
 - **1 Pôle Moyens Généraux** (en Rdc) avec :
 - ≡ **2 bureaux Cadres à 1 poste de travail**,
 - ≡ **1 bureau Marchés à 3 postes de travail**,
 - **1 pôle Immobilier MSSI / Projet RSI** avec :
 - ≡ **1 bureau Chargé Immobilier et MSSI**, à 1 poste de travail
 - ≡ **1 bureau Coordo. Projet RSI**, à 1 poste de travail
 - **1 Pôle Ateliers et Logistique** composé des locaux existants en Rdj et R-2 au sein desquels il n'est pas envisagé de travaux.
- ≡ D'un Département Informatique composé de :
 - **1 bureau Responsable**, à 1 poste de travail,
 - 1 pôle Développement avec :
 - ≡ **1 bureau Responsable adjoint**, à 1 poste de travail,
 - ≡ **1 plateau Développement à 3 postes de travail**,
 - **1 plateau Info Prod**, à 5 postes de travail
 - **1 atelier informatique** avec plan de travail périphérique et armoires de stockage, en lien direct avec le plateau Info Prod.
- ≡ D'un Département Accompagnement des Offreurs de Soins composé de :
 - **1 bureau Responsable stratégique**, à 1 poste de travail et table de réunions 4 places,
 - **2 bureaux Responsable**, à 1 poste de travail,
 - **1 plateau Cadres Accompagnateurs Offreurs de soins**, à 8 postes de travail
 - **1 plateau Agents Accompagnateurs Offreurs de soins**, à 4 postes de travail.

Des espaces de passage ou bulles de confidentialité seront proposés pour offrir 8 postes de travail complémentaires.

Le service utilisera les salles de réunions mutualisées du bâtiment.

Tableau des surfaces théoriques de la DROS

En rouge, sont identifiés les locaux considérés comme non modifiés par le projet dans leur localisation. En rose, sont identifiés les locaux partagés au sein de la Direction.

	Secteurs bâtis	Nb	PROGRAMME				Résidents	Niveau envisagé	Existant non modifié	Commentaires
			SU m²	SU Totale m²	Ratio SUB/SU	SUB				
A - DIRECTIONS	DROS	37		873 m²		518 m²	40			
	Direction			12 m²	1,20	14 m²	1	3ème		
	Bureau Direction Adjoint DROS	1	16 m²	pm		x	0			compris Direction
	Bureau Secrétariat de Direction	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Département Administration Générale			577 m²		163 m²	14			
	Responsable stratégique			16 m²	1,20	19 m²	1	2ème		
	Bureau Responsable stratégique	1	16 m²	16 m²		x	1			
	Ressources humaines			48 m²	1,20	58 m²	5	2ème		
	Bureau Responsables RH	2	12 m²	24 m²		x	2			
	Bureau RH	1	24 m²	24 m²		x	3			
	Moyens Généraux			48 m²	1,20	58 m²	5			
	Bureau Cadre MG	2	12 m²	24 m²		x	2	Rdc		
	Bureau Marchés	1	24 m²	24 m²		x	3	Rdc		
	Immobilier et MSSI			24 m²	1,20	29 m²	2	2ème		
	Bureau Chargé mission immo et MSSI	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Bureau Coordo projet RSI	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Ateliers et logistiques			441 m²	1,20		1	Rdj et R-2		
	Atelier	1	45 m²	45 m²				Rdj	X	
	Economat	1	100 m²	101 m²				Rdj	X	
	Stockages R-2	3		81 m²				R-2	X	
	Stockage logistique	1	24 m²	24 m²				Rdj	X	
	Stockage Atelier	1	11 m²	11 m²				Rdj	X	
	Stockage informatique	1	29 m²	29 m²				Rdj	X	
	Quai déchargement	1	41 m²	41 m²				Rdj	X	
	Local Reprographie / imprimerie	1	52 m²	52 m²			1	Rdj	X	
	Local stockage Reprographie / imprimerie	2		57 m²				Rdc	X	
	Département Informatique			108 m²	1,20	130 m²	10	2ème		
	Responsable			12 m²	1,20	14 m²	1			
	Bureau Responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Développement			36 m²	1,20	43 m²	4			
	Bureau Responsable Adjoint	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Plateau Développement	1	24 m²	24 m²		x	3			
	Info Prod			40 m²	1,20	48 m²	5			
	Plateau info prod	1	40 m²	40 m²		x	5			
	Atelier / Stockage			20 m²	1,20	24 m²	0			
	Atelier informatique / stockage	1	20 m²	20 m²		x		2ème	x	
	Département Accompagnement des Offreurs de soins			132 m²	1,20	158 m²	15	2ème		
	Responsables			40 m²	1,20	48 m²	3			
	Bureau Responsable stratégique	1	16 m²	16 m²		x	1			
	Bureau Responsable	2	12 m²	24 m²		x	2			
	Plateaux Accompagnement Offreurs soins			92 m²	1,20	110 m²	12			
	Plateau Cadres	1	64 m²	64 m²		x	8			
	Plateau agents	1	28 m²	28 m²		x	4			
	Locaux partagés			44 m²	1,20	53 m²	0	2ème		potentiel de 8 postes de travail complémentaires
	Bureau de passage	2	16 m²	32 m²		x	0			
	Bulle confidentialité	2	6 m²	12 m²		x	0			

La DCF (Direction Comptabilité et Financière)

Service	Nombre d'ETP	Nombre de résidents
DCF	26	21

Ce service sera implanté en R+2. Idéalement, il sera situé à proximité d'une circulation verticale menant directement au Pôle Direction du R+3.

Description des locaux

Ce service tertiaire sera organisé autour :

- ≡ D'une unité Comptabilité composée de :
 - **1 bureau « Fondé de pouvoir »**, à 1 poste de travail,
 - **1 bureau Manager Compta** à 1 poste de travail et équipé d'un coffre-fort,
 - **1 plateau Comptabilité**, à 6 postes de travail.
- ≡ D'une unité LCF composée de :
 - **1 bureau Responsable**, à 1 poste de travail,
 - **1 plateau LCF**, à 3 postes de travail,
- ≡ D'une unité MRCI composée de :
 - **1 bureau Responsable**, à 1 poste de travail,
 - **1 plateau MRCI**, à 9 postes de travail,

Des espaces de passage ou bulles de confidentialité seront proposés pour offrir 4 postes de travail complémentaires.

Le service utilisera les salles de réunions mutualisées du bâtiment.

Tableau des surfaces théoriques de la DCF

En rouge, sont identifiés les locaux considérés comme non modifiés par le projet dans leur localisation. En rose, sont identifiés les locaux partagés au sein de la Direction.

	Secteurs bâtis	Nb	PROGRAMME				Résidents	Niveau envisagé	Existant non modifié	Commentaires
			SU m²	SU Totale m²	Ratio SUB/SU	SUB				
A - DIRECTIONS	DIRECTION COMPTABLE ET FINANCIERE	9		178 m²	1,20	214 m²	21	2ème		
	Unité Comptabilité			72 m²	1,20	86 m²	8	2ème		
	Bureau Responsable Fondé Pouvoir	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Bureau Manager Compta	1	12 m²	12 m²		x	1			coffre-fort
	Plateau Comptabilité	1	48 m²	48 m²		x	6			
	Unité LCF			24 m²	1,20	29 m²	3	2ème		
	Bureau Responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Plateau LCF	1	24 m²	24 m²		x	3			
	Unité MRCI			84 m²	1,20	101 m²	10	2ème		
	Bureau Responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Plateau MRCI	1	72 m²	72 m²		x	9			
	Locaux partagés			22 m²	1,20	26 m²	0	2ème		potentiel de 4 postes de travail complémentaire
	Bureau de passage	1	16 m²	16 m²		x	0			
	Bulle confidentialité	1	6 m²	6 m²		x	0			

La DPRS / DEPARTEMENT PRESTATIONS ET AFFAIRES JURIDIQUES

Service	Nombre d'ETP	Nombre de résidents
DPRS / PRESTA & AFFAIRES JURIDIQUES	82	62

Ce service sera implanté en R+2. Les locaux Courrier et Numérisation du service Frais de Santé seront maintenus à leur emplacement en Rdc pour leur proximité avec les boîtes aux lettres et l'ascenseur.

Description des locaux

Ce service tertiaire sera organisé autour :

- ≡ **D'un bureau Responsable stratégique**, à 1 poste de travail et table de réunions 4 places,
- ≡ D'un Service Frais de Santé composé de :
 - **Un pôle FSP LAD**, situé à proximité du pôle PN GDPE, avec :
 - ≡ **1 bureau Manager** à 1 poste de travail,
 - ≡ **1 plateau FSP LAD** à 8 postes de travail,
 - **Un pôle PN GDPE**, situé à proximité du pôle FSD LAD, avec :
 - ≡ **1 bureau Manager**, à 1 poste de travail,
 - ≡ **1 plateau PN/GDPE** à 6 postes de travail,
 - ≡ **1 salle courrier / numérisation** à 6 postes de travail, en Rdc
 - ≡ **1 salle d'ouverture / affranchissement** en lien direct avec la salle courrier
 - **Un pôle Dépenses hospitalières**, avec :
 - ≡ **1 bureau Responsable** à 1 poste de travail,
 - ≡ **1 plateau Dépenses hospitalières** à 5 postes de travail,
- ≡ D'un Service Rentes et Risques Professionnels composé de :
 - **Un pôle Rentes**, avec :
 - ≡ **1 plateau Rentes** à 4 postes de travail,
 - **Un pôle Risques Professionnels**, avec :
 - ≡ **1 bureau Responsable Risques pro / Rentes**, à 1 poste de travail,
 - ≡ **1 plateau Risques professionnels** à 5 postes de travail,
 - **Un pôle Enquêteurs**, avec :
 - ≡ **1 bureau Enquêteurs** à 3 postes de travail.
 - ≡ Ce pôle dispose également **d'un box d'accueil fermé et confidentiel** situé dans la zone publique permettant des entretiens dans le cadre des enquêtes.
- ≡ D'un Service Indemnités Journalières composé de :
 - **1 bureau Responsable**, à 1 poste de travail,
 - **1 plateau IJ – AS/AT**, à 16 postes de travail,
 - **1 bureau CRE**, à 1 poste de travail.
- ≡ D'un Service LCF / Contentieux composé de :
 - **1 bureau Responsable**, à 1 poste de travail,
 - **1 plateau Contentieux**, à 4 postes de travail,

Des espaces de passage ou bulles de confidentialité seront proposés pour offrir 5 postes de travail complémentaires.

Le service utilisera les salles de réunions mutualisées du bâtiment.

Tableau des surfaces théoriques de la DPRS / Prestations et AJ

En rouge, sont identifiés les locaux considérés comme non modifiés par le projet dans leur localisation. En rose, sont identifiés les locaux partagés au sein du Département.

	Secteurs bâtis	Nb	PROGRAMME				Résidents	Niveau envisagé	Existant non modifié	Commentaires
			SU m²	SU Totale m²	Ratio SUB/SU	SUB				
C - DPRS	DPRS - DEPARTEMENT PRESTATIONS ET AFFAIRES JURIDIQUES	19		607 m²	1,20	728 m²	62	2ème		
	Responsable stratégique			16 m²	1,20	19 m²	1	2ème		
	Bureau Responsable stratégique	1	16 m²	16 m²		x	1			
	Service Frais de santé			263 m²	1,20	316 m²	28			
	FSP LAD			76 m²	1,20	91 m²	9	2ème		
	Bureau Manager	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Plateau FSP LAD	1	64 m²	64 m²		x	8			
	PN GDFE			135 m²	1,20	162 m²	13			Proximité FSD LAD
	Bureau Manager	1	12 m²	12 m²		x	1	2ème		
	Plateau PN/GDFE	1	48 m²	48 m²		x	6	2ème		
	Salle courrier / Numérisation	1	60 m²	60 m²		x	6	Rdc		
	Salle ouverture / affranchissement	1	15 m²	15 m²		x	0	Rdc		
	Dépenses hospitalières			52 m²	1,20	62 m²	6	2ème		
	Bureau Responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Plateau Dépenses hospitalières	1	40 m²	40 m²		x	5			
	Service Rentes et risques professionnels			108 m²	1,20	130 m²	10	2ème		
	Rentes			32 m²	1,20	38 m²	4			
	Plateau Rentes	1	32 m²	32 m²		x	4			
	Risques professionnels			52 m²	1,20	62 m²	6			
	Bureau Responsable Rentes / Risques Pro	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Plateau Risques professionnels	1	40 m²	40 m²		x	5			
	Enquêteurs			24 m²	1,20	29 m²	3			
	Bureau Enquêteurs	1	24 m²	24 m²		x	3			
	Box Réception pour enquêtes	1	10 m²	10 m²		x	0			prévu en accueil commun
	Indemnités journalières			148 m²	1,20	178 m²	18	2ème		
	Bureau Responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Plateau IJ- AS/AT	1	128 m²	128 m²		x	16			
	Bureau CRE	1	8 m²	8 m²		x	1			
	Contentieux			44 m²	1,20	53 m²	5	2ème		
	Bureau Responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Plateau Contentieux	1	32 m²	32 m²		x	4			
	Locaux partagés			28 m²	1,20	34 m²	0	2ème		potentiel de 5 postes de travail complémentaires
	Bureau de passage	1	16 m²	16 m²		x	0			
	Bulle confidentialité	2	6 m²	12 m²		x	0			

La DPRS / DEPARTEMENT ACCES AUX DROITS ET AUX SOINS

Service	Nombre d'ETP	Nombre de résidents
DPRS / DADS	45	36

Ce service sera implanté en R+2 pour sa partie tertiaire et en R+1 pour le service Accueil physique à Agen.

Description des locaux

Ce service tertiaire sera organisé autour :

- ≡ **D'un bureau Responsable stratégique**, à 1 poste de travail et table de réunions 4 places,
- ≡ **D'un Service Animation Territoriale et Numérique** composé de :
 - **1 bureau Responsable**, à 1 poste de travail,
 - **1 bureau ATN**, à 2 postes de travail,
- ≡ **D'un Service PDS GDB** composé de :
 - **1 pôle GDB**, avec :
 - ≡ **1 bureau Responsable**, à 1 poste de travail,
 - ≡ **1 plateau GDB** à 7 postes de travail,

- **Un pôle C2S + MASS**, avec :
 - ≡ **1 plateau C2S** à 7 postes de travail,
 - ≡ **1 plateau MASS** à 3 postes de travail,
- ≡ D'un Service Ecoute client et médiation composé de :
 - **1 bureau Responsable** à 1 poste de travail,
 - **1 bureau Ecoute Client et médiation** à 1 poste de travail,
- ≡ D'un Service Accueil physique à Agen, situé en Rdc en lien direct avec les box d'accueil, composé de :
 - **1 bureau Responsable**, à 1 poste de travail,
 - **1 plateau Back-office**, à 7 postes de travail, implanté à proximité des box d'accueil avec liaison visuelle sur le hall

Des espaces de passage ou bulles de confidentialité seront proposés pour offrir 8 postes de travail complémentaires.

Le service utilisera les salles de réunions mutualisées du bâtiment.

Tableau des surfaces théoriques de la DPRS / DADS

En rouge, sont identifiés les locaux considérés comme non modifiés par le projet dans leur localisation. En rose, sont identifiés les locaux partagés au sein du Département.

	Secteurs bâtis	Nb	PROGRAMME				Résidents	Niveau envisagé	Existant non modifié	Commentaires
			SU m²	SU Totale m²	Ratio SUB/SU	SUB				
C - DPRS	DPRS - DEPARTEMENT ACCES AUX DROITS ET AUX SOINS			356 m²	1,20	427 m²	36			
	Responsable stratégique			16 m²	1,20	19 m²	1	2ème		
	Bureau Responsable stratégique	1	16 m²	16 m²		x	1			
	Animation Territoriale et Numérique			28 m²	1,20	34 m²	3	2ème		
	Bureau Responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Bureau ATN	1	16 m²	16 m²		x	2			
	Service PDS GDB			180 m²	1,20	216 m²	22	2ème		
	GDB			100 m²	1,20	120 m²	12			
	Bureau Responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Plateau GDB	1	88 m²	88 m²		x	11			
	C2S + MASS			80 m²	1,20	96 m²	10			
	Plateau C2S	1	56 m²	56 m²		x	7			
	Plateau MASS	1	24 m²	24 m²		x	3			
	Service Ecoute client et médiation			20 m²	1,20	24 m²	2	2ème		proximité avec IJ à privilégier
	Bureau Responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Bureau Ecoute client et médiation	1	8 m²	8 m²		x	1			
	Service Accueil physique à Agen			68 m²	1,20	82 m²	8	1er		
	Bureau Responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Plateau back-office	1	56 m²	56 m²		x	7			
	Box d'accueil / Ilots d'accueil			pm		x				
	Locaux partagés			44 m²	1,20	53 m²	0	2ème		potentiel de 8 postes de travail complémentaires
	Bureau de passage	2	16 m²	32 m²		x	0			
	Bulle confidentialité	2	6 m²	12 m²		x	0			

5.3 RECAPITULATIF DES SURFACES THEORIQUES DES BESOINS

En rouge, sont identifiés les locaux considérés comme non modifiés par le projet dans leur localisation. En rose, sont identifiés les locaux partagés au sein des Directions ou Départements.

	Secteurs bâtis	Nb	PROGRAMME				Résidents	Niveau envisagé	Existant non modifié	Commentaires
			SU m²	SU Totale m²	Ratio SUB/SU	SUB				
LOCAUX COMMUNS	ACCUEIL COMMUN DU PUBLIC			264 m²	1,20	317 m²	0			les résidents sont comptabilisés au sein des services
	Zone Accueil / attente			145 m²	1,20	174 m²	0	Rdc et R+1		
	Entrée / accueil d'orientation			45 m²	1,20	54 m²	0	R+1		
	Sas d'entrée	1	5 m²	5 m²		x		Rdc	X	
	Hall d'entrée / attente Rdc	1	20 m²	20 m²		x		Rdc		
	Zone accueil orientation	1	10 m²	10 m²		x		Rdc		1 ilot d'accueil (résidents comptabilisés dans les services)
	Box enquêtes	1	10 m²	10 m²		x		Rdc		
	Accueil Conseil / Consultations			50 m²	1,20	60 m²	0	R+1		
	Zone d'accès R+1	1	10 m²	10 m²		x		R+1		
	Zone accueil principal / orientation	1	25 m²	25 m²		x		R+1		2 ilots d'accueil (résidents comptabilisés dans les services)
	Zone d'attente accueil principal	1	15 m²	15 m²		x		R+1		quelques places assises en amont de l'accueil principal et zone services
	Zone services			12 m²	1,20	14 m²	0	Rdc		
	Zone postes de consultation	1	12 m²	12 m²		x				plan de travail avec 3 postes informatiques en position assise
	Zone Conseil CPAM / Service social CARSAT			80 m²	1,20	96 m²	0	R+1		
	Attentes			30 m²	1,20	36 m²	0	R+1		
	Zones d'attente	20	1,5 m²	30 m²		x				à répartir à proximité des box d'accueil. 2 places / box
	Accueil fermé			50 m²	1,20	60 m²	0			
	Box d'accueil fermés tous services	4	10 m²	40 m²		x				résidents comptabilisés dans les services
	Box d'accueil fermés Service social très confidentiel	1	10 m²	10 m²		x				résidents comptabilisés dans les services
	Sanitaires			27 m²	1,20	32 m²	0	Rdc et R+1		
	Sanitaires publics Rdc	2	11 m²	22 m²		x		Rdc	X	
	Sanitaires publics R+1	1	5 m²	5 m²		x		R+1		
	SALLES DE REUNIONS			326 m²	1,20	392 m²	0			
	Grande salle de réunions (Garonne / Lot / Co-working)	1	164 m²	164 m²		x		R+3	X	potentiel de 20 postes de travail complémentaires
	Salle de réunions Evolution	1	66 m²	66 m²		x		R+3	X	potentiel de 10 postes de travail complémentaire
	Salles de réunions d'étage	2	25 m²	50 m²		x		R+1, R+2		potentiel de 6 postes de travail complémentaire
	Salle de formations	1	46 m²	46 m²		x		Rdc	X	potentiel de 6 postes de travail complémentaire

Réhabilitation du bâtiment siège administratif de la CPAM de Lot-et-Garonne à Agen

	Secteurs bâtis	Nb	PROGRAMME				Résidents	Niveau envisagé	Existant non modifié	Commentaires
			SU m²	SU Totale m²	Ratio SUB/SU	SUB				
LOCAUX COMMUNS	LOCAUX DU PERSONNEL			423 m²	1,20	508 m²	0			
	Cafétéria	1	110 m²	110 m²		x		Rdc	X	
	Tisanerie d'étage	4	10 m²	40 m²		x				
	Infirmierie	1	12 m²	12 m²		x				
	Local CE	1	35 m²	35 m²		x		Rdc	X	
	Local stockage CE	1	9 m²	9 m²		x		Rdc	X	
	Local syndical	4	12 m²	48 m²		x		Rdc		1 local syndical à aménager en complément des 3 existants non modifiés en Rdj
	Sanitaires du personnel	15		149 m²		x		tous niveau	X	Surfaces optimisées pour y intégrer des douches pour le personnel
	Douches du personnel	5	4 m²	20 m²		x		sur plusieurs niveaux		A aménager au sein des blocs sanitaires existants, 1 à 2 douches par niveau (soit hommes, soit femmes) afin de permettre une optimisation. Au total, 2 douches hommes et 3 douches femmes avec pour chaque sexe 1 douche PMR
	ENTRETIEN DES LOCAUX			25 m²	1,20	30 m²	0			
A - DIRECTIONS	Local entretien	5	5 m²	25 m²		x		tous niveaux		
	ARCHIVES			325 m²	1,20		0			
	Locaux Archives	5		325 m²				Rdj	X	
	TOTAL LOCAUX COMMUNS			1 363 m²	0,91	1 246 m²	0			
	DIRECTION GENERALE	13		179 m²	1,20	215 m²	12	3ème		
	Présidence			9 m²	1,20	11 m²	0	3ème		potentiel de 1 poste de travail complémentaire
	Bureau partagé	1	9 m²	9 m²			0			
	Directeurs			120 m²	1,20	144 m²	5	3ème		
	Bureau Direction	1	24 m²	24 m²		x	1			
	Bureau Direction Adjoint DROS	1	16 m²	16 m²		x	1			
	Bureau Direction DPRS	1	16 m²	16 m²		x	1			
	Bureau Direction DCF	1	16 m²	16 m²		x	1			
	Bureau Attaché de direction DOPA	1	16 m²	16 m²		x	1			
	Bureau Direction médicale	1	16 m²	16 m²		x	0			effectif résident intégré au service Direction médicale
	Bureau Direction DCES	1	16 m²	16 m²		x	0			effectif résident intégré au service CES
	Service DOPA			32 m²	1,20	38 m²	7	3ème		
	Responsable stratégique			0 m²	1,20	0 m²	0			
	Bureau responsable DOPA	1	16 m²	pm		x	0			compris Direction
	DOPA			32 m²	1,20	38 m²	4			
	Plateau DOPA	1	32 m²	32 m²		x	4			
	Communication			24 m²	1,20	29 m²	3			
	Bureau communication	1	24 m²	24 m²		x	3			
	Locaux partagés			18 m²	1,20	22 m²	0	3ème		potentiel de 3 postes de travail complémentaire
	Bureau de passage	1	12 m²	12 m²		x	0			
	Bulle confidentialité	1	6 m²	6 m²		x	0			

Réhabilitation du bâtiment siège administratif de la CPAM de Lot-et-Garonne à Agen

	Secteurs bâtis	Nb	PROGRAMME				Résidents	Niveau envisagé	Existant non modifié	Commentaires
			SU m²	SU Totale m²	Ratio SUB/SU	SUB				
A - DIRECTIONS	DROS	37		873 m²		518 m²	40			
	Direction			12 m²	1,20	14 m²	1	3ème		
	Bureau Direction Adjoint DROS	1	16 m²	pm		x	0			compris Direction
	Bureau Secrétariat de Direction	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Département Administration Générale			577 m²		163 m²	14			
	Responsable stratégique			16 m²	1,20	19 m²	1	2ème		
	Bureau Responsable stratégique	1	16 m²	16 m²		x	1			
	Ressources humaines			48 m²	1,20	58 m²	5	2ème		
	Bureau Responsables RH	2	12 m²	24 m²		x	2			
	Bureau RH	1	24 m²	24 m²		x	3			
	Moyens Généraux			48 m²	1,20	58 m²	5			
	Bureau Cadre MG	2	12 m²	24 m²		x	2	Rdc		
	Bureau Marchés	1	24 m²	24 m²		x	3	Rdc		
	Immobilier et MSSI			24 m²	1,20	29 m²	2	2ème		
	Bureau Chargé mission immo et MSSI	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Bureau Coordo projet RSI	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Ateliers et logistiques			441 m²	1,20		1	Rdj et R-2		
	Atelier	1	45 m²	45 m²				Rdj	X	
	Economat	1	100 m²	101 m²				Rdj	X	
	Stockages R-2	3		81 m²				R-2	X	
	Stockage logistique	1	24 m²	24 m²				Rdj	X	
	Stockage Atelier	1	11 m²	11 m²				Rdj	X	
	Stockage informatique	1	29 m²	29 m²				Rdj	X	
	Quai déchargement	1	41 m²	41 m²				Rdj	X	
	Local Reprographie / imprimerie	1	52 m²	52 m²			1	Rdj	X	
	Local stockage Reprographie / imprimerie	2		57 m²				Rdc	X	
	Département Informatique			108 m²	1,20	130 m²	10	2ème		
	Responsable			12 m²	1,20	14 m²	1			
	Bureau Responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Développement			36 m²	1,20	43 m²	4			
	Bureau Responsable Adjoint	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Plateau Développement	1	24 m²	24 m²		x	3			
	Info Prod			40 m²	1,20	48 m²	5			
	Plateau info prod	1	40 m²	40 m²		x	5			
	Atelier / Stockage			20 m²	1,20	24 m²	0			
	Atelier informatique / stockage	1	20 m²	20 m²		x		2ème	x	

Réhabilitation du bâtiment siège administratif de la CPAM de Lot-et-Garonne à Agen

	Secteurs bâtis	Nb	PROGRAMME				Résidents	Niveau envisagé	Existant non modifié	Commentaires
			SU m²	SU Totale m²	Ratio SUB/SU	SUB				
A - DIRECTIONS	DROS	37		873 m²		518 m²	40			
	Département Accompagnement des Offreurs de soins			132 m²	1,20	158 m²	15	2ème		
	Responsables			40 m²	1,20	48 m²	3			
	Bureau Responsable stratégique	1	16 m²	16 m²		x	1			
	Bureau Responsable	2	12 m²	24 m²		x	2			
	Plateaux Accompagnement Offreurs soins			92 m²	1,20	110 m²	12			
	Plateau Cadres	1	64 m²	64 m²		x	8			
	Plateau agents	1	28 m²	28 m²		x	4			
	Locaux partagés			44 m²	1,20	53 m²	0	2ème		potentiel de 8 postes de travail complémentaires
	Bureau de passage	2	16 m²	32 m²		x	0			
	Bulle confidentialité	2	6 m²	12 m²		x	0			
	DIRECTION COMPTABLE ET FINANCIERE	9		178 m²	1,20	214 m²	21	2ème		
	Unité Comptabilité			72 m²	1,20	86 m²	8	2ème		
	Bureau Responsable Fondé Pouvoir	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Bureau Manager Compta	1	12 m²	12 m²		x	1			coffre-fort
	Plateau Comptabilité	1	48 m²	48 m²		x	6			
	Unité LCF			24 m²	1,20	29 m²	3	2ème		
	Bureau Responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Plateau LCF	1	24 m²	24 m²		x	3			
	Unité MRCI			84 m²	1,20	101 m²	10	2ème		
	Bureau Responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Plateau MRCI	1	72 m²	72 m²		x	9			
	Locaux partagés			22 m²	1,20	26 m²	0	2ème		potentiel de 4 postes de travail complémentaire
	Bureau de passage	1	16 m²	16 m²		x	0			
	Bulle confidentialité	1	6 m²	6 m²		x	0			
	TOTAL DIRECTIONS			1 230 m²	0,77	947 m²	73			

Réhabilitation du bâtiment siège administratif de la CPAM de Lot-et-Garonne à Agen

	Secteurs bâtis	Nb	PROGRAMME				Résidents	Niveau envisagé	Existant non modifié	Commentaires
			SU m²	SU Totale m²	Ratio SUB/SU	SUB				
C - DPRS	DPRS - DEPARTEMENT PRESTATIONS ET AFFAIRES JURIDIQUES	19		607 m²	1,20	728 m²	62	2ème		
	Responsable stratégique			16 m²	1,20	19 m²	1	2ème		
	Bureau Responsable stratégique	1	16 m²	16 m²		x	1			
	Service Frais de santé			263 m²	1,20	316 m²	28			
	FSP LAD			76 m²	1,20	91 m²	9	2ème		
	Bureau Manager	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Plateau FSP LAD	1	64 m²	64 m²		x	8			
	PN GDFE			135 m²	1,20	162 m²	13			Proximité FSD LAD
	Bureau Manager	1	12 m²	12 m²		x	1	2ème		
	Plateau PN/GDFE	1	48 m²	48 m²		x	6	2ème		
	Salle courrier / Numérisation	1	60 m²	60 m²		x	6	Rdc		
	Salle ouverture / affranchissement	1	15 m²	15 m²		x	0	Rdc		
	Dépenses hospitalières			52 m²	1,20	62 m²	6	2ème		
	Bureau Responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Plateau Dépenses hospitalières	1	40 m²	40 m²		x	5			
	Service Rentes et risques professionnels			108 m²	1,20	130 m²	10	2ème		
	Rentes			32 m²	1,20	38 m²	4			
	Plateau Rentes	1	32 m²	32 m²		x	4			
	Risques professionnels			52 m²	1,20	62 m²	6			
	Bureau Responsable Rentes / Risques Pro	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Plateau Risques professionnels	1	40 m²	40 m²		x	5			
	Enquêteurs			24 m²	1,20	29 m²	3			
	Bureau Enquêteurs	1	24 m²	24 m²		x	3			
	Box Réception pour enquêtes	1	10 m²	pm		x	0			prévu en accueil commun
	Indemnités journalières			148 m²	1,20	178 m²	18	2ème		
	Bureau Responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Plateau IJ- AS/AT	1	128 m²	128 m²		x	16			
	Bureau CRE	1	8 m²	8 m²		x	1			
	Contentieux			44 m²	1,20	53 m²	5	2ème		
	Bureau Responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Plateau Contentieux	1	32 m²	32 m²		x	4			
	Locaux partagés			28 m²	1,20	34 m²	0	2ème		potentiel de 5 postes de travail complémentaires
	Bureau de passage	1	16 m²	16 m²		x	0			
	Bulle confidentialité	2	6 m²	12 m²		x	0			

Réhabilitation du bâtiment siège administratif de la CPAM de Lot-et-Garonne à Agen

	Secteurs bâtis	Nb	PROGRAMME				Résidents	Niveau envisagé	Existant non modifié	Commentaires
			SU m²	SU Totale m²	Ratio SUB/SU	SUB				
C - DPRS	DPRS - DEPARTEMENT ACCES AUX DROITS ET AUX SOINS			356 m²	1,20	427 m²	36			
	Responsable stratégique			16 m²	1,20	19 m²	1	2ème		
	Bureau Responsable stratégique	1	16 m²	16 m²		x	1			
	Animation Territoriale et Numérique			28 m²	1,20	34 m²	3	2ème		
	Bureau Responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Bureau ATN	1	16 m²	16 m²		x	2			
	Service PDS GDB			180 m²	1,20	216 m²	22	2ème		
	GDB			100 m²	1,20	120 m²	12			
	Bureau Responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Plateau GDB	1	88 m²	88 m²		x	11			
	C2S + MASS			80 m²	1,20	96 m²	10			
	Plateau C2S	1	56 m²	56 m²		x	7			
	Plateau MASS	1	24 m²	24 m²		x	3			
	Service Ecoute client et médiation			20 m²	1,20	24 m²	2	2ème		proximité avec IJ à privilégier
	Bureau Responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Bureau Ecoute client et médiation	1	8 m²	8 m²		x	1			
	Service Accueil physique à Agen			68 m²	1,20	82 m²	8	1er		
	Bureau Responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Plateau back-office	1	56 m²	56 m²		x	7			
	Box d'accueil / Ilots d'accueil			pm		x				
	Locaux partagés			44 m²	1,20	53 m²	0	2ème		potentiel de 8 postes de travail complémentaires
	Bureau de passage	2	16 m²	32 m²		x	0			
	Bulle confidentialité	2	6 m²	12 m²		x	0			
	TOTAL DPRS			963 m²	1,20	1 156 m²	98			

Réhabilitation du bâtiment siège administratif de la CPAM de Lot-et-Garonne à Agen

	Secteurs bâtis	Nb	PROGRAMME				Résidents	Niveau envisagé	Existant non modifié	Commentaires
			SU m²	SU Totale m²	Ratio SUB/SU	SUB				
D - SERVICES HERBEGES	DIRECTION MEDICALE			257 m²	1,20	308 m²	21	1er		
	Bureaux			164 m²	1,20	197 m²	21			
	Bureau Direction	1	16 m²	pm		x	1			Bureau à prévoir à l'étage de la Direction
	Bureau responsable administrative	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Bureaux partagés praticiens	3	24 m²	72 m²		x	9			bureaux partagés 3 praticiens
	Plateau administratif	1	80 m²	80 m²		x	10			
	Accueil du public			60 m²	1,20	72 m²	0			
	Bureau de consultations	3	14 m²	42 m²		x				
	Attente associée	12	1,5 m²	18 m²		x				2 places/ zone d'accueil
	Autres locaux			15 m²	1,20	18 m²	0			
	Salle de réunions	1	20 m²	pm		x				mutualisée à l'échelle du bâtiment
	Local classement	1	15 m²	15 m²		x				
	Local serveur	1	8 m²	pm		x				mutualisé dans le local serveur commun
	Locaux partagés			18 m²	1,20	22 m²	0			potentiel de 3 postes de travail complémentaires
	Bulle confidentialité	3	6 m²	18 m²		x				utilisée également par les praticiens pour la télémedecine
	CARSAT / SERVICE SOCIAL			98 m²	1,20	118 m²	10			
	Bureaux			80 m²	1,20	96 m²	9	Rdc		
	Bureau Responsable	1	16 m²	16 m²		x	1			
	Plateau CARSAT	1	64 m²	64 m²		x	8			
	Accueil du public			pm	1,20		1	R+1		prévu en accueil commun
	Poste ilot d'accueil	1	8 m²	pm			1			
	Box d'accueil fermé très confidentiel	1	10 m²	pm						
	Attente associée	2	1,5 m²	pm						
	Autres locaux			pm	1,20		0	Rdc		
	Salle de réunions	1	25 m²	pm						
	Locaux partagés			18 m²	1,20	22 m²	0	Rdc		potentiel de 3 postes de travail complémentaire
	Bureau de passage	1	12 m²	12 m²		x	0			
	Bulle confidentialité	1	6 m²	6 m²		x	0			

Réhabilitation du bâtiment siège administratif de la CPAM de Lot-et-Garonne à Agen

	Secteurs bâtis	Nb	PROGRAMME				Résidents	Niveau envisagé	Existant non modifié	Commentaires
			SU m²	SU Totale m²	Ratio SUB/SU	SUB				
D - SERVICES HERBEGES	CES			513 m²	1,20	616 m²	24	1er		
	Locaux d'accueil du public			319 m²	1,20	383 m²	14	1er		
	Accueil			39 m²	1,20	47 m²	2			
	Attente préalable CES	1	5 m²	5 m²						Accessible depuis l'accueil commun. Dessert les 4 box d'accueil
	Box d'accueil	4	7 m²	28 m²			2			box ouverts sur hall. A l'arrière, rayonnages pour banettes
	Espace repro (proche box)	1	6 m²	6 m²		x				
	Attente			61 m²	1,20	73 m²	0			
	Salle d'attente consultations / prélèvements 25 places	25	1,2 m²	30 m²		x				Organisé autour de 4 zones (attente IDE, attente médecins, attente para-médicale, attente prélèvements)
	Cafétéria / collation du public	1	20 m²	20 m²		x				ouvert sur la salle d'attente avec large vision entre les 2 espaces
	Sanitaires publics	1	8 m²	8 m²		x				à proximité des salles de prélèvements. 1 sas desservant 3 sanitaires dont 1 PMR
	Stockage docs/flyers	1	3 m²	3 m²		x				lien direct sur salle d'attente
	Consultations IDE			52 m²	1,20	62 m²	4			
	Bureau de consultations IDE	4	13 m²	52 m²		x	4			1 bureau, 1 espace deshabillage, 1 table d'examens, 1 point d'eau. Fort renouvellement d'air nécessaire aux examens de
	Consultations médicales			75 m²	1,20	90 m²	5			
	Bureau de consultations médecins	4	15 m²	60 m²		x	4			1 bureau, 1 espace deshabillage, 1 table d'examens, 1 point d'eau
	Bureau de consultations gynécologique	1	15 m²	15 m²		x	1			1 bureau, 1 espace deshabillage, 1 table d'examens, 1 point d'eau
	Consultations para-médicales			68 m²	1,20	82 m²	3			
	Cabinet dentaire	1	15 m²	15 m²		x	1			1 bureau, 1 siège dentaire avec eau et air comprimé, 1 point d'eau
	Salle Educateur Santé	1	20 m²	20 m²		x	1			1 bureau, 1 espace avec 4 fauteuils et 1 table basse
	Salle Educateur thérapeutique	1	15 m²	15 m²		x	1			1 bureau, 1 espace avec 2 fauteuils et 1 table basse
	Atelier thérapeutique / Réunions	1	18 m²	18 m²		x				salle de réunions jusqu'à 15 places
	Prélèvements			24 m²	1,20	29 m²	0			
	Cabine de prélèvement	4	6 m²	24 m²		x				1 fauteuil de prélèvement, 1 point d'eau, chariots de matériel

Réhabilitation du bâtiment siège administratif de la CPAM de Lot-et-Garonne à Agen

	Secteurs bâtis	Nb	PROGRAMME				Résidents	Niveau envisagé	Existant non modifié	Commentaires
			SU m²	SU Totale m²	Ratio SUB/SU	SUB				
D - SERVICES HERBEGES	CES			513 m²	1,20	616 m²	24	1er		
	Laboratoire et locaux associés			105 m²	1,20	126 m²	5	1er		
	Laboratoire			80 m²	1,20	96 m²	3			
	Laboratoire	1	70 m²	70 m²		x	3			20 ml de paillasse avec points d'eau et automates, 1 automate au sol, 3 frigos, 3 congélateurs, 3 armoires, 2 postes de travail, 2 imprimantes, placards muraux Lien direct sur les 4 salles de prélèvements, l'espace préparation et le bureau biologistes Maintien de température impérativement en dessous de 25°C
	Laverie	1	10 m²	10 m²		x				5 ml de paillasse avec point d'eau
	Préparation colis / réception			15 m²	1,20	18 m²	0			
	Espace de mise sous pli pour envois / réception prélèvements extérieurs	1	15 m²	15 m²		x				4 ml de paillasses avec 1 point d'eau et équipé d'une sorbonne. Rayonnages Accès sécurisé aisé depuis un ascenseur pour atteindre parking. Accès direct sur labo
	Bureau			12 m²	1,20	14 m²	2			
	Bureau biologistes	1	12 m²	12 m²		x	2			1 bureau à 2 postes de travail, 1 armoire. Lien direct sur labo
	Locaux de stockage			10 m²	1,20	12 m²	0			
	Local de stockage réactifs/consommables	1	10 m²	10 m²		x				Maintien de température impérativement en dessous de 25°C
	Pôle administratif			44 m²	1,20	53 m²	5	1er		
	Bureau Direction	1	16 m²	pm		x	1			Bureau à implanter à l'étage de direction
	Bureau responsable	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Bureau cadre administratif	1	12 m²	12 m²		x	1			
	Bureau back-office	1	20 m²	20 m²		x	2			proximité immédiate des box d'accueil. 2 postes de travail avec pour chacun 1 emplacement confortable pour gérer les dossiers 1 armoire dédiée aux dossiers médicaux en cours de traitement

Réhabilitation du bâtiment siège administratif de la CPAM de Lot-et-Garonne à Agen

	Secteurs bâtis	Nb	PROGRAMME				Résidents	Niveau envisagé	Existant non modifié	Commentaires
			SU m²	SU Totale m²	Ratio SUB/SU	SUB				
D - SERVICES HERBERGES	CES			513 m²	1,20	616 m²	24	1er		
	Locaux de stockage			25 m²	1,20	30 m²	0	1er		
	Local DASRI	1	5 m²	5 m²		x				Armoire DASRI. A proximité immédiate du labo
	Local réserves médicales / vaccins	1	10 m²	10 m²		x				y compris armoire sécurisée pour les vaccins. Proximité bureaux IDE
	Local de stockage divers	1	10 m²	10 m²		x				
	Locaux du personnel			20 m²	1,20	24 m²		1er		
	Tisanerie	1	10 m²	10 m²		x				
	Vestiaire blouses	1	10 m²	10 m²		x				accessible par un prestataire extérieur pour le roulement des blouses
	Sanitaire de proximité	2	4 m²	pm		x				suivant projet pourra être mutualisé à l'échelle du bâtiment
	Archives				1,20					
	Local Archives	1	10 m²	pm						mutualisation avec archives CPAM
	Local serveur				1,20					
	Local serveurs	1	8 m²	pm						mutualisation avec serveur central CPAM
	TOTAL SERVICES HERBERGES			868 m²	1,20	1 042 m²	55			
	TOTAL SURFACES UTILES / SUB			4 424 m²		4 390 m²	226			
	SURFACES A LOUER			580 m²	1,20	696 m²	43			
	TOTAL SURFACES UTILES / SUB YC LOCAUX A LOUER			5 004 m²		5 086 m²	269			

Les besoins théoriques pour accueillir 226 résidents des services CPAM (y compris CES) sont estimés à **4 390 m² SUB soit un ratio de 19.4 m²/résident**.

Comme la SUB disponible au sein du bâtiment s'élève à 5 086 m², la surface à louer doit représenter environ 696 m². De ce fait, le nombre de résident s'élève à environ 43 (16 m² par résident).

Il s'agit de besoins théoriques que le concepteur cherchera à optimiser afin de descendre sous l'objectif de 18 m²/résident pour les services CPAM.

6. PRESENTATION DE LA FAISABILITE VALIDEE

Une étude de faisabilité a été réalisée, un scénario a été validé par le Maître d'ouvrage et est présenté en pages suivantes.

Le concepteur reste libre de proposer le projet qu'il jugera le plus pertinent pour répondre à l'ensemble des besoins du programme dans le respect de l'enveloppe budgétaire allouée aux travaux et des principes fonctionnels exposés précédemment.

Sur les schémas des pages suivantes, les périmètres en pointillés bleus représentent les zones concernées par la réhabilitation intérieure des locaux.

Les surfaces intérieures concernées par l'opération de réhabilitation sont estimées à environ 4 700 m² SdP, soit environ 4 400 m² SUB. Il y a donc environ 600 m² SUB de surface existante en Rdc non concernée par le projet (zones réhabilitées en 2023 et pour lesquelles l'enveloppe thermique du bâtiment a été traitée).

6.1 R-2

Pas d'intervention envisagée.

6.2 R-1 (Rdj)

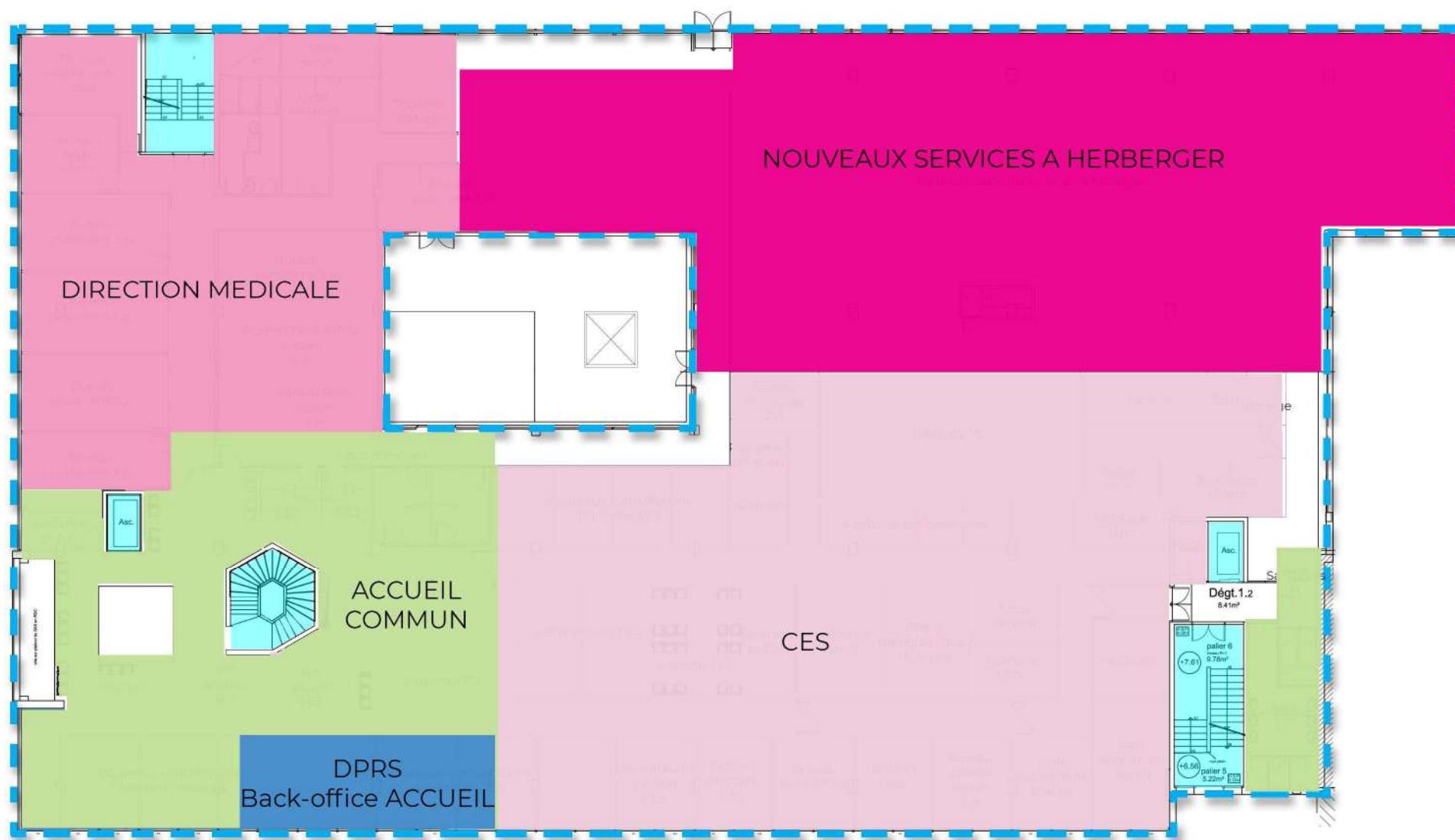
Pas d'intervention envisagée.



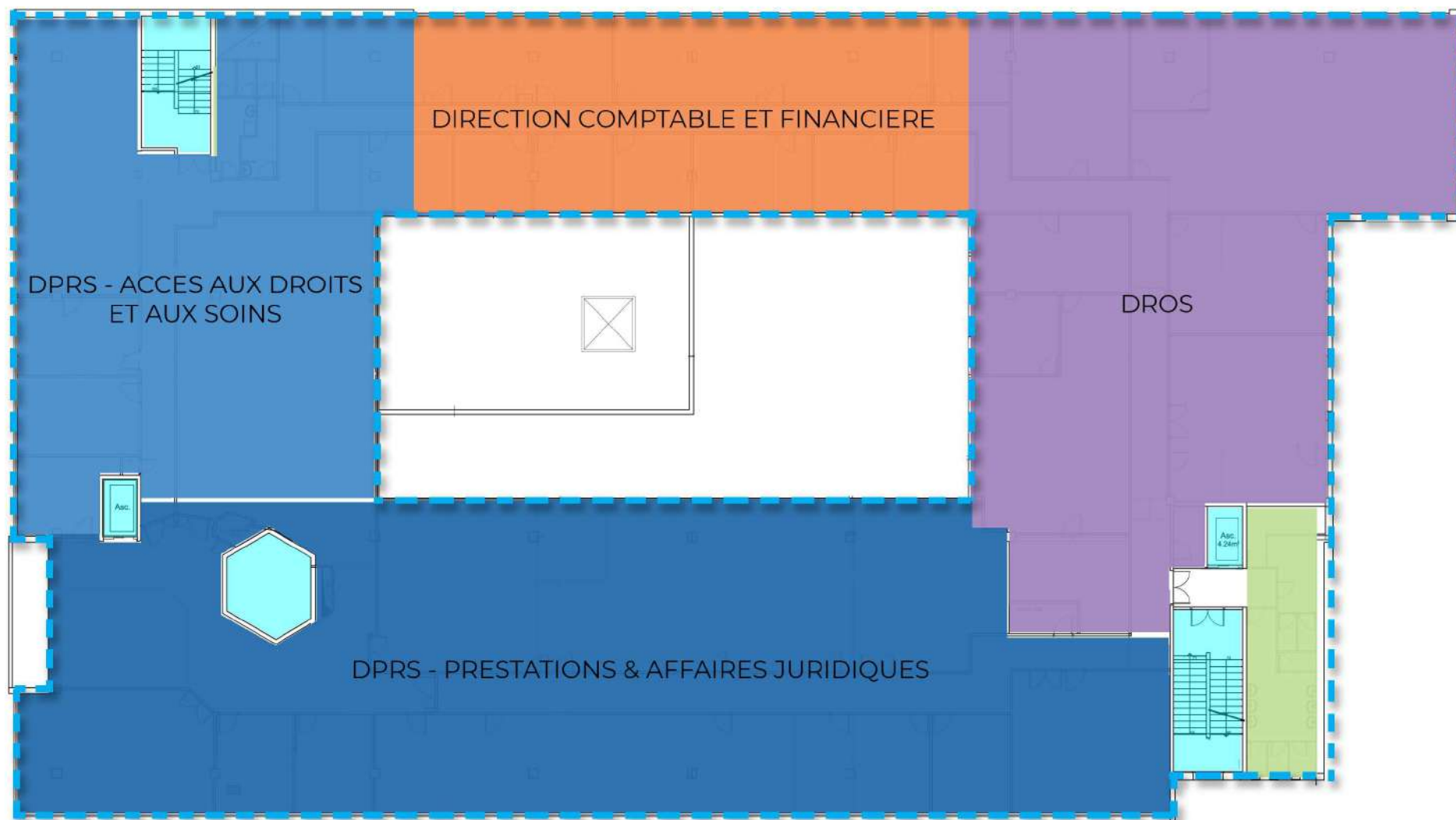
6.3 REZ-DE-CHAUSSEE (RDC)



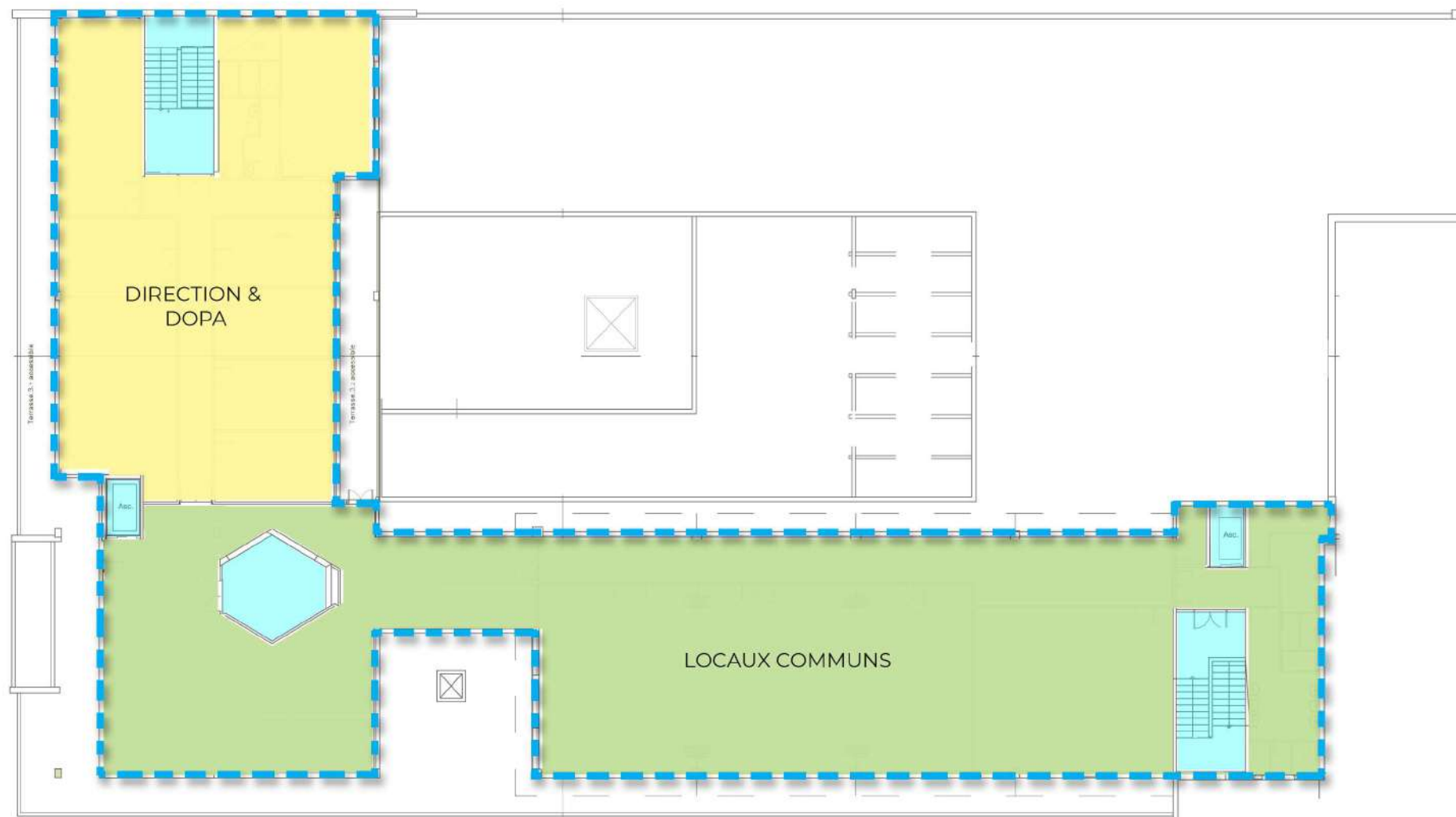
6.4 1^{er} ETAGE (R+1)



6.5 2^{ème} ETAGE (R+2)



6.6 3^{ème} ETAGE (R+3)



7. CONTRAINTES OPERATIONNELLES

7.1 PLANNING PREVISIONNEL

Les travaux sont envisagés suivant 3 tranches dont 2 optionnelles* suivant le planning suivant :

- ≡ Choix Moe : Janvier 2027
- ≡ Etudes jusqu'en APD pour l'ensemble des tranches de travaux : de janvier à Juin 2027
- ≡ Etudes PRO / DCE (tranche ferme + éventuellement T01 et T02) : de juillet à septembre 2027
- ≡ Consultations entreprises (tranche ferme + éventuellement T01 et T02) : d'octobre 2027 à janvier 2028
- ≡ Travaux Tranche ferme : **8 mois** y compris prépa/déménagements, OPR, réception, de février 2028 à septembre 2028
- ≡ Mise en service R+3 réhabilité (aménagement mobilier + déménagements) : 1 mois, Octobre 2028
- ≡ Travaux Tranche optionnelle 1 (si affermie avec même consultation des entreprises que la tranche ferme) : **12.5 mois** y compris relogement / OPR et réception, de novembre 2028 à novembre 2029
- ≡ Mise en service Rdc, R+1 et R+2 réhabilités (aménagement mobilier + déménagements) : 1 mois, Décembre 2029
- ≡ Travaux Tranche optionnelle 2 (hypothèse de T02 après T01) : **5 mois** y compris OPR et réception, de janvier 2030 à mai 2030
- ≡ Mise en service CES (aménagement mobilier + déménagements) : 1 mois, **Juin 2030**

* Pour rappel, les tranches de travaux sont les suivantes :

- ≡ Tranche 1 (ferme) = Réhabilitation du R+3 et des toitures terrasses du bâtiment
- ≡ Tranche 2 (optionnelle 1) = Réhabilitation des niveaux Rdc, R+1 (hors future zone d'accueil du CES, prévue en tranche 3) et R+2,
- ≡ Tranche 3 (optionnelle 2) = Aménagement des locaux du CES y compris laboratoire

7.2 PRISE EN COMPTE DES CONTRAINTES OPERATIONNELLES

La parcelle de la CPAM étant presque entièrement bâtie, **une bonne gestion de chantier doit être anticipée dès les premières phases d'études par le maître d'œuvre.**

A noter la forte contrainte liée à l'accessibilité de la façade Sud pendant les travaux puisqu'elle donne directement sur une propriété privée.

Dans le cadre des travaux, le relogement des services tertiaire est envisagé au sein du bâtiment en utilisant des zones maintenues en activité et mise en place d'opérations tiroirs (Cf. paragraphe suivant)

En tranche 2, les locaux d'accueil du public (Zones de services, attentes, box d'accueil / bureaux de consultations) seront délocalisés dans des installations modulaires positionnées

sur le Parvis. **Le bâtiment n'accueillera donc pas de public pendant cette phase.** (la location des modulaires et les frais afférents à leurs poses et déposes ne sont pas intégrés à l'opération de travaux (hors coût Travaux)).

A ce stade, il n'a pas été identifié de solution autre qu'une **occupation temporaire du domaine public pour les installations de chantier** (sur parking face à la co-propriété).

De même, certaines façades des bâtiments étant en limite de propriété, une occupation du domaine public sera nécessaire pour les travaux de remplacement des murs-rideaux.

Les frais liés aux occupations du domaine public sont intégrés au montant des travaux).

7.3 PRINCIPE OPERATIONNEL ETUDIE EN FAISABILITE

7.3.1 Tranche ferme (réhabilitation R+3)

En tranche ferme, il est envisagé de délocaliser les agents du R+3 (une vingtaine d'agents) au sein du plateau open-space en R+1. La surface disponible le permettra sans difficulté.

7.3.2 Tranche optionnelle 1 (réhabilitation Rdc / R+1 / R+2)

Les travaux sur les niveaux R+1 et R+2 seront nécessairement réalisés par façades du fait du remplacement des murs rideaux. Il s'agit donc de réfléchir à un phasage par zones superposées R+1 et R+2.

Le R+3 ayant été réhabilité, il servira pendant la TO1 de zone de relogement des services.

La surface disponible permettra en première approche d'accueillir un peu plus de 50 postes de travail :

- ≡ Grande salle de 164 m² -> 20 à 25 postes de travail
- ≡ Réunion évolution -> 8 à 10 postes de travail
- ≡ Zone centrale -> 4 postes de travail
- ≡ Zone « Direction » -> environ 20 postes de travail

Il peut être envisagé d'organiser les travaux suivant 3 phases :

- ≡ Phase 1 : Travaux dans la zone sur Rue Arjo en R+1 et R+2
- ≡ Phase 2 : Travaux dans la zone sur Rue Diderot en R+1 et R+2
- ≡ Phase 3 : Travaux dans les zones sur les 2 façades restantes.

Délais prévisibles pour cette Tranche optionnelle 1 :

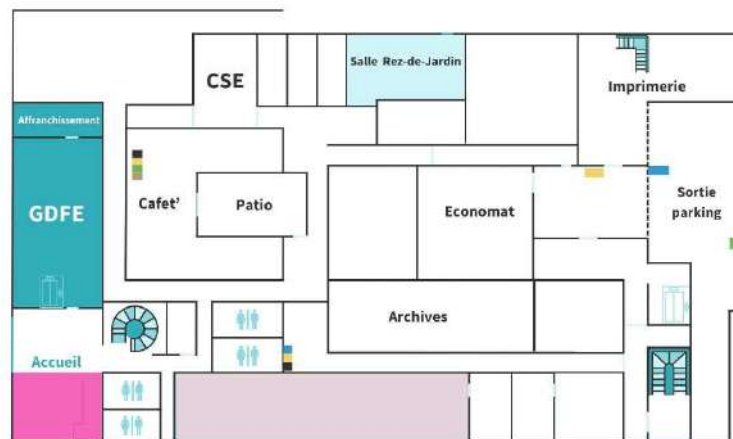
- ≡ Phase 1 : 5 mois
- ≡ Déménagements : 1 semaine
- ≡ Phase 2 : 4 mois
- ≡ Déménagements : 1 semaine
- ≡ Phase 3 : 3 mois
- ≡ Déménagements : 1 semaine

TOTAL : 12.5 mois

T01 / Phase 1 - Schématisation du fonctionnement envisagé

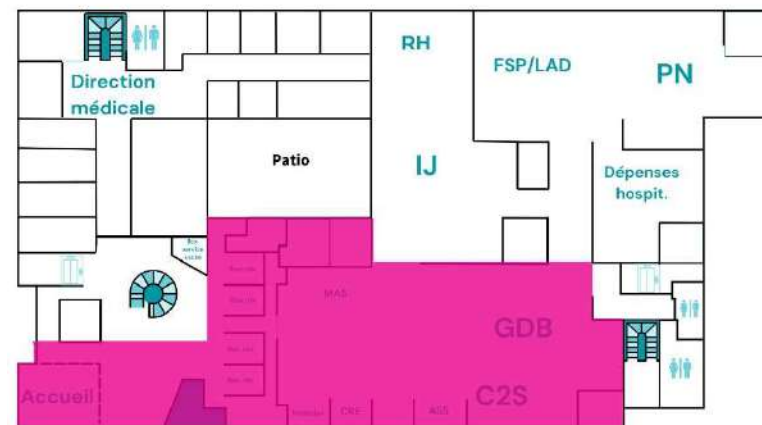
(en rose les zones de travaux, en orange les zones de relogement, autres couleurs, services installés définitivement)

Schémas de zonage



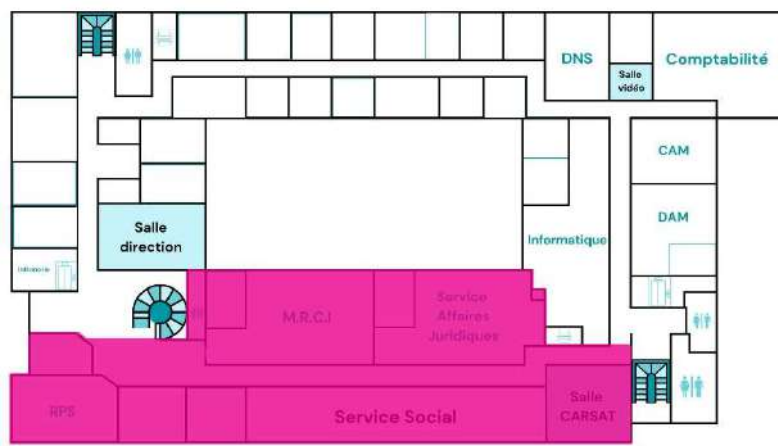
PHASE 1 TRAVAUX T01 Déménagement définitif service social de la CARSAT

Rdc



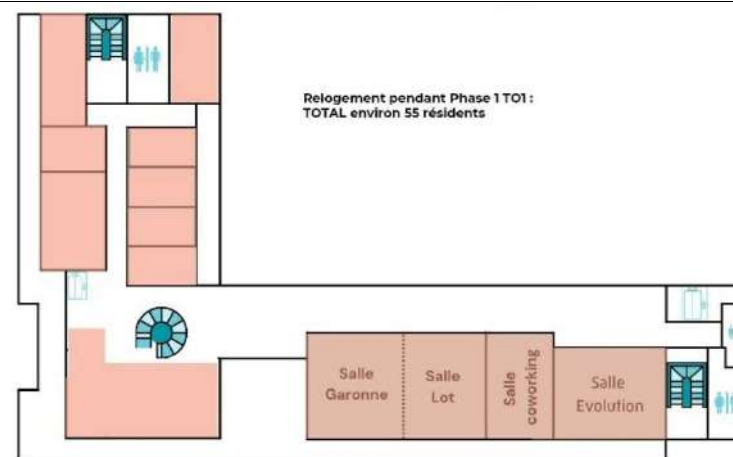
PHASE 1 DE TRAVAUX DE LA TRANCHE OPTIONNELLE 1

R+1



PHASE 1 DE TRAVAUX DE LA TRANCHE OPTIONNELLE 1

R+2



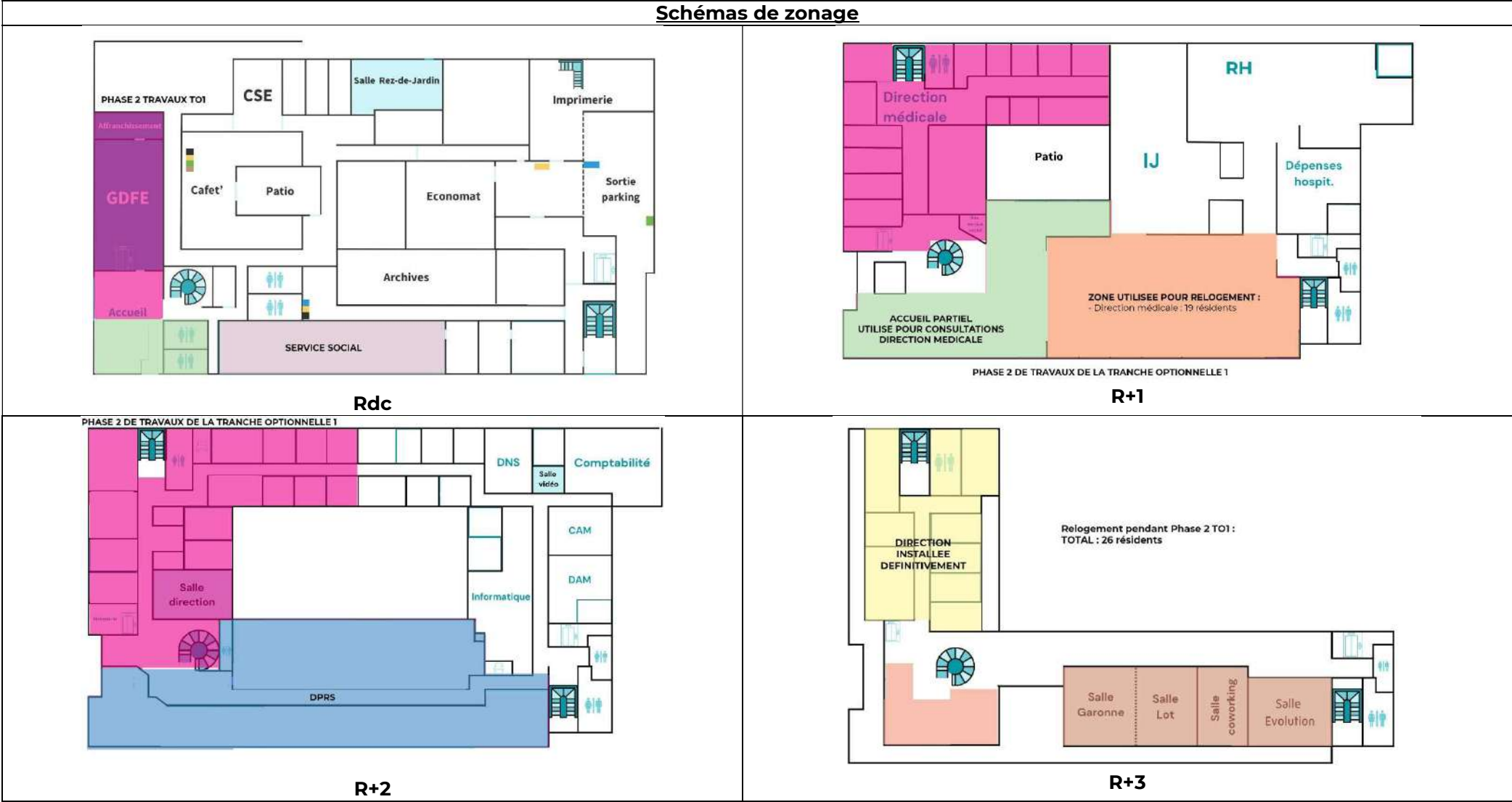
Relogement pendant Phase 1 T01 :
TOTAL environ 55 résidents

R+3

TO1 / Phase 2 - Schématisation du fonctionnement envisagé

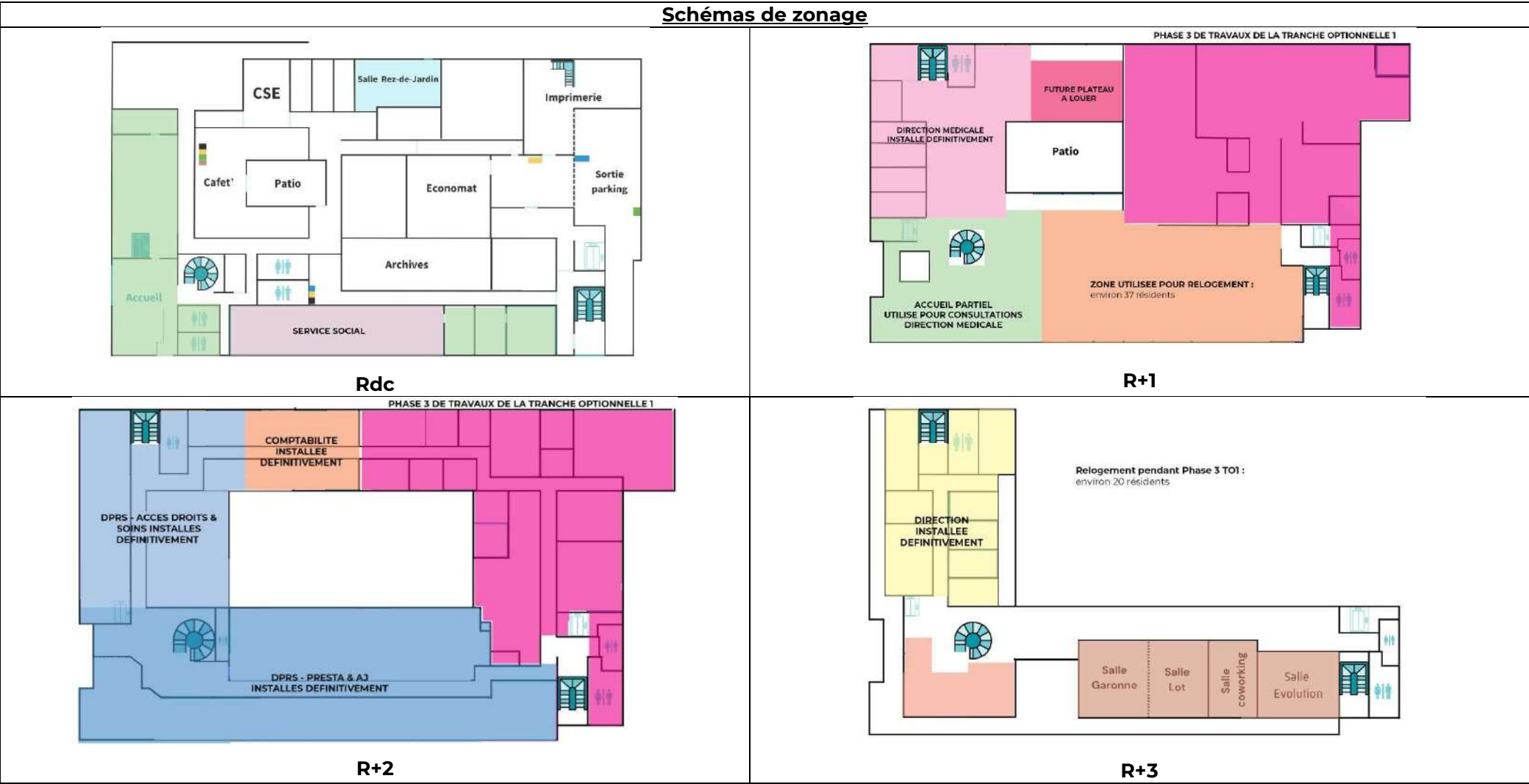
(en rose les zones de travaux, en orange les zones de relogement, autres couleurs, services installés définitivement)

Schémas de zonage



TO1 / Phase 3 - Schématisation du fonctionnement envisagé

(en rose les zones de travaux, en orange les zones de relogement, autres couleurs, services installés définitivement)



7.3.3 Tranche optionnelle 2 (Aménagement intérieur pour le CES)

Cette tranche ne nécessite pas de relogement, le CES étant actuellement sur un autre site.

Les travaux peuvent donc s'enchaîner sans difficulté et les agents du CES intégreront le site à la fin des travaux.